

# RAPPORT ANNUEL 2010

Version intégrale

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

# Édito

L'année 2010 a permis au Centre des monuments nationaux d'affirmer, dans un environnement en pleine mutation, son rôle d'acteur culturel et économique majeur. Avec 8,6 millions de visiteurs, il demeure le premier opérateur culturel et touristique public français.

Notre institution, qui occupe un rôle central dans la politique patrimoniale de l'État, a été concernée directement en 2010 par deux initiatives parlementaires déterminantes.

Dans le cadre du projet de relance de la dévolution des monuments historiques de l'État aux collectivités locales, la commission culture, éducation, communication du Sénat a constitué un groupe de travail. Celui-ci a souligné dans son rapport la cohérence du projet global de l'établissement et la mise en œuvre pragmatique de ses missions tant sur le plan culturel, scientifique et économique. Parallèlement, la commission des finances, sur le fondement des travaux de la Cour des comptes, a conclu que le Centre des monuments nationaux était à la fois bien géré et « promis à un bel avenir ».

Ces deux rapports ont salué la dynamique collective dans laquelle nous nous sommes engagés depuis trois ans, pour conforter le Centre des monuments nationaux dans les missions de conservation, d'ouverture au public, d'animation et de diffusion de la connaissance du patrimoine qui lui sont confiées par le Ministre de la Culture et de la Communication.

En 2010, l'offre culturelle et éducative a continué de s'enrichir et de se diversifier, avec près de 200 manifestations produites ou accueillies et de nombreux partenariats. Pour la première fois, un thème fédérateur – le cinéma – a été choisi pour animer la saison culturelle dans l'ensemble du réseau. À Paris, la Conciergerie, transformée à l'automne en un vaste décor de cinéma, a attiré 100 000 visiteurs. Le XI^e^ centenaire de l'abbaye de Cluny a, quant à lui, donné lieu à la présentation de l'exposition de portée internationale « Cluny, apogée de l'art roman » et à la publication aux Éditions du patrimoine d'une monographie exceptionnelle, *Cluny, onze siècles de rayonnement*. Le spectacle vivant a aussi trouvé sa place à l'abbaye du Mont-Saint-Michel et au château d'Azay-le-Rideau avec deux créations originales.

L'établissement a mené d'ambitieux programmes de restauration, de mise en valeur et d'amélioration de l'accessibilité pour tous. Parmi les opérations importantes de l'année 2010, on peut citer la restauration des quatre groupes sculptés de l'Arc de triomphe à Paris, grâce au mécénat du groupe Dassault ou encore la mise en accessibilité totale du palais du Tau à Reims. À Nohant, la maison de George Sand a enfin été dotée d'un auditorium à la hauteur des grands interprètes qui s'y produisent dans le cadre du Festival Chopin.

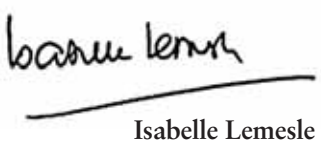
La mise en place effective de la direction scientifique a également renforcé la recherche dans les domaines de l'histoire de l'art, de l'architecture et de la conservation sur les monuments et leurs collections.

S'attachant au rayonnement des monuments à l'international, le Centre des monuments nationaux a diffusé en continu dans le Pavillon France de l'Exposition universelle de Shanghaï un film institutionnel, vu par 10 millions de visiteurs. Une exposition dématérialisée présentant les monuments nationaux a également été mise gracieusement à la disposition du réseau diplomatique français à l'étranger. Premier gestionnaire français de sites inscrits au patrimoine de l'humanité, le Centre des monuments nationaux a aussi pris toute sa part à l'élaboration des plans de gestion demandés par l'Unesco.

Les partenariats institutionnels ont été développés avec, notamment, la signature d'une convention pluriannuelle avec le ministère de l'Éducation nationale qui a permis d'enrichir les partenariats de proximité entre monuments et établissements scolaires et de lancer la refonte des ressources pédagogiques et documentaires mises à la disposition des enseignants.

Le Centre des monuments nationaux, fort de son patrimoine, de ses équipes et de ses métiers, continue de déployer ses savoir-faire. L'année 2010 a été riche. Nous sommes heureux de la partager ici avec vous au travers de ce rapport.

Je vous en souhaite une bonne lecture !



**Isabelle Lemesle**
Président du Centre des monuments nationaux

# Sommaire


**5** **Chapitre 1 – Un établissement au service du public**
7 • Les missions et l'organisation du Centre des monuments nationaux
10 • Les schémas directeurs de monuments 2010

**13** **Chapitre 2 – Conserver, entretenir, restaurer et aménager**
14 • Conserver, restaurer et aménager

**19** **Chapitre 3 – Diffuser la connaissance**
21 • La direction scientifique : la connaissance et la gestion des collections, la documentation, la photographie
37 • Les Éditions du patrimoine : ouvrages parus en 2010

**41** **Chapitre 4 – Accueillir, animer et valoriser**
43 • La programmation culturelle 2010
48 • Mettre en valeur, accueillir et animer

**53** **Chapitre 5 – Informer, communiquer et promouvoir**
54 • Auprès du grand public, de la presse et des relais d'opinion
64 • Auprès des professionnels du tourisme

**69** **Chapitre 6 – Développer les ressources de l'établissement**
71 • Le droit d'entrée et la fréquentation
74 • Les activités commerciales
75 • Les recettes domaniales
77 • Le mécénat et les relations avec le monde de l'entreprise

**79** **Chapitre 7 – Gérer les ressources humaines**
80 • La direction des ressources humaines
89 • La communication interne

**91** **Chapitre 8 – Une gestion renforcée et performante**
92 • Un siège sur deux sites
93 • La gestion budgétaire et comptable
94 • La politique « achat »
95 • Le contrôle de gestion
95 • La maîtrise du risque juridique
97 • Les archives
97 • L'agence comptable
98 • Les systèmes d'information et les réseaux d'information

**101** **Chapitre 9 – Annexes**
102 • Compte de résultat exécuté
104 • Tableau de financement abrégé exécuté
106 • Fréquentation et recettes tirées du droit d'entrée par monument
108 • Tableau des effectifs du siège et par monument





# 1

# Un établissement au service du public

- Les missions et l'organisation du Centre des monuments nationaux
- Les schémas directeurs de monuments 2010

Sainte-Chapelle



1



2



3



# Les missions et l'organisation du Centre des monuments nationaux

## Les missions du Centre des monuments nationaux

Présidé par Isabelle Lemesle, le Centre des monuments nationaux est un établissement public administratif placé sous la tutelle du ministère de la Culture et de la Communication. Il conserve, restaure, gère, anime, ouvre à la visite près de 100 monuments nationaux propriété de l'État, au nombre desquels : l'abbaye du Mont-Saint-Michel, les châteaux d'Angers et d'Azay-le-Rideau, le château et les remparts de la cité de Carcassonne, l'Arc de triomphe et la Sainte-Chapelle, pour n'en citer que quelques-uns. Tous illustrent par leur diversité, la richesse du patrimoine français de toutes les époques : grottes préhistoriques, sites archéologiques, abbayes, châteaux, villas contemporaines...

Avec près de 8,6 millions de visiteurs accueillis en 2010 sur l'ensemble de son réseau, le Centre des monuments nationaux est le premier opérateur culturel et touristique public français.

Il a pour mission d'assurer en tant que maître d'ouvrage, la conservation, la restauration et l'entretien des monuments placés sous sa responsabilité mais aussi de les mettre en valeur, d'en développer l'accessibilité au plus grand nombre et d'assurer la qualité de l'accueil. Il favorise, avec près de 200 manifestations par an, la participation des monuments nationaux à la vie culturelle du territoire et au développement du tourisme, en concertation avec les directions régionales des affaires culturelles, les collectivités territoriales et les réseaux d'institutions culturelles.

Le Centre des monuments nationaux assure, en outre, une mission d'éditeur public sous la marque des Éditions du patrimoine. Il contribue ainsi fortement à la connaissance et à la promotion du patrimoine par l'édition de guides de visite, de beaux livres – ouvrages photographiques et ouvrages de vulgarisation –, de monographies d'architectes ou d'édifices, de textes théoriques, techniques ou scientifiques, de livres pour enfants, d'ouvrages pour aveugles et malvoyants et pour sourds et malentendants.

Il rassemble 1 300 collaborateurs au service du public. Son budget total annuel est, en 2010, de 120 millions d'euros. Les ressources de l'établissement sont majoritairement des ressources propres : billetterie, locations d'espaces, recettes issues des boutiques et des Éditions du patrimoine, mécénat. Une subvention du ministère de la Culture et de la Communication dont les deux tiers sont destinés aux opérations d'entretien et de restauration au titre des nouvelles compétences du Centre des monuments nationaux en matière de maîtrise d'ouvrage complète ce mode de financement original.



1
Arc de triomphe

2
Château et remparts de la cité de Carcassonne

3
Villa Savoye à Poissy

4
Château de Bussy-Rabutin

# Monuments placés sous la responsabilité du Centre des monuments nationaux pour être ouverts à la visite

### Aquitaine
- Site archéologique de Montcaret
- Château de Puyguilhem à Villars
- Abri de Laugerie-Haute
- Abri de Cap-Blanc
- Abri du Poisson
- Gisement de La Ferrassie
- Gisement de La Micoque
- Gisement du Moustier
- Grotte de Font-de-Gaume
- Grotte des Combarelles
- Grotte de Teyjat
- Tour Pey-Berland à Bordeaux
- Château de Cadillac
- Abbaye de La Sauve-Majeure
- Grotte de Pair-non-Pair

### Auvergne
- Château de Chareil-Cintrat
- Cloître de la cathédrale du Puy-en-Velay
- Château d'Aulteribe
- Château de Villeneuve-Lembron

### Bourgogne
- Château de Bussy-Rabutin
- Abbaye de Cluny

### Bretagne
- Maison d'Ernest Renan à Tréguier
- Grand cairn de Barnenez
- Alignements de Carnac
- Site des mégalithes de Locmariaquer

### Centre
- Crypte et tour de la cathédrale de Bourges
- Palais Jacques Cœur à Bourges
- Tours et trésor de la cathédrale de Chartres
- Château de Châteaudun
- Château de Bouges
- Maison de George Sand à Nohant
- Cloître de la Psalette à Tours
- Château d'Azay-le-Rideau
- Château de Fougères-sur-Bièvre
- Château de Talcy

### Champagne-Ardenne
- Château de La Motte-Tilly
- Palais du Tau à Reims
- Tours de la cathédrale de Reims

### Franche-Comté
- Horloge astronomique de la cathédrale de Besançon

### Île-de-France / Paris
- Conciergerie
- Domaine national du Palais-Royal
- Sainte-Chapelle
- Hôtel de Béthune-Sully
- Tours de la cathédrale Notre-Dame
- Panthéon
- Musée des Plans-Reliefs
- Arc de triomphe
- Chapelle expiatoire

### Île-de-France / Autres villes
- Château de Champs-sur-Marne
- Château de Rambouillet
- Laiterie de la Reine et chaumière aux coquillages à Rambouillet
- Villa Savoye à Poissy
- Château de Maisons à Maisons-Laffitte
- Domaine national de Saint-Cloud
- Maison des Jardies à Sèvres
- Basilique cathédrale de Saint-Denis
- Château de Vincennes

### Languedoc-Roussillon
- Château et remparts de la cité de Carcassonne
- Tours et remparts d'Aigues-Mortes
- Fort Saint-André à Villeneuve-lez-Avignon
- Site archéologique d'Ensérune
- Forteresse de Salses

### Midi-Pyrénées
- Site archéologique de Montmaurin
- Château de Castelnau-Bretenoux
- Château d'Assier
- Château de Montal
- Château de Gramont
- Abbaye de Beaulieu-en-Rouergue

### Nord-Pas-de-Calais
- Villa Cavrois à Croix
- Colonne de la Grande Armée à Wimille

### Basse-Normandie
- Abbaye du Mont-Saint-Michel
- Château de Carrouges

### Haute-Normandie
- Abbaye du Bec-Hellouin

### Pays-de-la-Loire
- Château d'Angers
- Maison de Georges Clemenceau à Saint-Vincent-sur-Jard

### Picardie
- Château de Coucy
- Château de Pierrefonds
- Tours de la cathédrale d'Amiens

### Poitou-Charentes
- Tour de la Lanterne, tour Saint-Nicolas et tour de la Chaîne à La Rochelle
- Château d'Oiron
- Abbaye de Charroux
- Sanctuaire gallo-romain de Sanxay

### Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Place forte de Mont-Dauphin
- Trophée d'Auguste à La Turbie
- Monastère de Saorge
- Château d'If
- Abbaye de Montmajour
- Site archéologique de Glanum
- Abbaye du Thoronet
- Cloître de la cathédrale de Fréjus

### Rhône-Alpes
- Monastère royal de Brou à Bourg-en-Bresse
- Château de Voltaire à Ferney

# L'organisation du Centre des monuments nationaux

En 2010, le Centre des monuments nationaux a achevé la mise en place de sa nouvelle organisation par la création de la direction des relations extérieures et de la communication, née de la fusion de la direction de la communication et de la direction des relations extérieures; fusion destinée à rassembler dans une même synergie la déclinaison auprès du grand public, des partenaires internationaux, étrangers et nationaux, des élus et du monde économique, de la politique de l'institution en matière d'information et de promotion de son action.

L'organigramme de l'établissement comporte désormais 8 directions placées sous l'autorité du Directeur général:

- la direction scientifique;
- la direction de la maîtrise d'ouvrage;
- la direction du développement culturel et des publics;
- la direction des éditions;
- la direction du développement économique;
- la direction des relations extérieures et de la communication;
- la direction des ressources humaines;
- la direction administrative, juridique et financière.

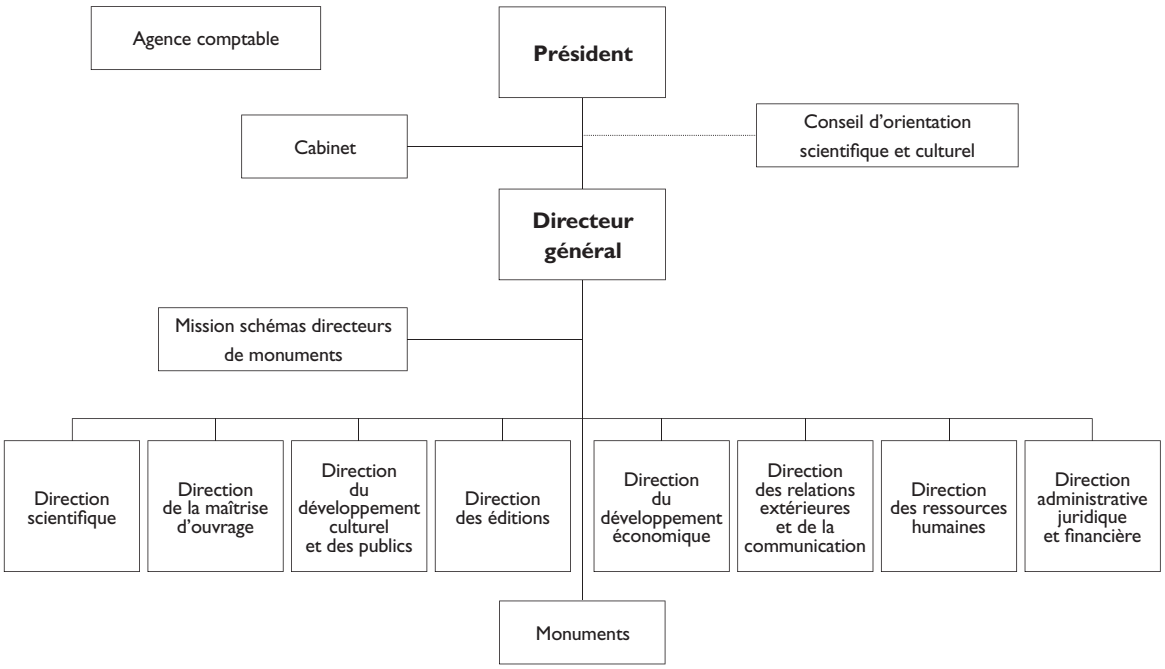


1
Hôtel de Béthune-Sully

L'établissement est donc désormais pourvu de l'organisation qui lui permet:

- d'exercer directement sa mission de maître d'ouvrage assignée par le décret n° 2007-532 du 6 avril 2007 modifiant le décret n° 95-462 du 26 avril 1995 portant statut du Centre des monuments nationaux;
- de renforcer et valoriser sa compétence scientifique;
- de développer sa capacité à proposer une offre culturelle riche et attractive pour tous les publics;
- d'inscrire son action dans un réseau relationnel porteur;
- de développer ses ressources propres pour avoir les moyens d'une politique culturelle ambitieuse.

## Organigramme général cible



### Les équipes et les administrateurs des monuments

L'administrateur est l'interlocuteur privilégié des acteurs locaux (services déconcentrés de l'État, collectivités locales, institutions culturelles…) pour toutes les questions relatives aux monuments dont il a la charge. Force de proposition, il est le garant du bon fonctionnement quotidien du monument.
Il contribue, en lien étroit avec les services du siège, à la définition et à la programmation des aménagements nécessaires à un meilleur accueil des publics. Il prépare et met en œuvre la programmation culturelle annuelle du monument et toutes les actions destinées à en augmenter la fréquentation, la connaissance et la notoriété. Partie prenante du développement des ressources propres, il fournit également les éléments indispensables à l'élaboration du budget de l'établissement en dépenses comme en recettes.
Les agents des monuments sont placés sous sa responsabilité.
Aujourd'hui, les administrateurs sont au nombre de 33 et ont en charge 77 monuments. Les autres monuments sont placés sous la responsabilité de l'un des 10 architectes des bâtiments de France territorialement compétents.

# Les schémas directeurs de monuments 2010

Les schémas directeurs de monuments constituent un outil et une méthode de travail destinés à identifier, monument par monument, les actions à conduire, dans tous les domaines d'activité (maîtrise d'ouvrage, développement scientifique, culturel et économique, éditions, relations extérieures et communication). Établir ainsi un schéma directeur de développement pour chacun des monuments placés sous la responsabilité du Centre des monuments nationaux, c'est lui dessiner un avenir cohérent et pertinent pour les cinq à dix ans qui viennent par la mise en commun de l'ensemble des compétences de l'établissement.

Le processus d'élaboration des schémas directeurs s'est poursuivi tout au long de l'année 2010. Au total, 62 monuments ont fait l'objet d'une réunion d'examen*. L'ensemble des monuments devrait être ainsi traité d'ici la fin du premier semestre 2011 et fera l'objet d'une déclinaison triennale, pour la période allant de 2011 à 2013, en cohérence avec la programmation du budget de l'État et celle du futur contrat de performance en cours de préparation avec les autorités de tutelle de l'établissement. Le document de travail synthétique issu de ces échanges fera ensuite l'objet d'un suivi et d'une actualisation régulière, en lien avec la préparation annuelle du budget.

Il permettra également de revenir vers les partenaires locaux (services déconcentrés de l'État, collectivités locales…) pour compléter et approfondir toutes les synergies possibles au bénéfice du monument et des publics.

Parmi les grands projets de restauration et d'aménagement inscrits dans les schémas directeurs, figurent, par exemple, la réouverture au public de la colonne de la Grande Armée à Wimille (2011), l'extension et le réaménagement du parcours de visite des châteaux d'Azay-le-Rideau (2011 et 2012), l'ouverture au public de la villa Cavrois à Croix (2012), la réouverture à la visite du château de Champs-sur-Marne et du logis royal du château d'Angers (2012) et la révision du parcours de visite des châteaux de Rambouillet (2014), de Voltaire à Ferney (2013), ou bien encore celui du palais du Tau à Reims (2012).

Ce travail collectif, mobilisant toutes les compétences du CMN, témoigne de la capacité de l'établissement à proposer et mettre en œuvre un projet de développement cohérent et ambitieux pour chaque monument du réseau.

*** Liste des 62 monuments dont les schémas directeurs ont été examinés au 31 décembre 2010**

- Abbaye de Montmajour
- Abbaye de Charroux
- Abbaye de Cluny
- Abbaye de La Sauve-Majeure
- Abbaye du Mont-Saint-Michel
- Abbaye du Thoronet
- Aigues-Mortes (tours et remparts de la cité)
- Alignements de Carnac
- Arc de triomphe
- Basilique cathédrale de Saint-Denis
- Grand cairn de Barnenez
- Carcassonne (château comtal et remparts de la cité)
- Chapelle expiatoire
- Château d'Oiron
- Château d'Angers
- Château d'Azay-le-Rideau
- Château de Bussy-Rabutin
- Château de Talcy
- Château de Carrouges
- Château de Champs-sur-Marne
- Château de Châteaudun
- Château de Coucy
- Château de Fougères-sur-Bièvre
- Château de Jossigny
- Château de La Motte-Tilly
- Château de Maisons à Maisons-Laffitte
- Château de Pierrefonds
- Château de Voltaire à Ferney
- Cloître de la cathédrale de Fréjus
- Cloître de la Psalette à Tours
- Conciergerie
- Domaine national de Saint-Cloud
- Domaine national du Palais-Royal
- Donjon et Sainte-Chapelle du château de Vincennes
- Fort Saint-André à Villeneuve-lez-Avignon
- Hôtel de Sade
- Maison des Jardies à Sèvres
- Maison de George Sand à Nohant-Vic
- Maison et jardin de Georges Clemenceau à Saint-Vincent-sur-Jard
- Monastère de Saorge
- Monastère royal de Brou à Bourg-en-Bresse
- Montpellier (Hôtel de Lunas)
- Palais Jacques Cœur à Bourges
- Palais du Tau à Reims
- Panthéon
- Place forte de Mont-Dauphin
- Rambouillet (domaine national)
- Sainte-Chapelle du palais de la Cité
- Sanctuaire gallo-romain de Sanxay
- Site archéologique de Glanum
- Site archéologique d'Ensérune
- Site des mégalithes de Locmariaquer
- Tour nord et crypte de la cathédrale de Bourges
- Tour Pey-Berland à Bordeaux
- Tours de la cathédrale Notre-Dame de Paris
- Tours de la cathédrale d'Amiens
- Tours de la cathédrale de Reims
- Tours du port de La Rochelle
- Vallée de la Vézère (sites préhistoriques)
- Villa Cavrois à Croix
- Villa Savoye à Poissy
- Wimille (colonne de la Grande Armée)





1
Maison d'Ernest Renan
à Tréguier

2
Villa Cavrois
à Croix

**Un budget 2010 construit sur des hypothèses prudentes. Une exécution consolidant d'excellents résultats mais pénalisée par le retard pris dans la mise en place des équipes chargées de la maîtrise d'ouvrage.**

Le budget prévisionnel 2010 a été construit en équilibre et affichait une progression de 7 % par rapport au budget 2009. En effet, il était le premier budget à intégrer pleinement les effectifs nécessaires à l'exercice des missions de maîtrise d'ouvrage qui ont été dévolues à l'établissement en 2007.
Il affichait également une progression des dépenses d'action culturelle, le CMN poursuivant sa politique d'organisation d'événements culturels majeurs, susceptibles d'accroître sa visibilité et l'attractivité de ses monuments, en lien avec le territoire.
L'année 2010 s'est achevée sur un net excédent (6,6 M€) qui résulte d'abord de bons résultats en matière de recettes propres, les objectifs du budget primitif étant dépassés.
La fréquentation 2010 consolide en effet les excellents résultats de 2009 et se situe à 8,6 millions de visiteurs, la légère diminution par rapport à 2009 étant directement imputable à la sortie de l'abbaye de Fontevraud du périmètre du CMN. Les recettes de droit d'entrée se situent ainsi à 40,1 M€ contre 38,6 M€ prévus au budget primitif.

Au total, les recettes de l'établissement s'élèvent à 62,9 M€ contre 60,4 M€ prévus au budget primitif. Le taux d'autofinancement continue de s'établir à un niveau très élevé (76 %) malgré l'effet en année pleine des mesures de gratuité en faveur des 18-25 ans.
Néanmoins, les difficultés à finaliser l'ensemble des recrutements nécessaires à la constitution de la direction de la maîtrise d'ouvrage n'ont pas permis de mener la totalité du programme d'investissement initialement envisagé, de sorte que l'année 2010 s'achève sur un important abondement du fonds de roulement.





# 2

# Conserver, entretenir, restaurer et aménager

► Conserver, restaurer et aménager



Château de Pierrefonds

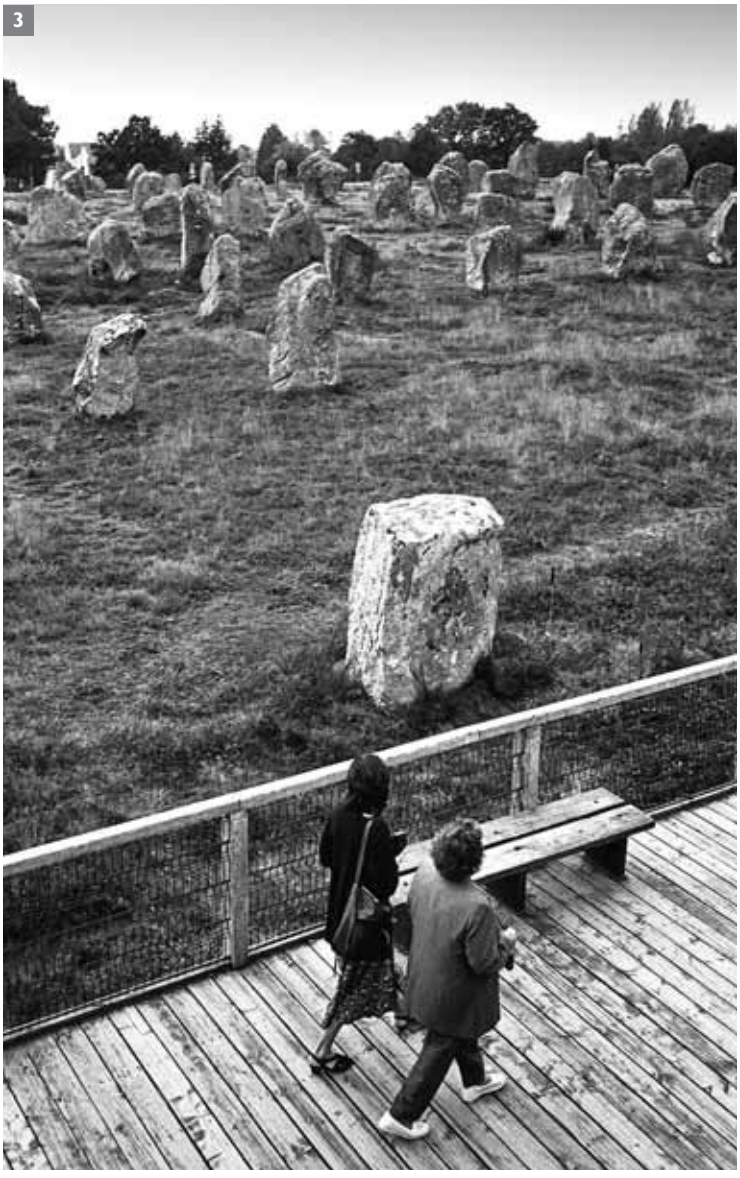
1



2



3



# Conserver, restaurer et aménager

2010 a vu l'achèvement de la constitution des équipes de la direction de la maîtrise d'ouvrage du Centre des monuments nationaux. Si quelques opérations de restauration ont encore été réalisées dans le cadre des conventions de mandat conclues avec l'État, la majorité des programmes de conservation, de restauration et d'aménagement est désormais directement menée par l'établissement.

## Constitution de la direction de la maîtrise d'ouvrage (DMO)

L'effectif « cible » de la DMO, créée le 1er juin 2009, est de 58 agents répartis en trois départements et une mission : les départements de l'informatique, de la programmation et des opérations, et la mission de conservation. À la fin de l'année 2009, les effectifs présents étaient de 43 agents. Les postes restant vacants ont fait l'objet d'une publication dans *Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment*, en février 2010, ouverts désormais à l'ensemble des candidats intéressés et non

plus seulement aux fonctionnaires du ministère de la Culture et de la Communication. Douze postes essentiellement techniques au département des opérations ont ainsi été pourvus tout au long de l'année 2010. Au 1er janvier 2011, avec seulement 3 postes vacants, la DMO est désormais en situation de remplir la mission qui lui a été confiée.

## Connaître le parc monumental confié au CMN

### La constitution du parc

Fin 2008, 73 monuments ont été remis par l'État en dotation à l'établissement, s'ajoutant aux six monuments lui appartenant en propre. Le décret du 1er décembre 2008 ayant mis fin au système des remises en dotation d'immeubles aux établissements publics, pour le remplacer par un système de conventionnement avec le service France Domaine du ministère chargé des finances, deux monuments n'ont pu être remis en dotation : l'abri de la Chaumière aux Eyzies-de-Tayac-Sireuil et le gisement de la Ferrasie à Savignac-de-Miremont. Par ailleurs, deux parcelles ont été acquises par l'État en 2010 en vue de rejoindre le périmètre du Centre des monuments nationaux : l'une jouxtant la villa Cavrois à Croix afin d'y aménager le parc de stationnement nécessaire à l'accueil des visiteurs ; l'autre à Cluny appartenant auparavant à l'ENSAM permettant l'extension du circuit de visite. Le statut de ces monuments et de ces parcelles sera régularisé en 2011.

### La connaissance des monuments

Afin de remplir au mieux sa nouvelle mission de maître d'ouvrage, l'établissement a engagé plusieurs projets visant à disposer d'un certain nombre d'éléments de connaissance sur chacun des monuments. Ainsi, un récolement des diagnostics sur la présence de plomb et d'amiante sur les sites est en cours d'achèvement. La direction a également entrepris de rassembler les études préalables et autres documents liés aux travaux réalisés auprès des services de l'État auparavant en charge de la maîtrise d'ouvrage. Cette collecte a permis de mettre en place une base documentaire propre à la DMO, riche à la fin de 2010 de 400 documents. Pour chacun des monuments remis en dotation comme pour ceux appartenant en propre à l'établissement, une base de données du périmètre protégé (au titre des monuments historiques, des sites, des secteurs sauvegardés, des ZPPAUP, de l'Unesco) a également été mise en place et sera finalisée au premier trimestre 2011. Enfin, la DMO a répondu à la demande de France Domaine quant à l'actualisation des données afférentes aux biens dont le CMN a la charge et a contribué à la constitution du schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) en cours de validation par les tutelles.

4



1 Site archéologique de Montcaret

2 Tours de la cathédrale de Reims

3 Alignements de Carnac

4 Crypte et tour de la cathédrale de Bourges

## Conserver, entretenir et restaurer

En 2010, dans un souci d'efficacité, l'établissement a poursuivi son effort de rationalisation de sa programmation en réduisant progressivement le nombre des opérations « vivantes » de moyenne ou de faible ampleur et en proposant une programmation articulée autour des trois grandes orientations adoptées en 2009 : diagnostics – conservation – grands programmes.

### Les diagnostics d'état sanitaire des monuments nationaux

Le CMN a continué, en 2010, la réalisation des diagnostics de l'état sanitaire de l'ensemble des monuments nationaux entreprise en 2009. Ces études, confiées aux architectes en chefs des monuments historiques et à des


1

bureaux d'études spécialisés, comprennent un bilan de l'état de conservation des couvertures et maçonneries, une analyse d'ensemble de l'état des structures, un examen de la conformité des réseaux techniques, notamment d'électricité, mais aussi des systèmes de lutte contre l'incendie et contre les intrusions. Cette connaissance plus précise du parc monumental de l'établissement permet d'établir un programme de travaux d'entretien, de réparation ou de restauration prenant en compte les priorités ainsi établies.

## Les grands programmes de restauration

Le CMN a poursuivi, en 2010, ses deux missions essentielles de présentation au public et de conservation des monuments nationaux par la mise en œuvre des grands programmes de restauration, de mise en valeur et d'amélioration de l'accessibilité à tous de ses monuments les plus emblématiques ou des monuments actuellement fermés au public.

Parmi les grandes opérations achevées ou en cours en 2010, on peut citer :

- la restauration des groupes sculptés de l'Arc de triomphe à Paris, grâce au mécénat du groupe Dassault en juin (0,8 M€) ;
- la restauration du grand transept, de la porterie et du palais du pape Gélase à l'abbaye de Cluny achevée pour les célébrations en juillet 2010 du onzième centenaire de l'abbaye bénédictine (8,8 M€) ;
- l'achèvement de la restauration des cuisines et de la salle à manger du château de Jossigny (0,3 M€), qui constitue la première étape des travaux de restauration et de mise en valeur du rez-de-chaussée du monument et de ses communs ;
- la fin en septembre de la première phase de restauration des vitraux nord de la Sainte-Chapelle du palais de la Cité (2,4 M€) ;
- l'achèvement de la grande opération de restauration du clos et du couvert de la villa Cavrois à Croix à la fin de l'année (1,5 M€) ;
- la remise en état du réseau viaire des allées du domaine national de Saint-Cloud, travaux qui se poursuivront en 2011 par la réfection de l'allée de Marne et de l'allée de Versailles (2 M€) ;
- la restauration du logis royal du château d'Angers, gravement endommagé par l'incendie de janvier 2009, d'octobre 2010 à octobre 2011 (6 M€).

Parallèlement, le CMN a lancé, fin 2010, plusieurs consultations pour des chantiers de grande ampleur qui débuteront au premier semestre 2011 : restauration générale du château de Champs-sur-Marne, mise aux normes des installations techniques de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, restauration du front sud des remparts du château d'Angers, restauration des voiries du domaine national de Saint-Cloud, réaménagement de l'Hôtel de Sully, réaménagement de la boutique et de la billetterie de l'Arc de triomphe.

Enfin, les études (PAT) pour la restauration du dôme du Panthéon et de son tambour ont été commandées à la fin de l'année 2010, ainsi que la phase diagnostic de restauration du péristyle et l'étude d'accessibilité des PMR au monument. L'objectif de l'établissement est de lancer les travaux de restauration du dôme en 2012.

## Les travaux de conservation

Une partie des crédits demeure réservée à la conservation des monuments nationaux. Ce budget est consacré pour partie à des travaux de conservation confiés aux architectes en chef des monuments historiques et, pour l'autre, à des travaux de réparation dirigés par les architectes-urbanistes de l'État, conservateurs des monuments nationaux. Ces opérations ont pour objectif de pallier les urgences sanitaires, réaliser des travaux de restauration de moindre ampleur et mener des programmes plus ponctuels sur l'ensemble du parc monumental. En 2010, 16,4 M€ de crédits ont ainsi


2


3


4

été mandatés, pour la réalisation d'une centaine d'opérations de conservation en maîtrise d'ouvrage directe CMN ou déléguée aux DRAC.

La mise en œuvre de ces programmes a permis ainsi de :

• rouvrir le palais du Tau à Reims à l'issue d'une exceptionnelle campagne de travaux d'accessibilité intégrale du monument à tous les publics (1,7 M€) ;

• achever la restauration et l'aménagement en auditorium de la bergerie de la maison de George Sand à Nohant, pour permettre au domaine d'accueillir plusieurs concerts prestigieux, dans le cadre du bicentenaire de la naissance de Frédéric Chopin, en 2010 (0,67 M€) ;

• poursuivre des travaux de restauration des remparts d'Aigues-Mortes et de la tour de Constance en la dotant d'un nouvel éclairage et en améliorant son accessibilité (2,3 M€) ;

• réaliser une nouvelle muséographie dans un musée de site restauré au trophée d'Auguste à La Turbie (0,85 M€).

Par ailleurs, la DMO a lancé, en fin d'année, les consultations pour restaurer les couvertures de la ferme du château de Bussy-Rabutin (0,6 M€) et les menuiseries du château de La Motte-Tilly (1,7 M€).

## Aménager

L'un des objectifs essentiels de la réforme de la maîtrise d'ouvrage du CMN étant de mieux coordonner les travaux de restauration et d'aménagement des monuments, l'établissement a poursuivi ou engagé en 2010 des programmes significatifs en matière de mise en valeur et d'accueil du public. Outre les projets évoqués ci-dessus, relatifs à l'abbaye de Cluny, au palais du Tau à Reims, à la maison de George Sand à Nohant, au musée de La Turbie et à la salle des États de la cathédrale du Puy-en-Velay, doivent également être mentionnés les travaux menés sur la billetterie et les postes de travail de la Sainte-Chapelle, la reconversion en espace audiovisuel de l'accueil de l'abbaye de Montmajour fermé depuis près de dix ans et l'aménagement de locaux administratifs à la basilique cathédrale de Saint-Denis. Pour compléter l'action de la DMO, les monuments disposent depuis 2010 d'une enveloppe de crédits d'entretien pour entreprendre directement les travaux les plus immédiats et les plus simples ne nécessitant pas d'autorisation de travaux. Par ailleurs, une importante campagne de mise aux normes des installations électriques a été mise en place. Enfin, une part significative de l'effort du CMN en 2010 en matière d'aménagements a porté sur l'élaboration d'un cahier des charges pour le projet de conception puis de réalisation d'accueils, de billetteries et librairies-boutiques du CMN. L'objectif est de lancer la réalisation de ces travaux pour 12 sites à fin 2011 et 12 sites supplémentaires à l'automne 2012.

En conclusion, 2010 a été une année de consolidation pour la DMO tant de ses objectifs que de ses missions. Elle a également été l'occasion de mettre en place de nouvelles procédures et de bâtir un nouveau mode de fonctionnement entre les compétences métiers du siège et les monuments, mais également avec les services de l'État en charge du patrimoine, dans le cadre du contrôle scientifique et technique.
Grâce à la mise en place progressive de ses équipes, la DMO a été en mesure de mener à bien d'importantes opérations de travaux. Ainsi 26,6 M€ de crédits ont été mandatés en 2011, pour la réalisation de plus de 200 opérations de restauration, de conservation et d'aménagement, en maîtrise d'ouvrage directe CMN ou déléguée aux DRAC.
La direction a également organisé une quinzaine de consultations qui donneront lieu à la réalisation de campagnes de travaux d'envergure en 2011.

1
Restauration
à l'abbaye de Cluny

2 3 4
Restauration
à l'Arc de triomphe



# 3

# Diffuser la connaissance

- La direction scientifique : la connaissance et la gestion des collections, la documentation, la photographie
- Les Éditions du patrimoine : ouvrages parus en 2010



Tours et remparts d'Aigues-Mortes


1


2


3





# La direction scientifique : la connaissance et la gestion des collections, la documentation, la photographie

La direction scientifique (DSC) du CMN s'est vue doter d'un directeur à partir du 1er juin 2010. Conservateur général du patrimoine, ex-directeur du Centre de recherche et de restauration des musées de France, celui-ci s'est attaché à définir la nature de la démarche scientifique qu'il convient d'appliquer aux 96 monuments du CMN et à leurs collections mobilières. Ces dernières réunissent environ 100 000 biens culturels - peintures, sculptures, art graphique, objets d'art, d'archéologie, d'ethnologie, meubles meublant... Plus de la moitié des collections est présentée au public dans les monuments du réseau : sites archéologiques, abbayes, châteaux, demeures de personnalités célèbres, datant de la Préhistoire au XXe siècle.

Le vocable « scientifique » recouvre essentiellement les sciences humaines et définit une démarche qui prévoit : la vérification des sources (inventaire, discours sur les œuvres et les monuments), l'appel à l'expertise interne et externe (DRAC, musées, laboratoires, CNRS, universités) ainsi que le développement de la recherche dans les domaines de l'histoire de l'art, de l'architecture, de la conservation, sur les monuments et leurs collections. L'inventaire, exploité judicieusement, est la pierre angulaire des projets scientifiques de présentation des collections en les mettant en valeur dans les monuments. En ce qui concerne les acquisitions sur le marché de l'art, la DSC fait appel à la veille et à l'expertise des conservateurs des grands départements patrimoniaux des musées de France ainsi qu'aux spécialistes des différents domaines concernés.

La démarche scientifique s'appuie sur des outils qui sont à mettre en place. Il s'agit de trois bases de données : celle des ressources scientifiques de la bibliothèque/documentation ; d'une deuxième pour la diffusion de la remarquable collection de photographies du CMN et enfin d'une dernière, destinée à la gestion des collections.

La conservation des œuvres non exposées (près de la moitié des collections) pose un problème important en raison de l'insuffisance du volume aménagé selon les normes de la conservation préventive.

Afin de développer la recherche, la DSC travaille à l'élaboration de conventions avec l'Institut national du Patrimoine, l'Institut national d'histoire de l'art, l'École du Louvre, les universités françaises et étrangères, pour des accueils d'étudiants et doctorants dans le but de développer des connaissances et du « savoir-faire » afin de le mettre à la portée du plus grand nombre, à travers un discours juste, actualisé et attrayant, sur les monuments et les collections du CMN.

1 Abbaye de Montmajour

2 Site archéologique de Glanum

3 Abbaye du Thoronet

4 Monastère de Saorge

5 Palais Jacques Cœur à Bourges

## La direction scientifique comporte deux départements

### Le département conservation des collections est composé du :

• Service inventaire-récolement-acquisition, outre l'inventaire administratif et scientifique, son cœur de métier, il assure les activités suivantes :

> projets scientifiques de présentation des collections ;

> acquisitions ;

> récolement et post-récolement (régularisation des dossiers de donations anciennes, des dépôts, des vols et non vus) ;

> mouvement des biens (dans les monuments, inter-monuments, fin de dépôts…) ;

> gestion des vols et sinistres récents, sécurité des biens culturels ;

> création et gestion d'espaces de réserves ;

> mise en valeur des collections dans les circuits de visite.

• Service conservation-restauration-prêts qui a pour mission d'établir et de mettre en œuvre le programme global de conservation préventive, de conservation-restauration et de prêts pour les expositions en accord avec la politique culturelle et scientifique de l'établissement. Pour le patrimoine mobilier protégé au titre des monuments historiques, l'ensemble de ces missions est effectué sous le contrôle scientifique et technique des DRAC en application du code du patrimoine.

### Le département des ressources scientifiques comporte deux bureaux :

• De la photographie, il a pour principales missions l'enrichissement, la gestion et la diffusion des ressources photographiques issues des campagnes de prises de vue des monuments et des biens culturels du CMN. Il doit également assurer la gestion des droits liés aux fonds photographiques dont il a la responsabilité.

• De la documentation qui a vocation à répondre aux demandes des différents services du siège et des monuments. Sa mission consiste essentiellement à acquérir par différentes voies les documents nécessaires à l'activité des autres services du siège.

## Intervention des agents de la direction scientifique du Centre des monuments nationaux à l'École du Louvre et à l'Institut national du Patrimoine (INP)

• Cours de synthèse de l'Histoire de la peinture française à l'École du Louvre : *La peinture en France au XVII^e siècle/La peinture en France au XVIII^e siècle*, par Magali Bélime-Droguet, attachée d'études au département conservation des collections à la direction scientifique.

• Cours sur la décontamination biologique à l'Institut national du patrimoine : *Les méthodes de traitement, analyse et perspective*, par Agnoko-Michelle Gunn,







1 Place forte de Mont-Dauphin

2 Tour Pey-Berland à Bordeaux

3 Chaumière aux coquillages à Rambouillet

chef de service conservation-restauration à la direction scientifique.

• Participation à la formation sur les risques chimiques à l'Institut national du Patrimoine : *Les méthodes non chimiques de traitement contre l'infestation*, par Agnoko-Michelle Gunn, chef de service conservation-restauration à la direction scientifique.

## Publications des agents de la direction scientifique du CMN

• Magali Bélime-Droguet, attachée d'études au département conservation des collections à la direction scientifique :

• *Le rôle de la couleur dans une demeure de la Renaissance*, Colloque international « Couleur de la morale, morale de la couleur », sous la direction de Jean-Loup Korzilius, Montbéliard, 16 et 17 septembre 2005, Laboratoire des sciences historiques, Section des Sciences d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université de Franche-Comté, Besançon, 2010, p.105-116 ;

• *La Tenture de l'Histoire d'Henri III au château de Cadillac*, dans « Fêtes et crimes à la Renaissance : la cour d'Henri III », exposition au château de Blois, 8 mai-24 août 2010, p.11, n° 63 ;

• *La galerie de Pharsale au château d'Ancy-le-Franc : un décor en quête d'auteur*, dans « Cahiers d'histoire de l'art », octobre 2010, p. 6-14 ;

• *Anonyme d'après Ambroise Dubois*, Théagène mettant le feu à l'autel avec la torche de Chariclée ou Le Sacrifice, vers 1610, notice dans le catalogue de l'exposition « Henri IV à Fontainebleau, un temps de splendeur », château de Fontainebleau, 7 novembre 2010 – 28 février 2011, 2010, p. 108, n° 61 ;

• Élisabeth Portet, attachée d'études au département conservation des collections à la direction scientifique :

• Dix notices, dans le catalogue de l'exposition « Un siècle de paysages, les choix d'un amateur », présenté au musée des Beaux-Arts de Lyon (19 juin – 4 octobre 2010), Hazan, Paris, 2010.

• Renaud Serrette, attaché d'études au département conservation des collections à la direction scientifique :

• *Les enfants de Boucher, du château de Crécy au château de Sceaux*, dans *L'Estampille – L'objet d'art*, n° 459, juillet-août 2010, p. 2-8 ;

• *Les collections du château de Châteauneuf-sur-Loire*, dans le catalogue de l'exposition « Châteauneuf-sur-Loire. Le château révélé » présentée, au musée de la Marne de Loire (septembre – décembre 2010), 2010, p. 83-92 + 28 notices ;

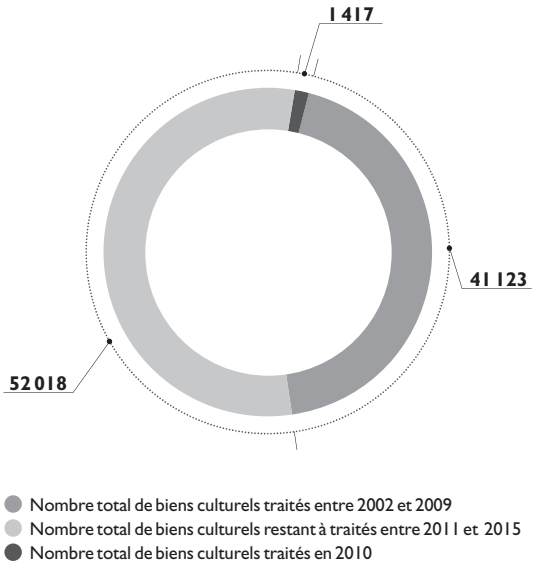
• *Balade parisienne, rive-droite, rive-gauche* dans *Amazing France*, édition spéciale juin 2010 (magazine officiel du Pavillon français à l'Exposition universelle de Shanghai), p. 167-175 ;

• *Toulouse, cité de la Musique* dans *Amazing France*, n° 13, mars 2010, p. 64-75.

# L'inventaire général administratif

L'inventaire estimatif général s'élève à 94 558 biens culturels pour 73 monuments conservant des collections ; soit une progression de 1 786 biens par rapport à 2009. Il ne sera achevé qu'à la fin de l'année 2015 pour les 47 034 biens restant à traiter. L'arrivée en 2011 d'un chef de département et la mise en œuvre d'une base de données opérante pour l'inventaire et le récolement permettra d'accélérer la finalisation de la base de données.

**Répartition des biens culturels dans l'inventaire général administratif**




## Le chantier de la base de données *Collectio*

Le chantier de la migration des données d'inventaire et de gestion *Collectio* vers une nouvelle application est programmée pour 2011-2012. Le travail de corrections préalable a permis la reprise de 3 422 occurrences.

## Les campagnes d'inventaires

Les nouvelles campagnes d'inventaire ont été les suivantes : au fort Saint-André à Villeneuve-lez-Avignon (pré-inventaire : 80 biens) et au site archéologique d'Ensérune (1 200 biens). Celles lancées avant 2007 (décentralisation) ont été poursuivies et traitées sur *Collectio*, soit 3 115 biens culturels (récolés *in situ*, saisis ou corrigés sur *Collectio*).

# L'inventaire scientifique et les projets scientifiques de présentation des collections

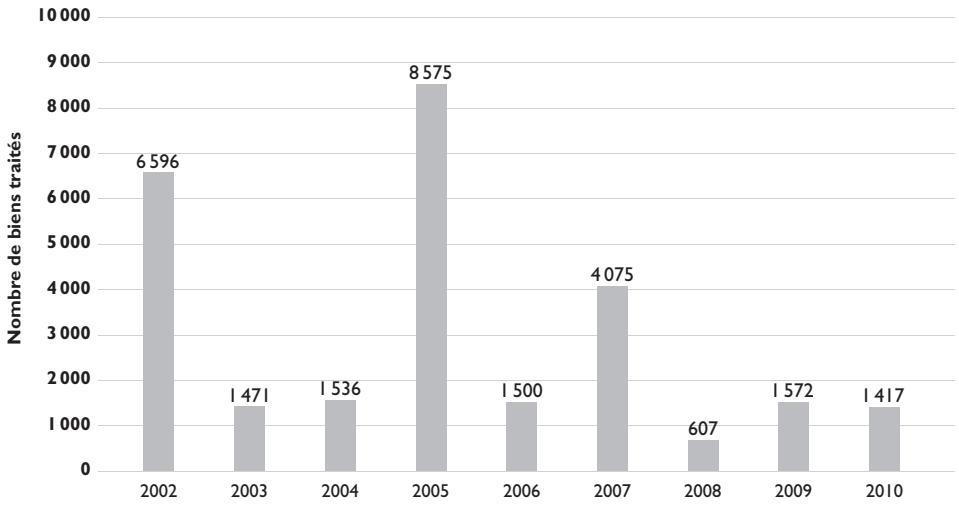
## Les projets scientifiques de présentation des collections

Le projet scientifique, établi par monument, est un document qui synthétise les problématiques liées à la présentation, la conservation et à l'acquisition des collections. Il propose des usages spécifiques déterminés par une époque d'occupation, ou un état historique, impliquant un remeublement éventuel.

## La mise en valeur ou muséographie des collections dans les circuits de visite

Les principales opérations en 2010 ont été, en lien étroit avec la direction du développement culturel et des publics : l'installation des collections dans le nouveau circuit de visite de l'abbaye de Cluny, la poursuite du

**Bilan du traitement des inventaires entre 2002 et 2010**



redéploiement des collections aux châteaux d'Azay-le-Rideau et de Cadillac.
Les projets au trophée d'Auguste à La Turbie, au palais du Tau à Reims, à l'Hôtel de Sully, aux châteaux de Pierrefonds et de Rambouillet verront leur aboutissement en 2011-2012.

### La consultation, information et diffusion sur les collections

La direction scientifique du CMN renseigne sur les collections soit en interne (collaborateurs de l'établissement), soit les chercheurs, restaurateurs ou professionnels de la culture (conservateurs des monuments historiques ou des musées). En 2010, 25 demandes ou consultations ont été effectuées.

Dans le cadre du programme de numérisation des collections, soutenu par le ministère de la Culture et de la Communication, l'Institut international de la Marionnette de Charleville-Mézières a mis en place un portail internet « Art de la marionnette » destiné à faciliter l'accès du grand public à ce patrimoine. La direction scientifique du CMN a été sollicitée pour la rédaction de 140 notices sur les marionnettes de Maurice Sand conservées à Nohant. Cette opération a été réalisée avec la participation du service conservation-restauration et du bureau de la photographie de l'établissement.
Les acquisitions d'œuvres d'art sont diffusées dans la revue scientifique et technique des monuments historiques *Monumental* depuis 2003, que le CMN édite pour le compte de la Direction générale des patrimoines du ministère de la Culture et de la Communication ; 193 biens culturels ont pu ainsi être portés à l'attention du public.

### Le travail de recherches et création de dossiers d'œuvres

Dans le cadre de l'étude de nouveaux parcours de visite et de l'enrichissement des collections, des recherches sont menées, entre autres, à la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, à la documentation des musées d'Orsay et du Louvre, aux Archives nationales et à la Bibliothèque nationale de France. La constitution de ces dossiers d'œuvres, lancée en 2005, a permis l'élaboration de 2 250 dossiers, soit 109 nouveaux réalisés en 2010.

## Les acquisitions

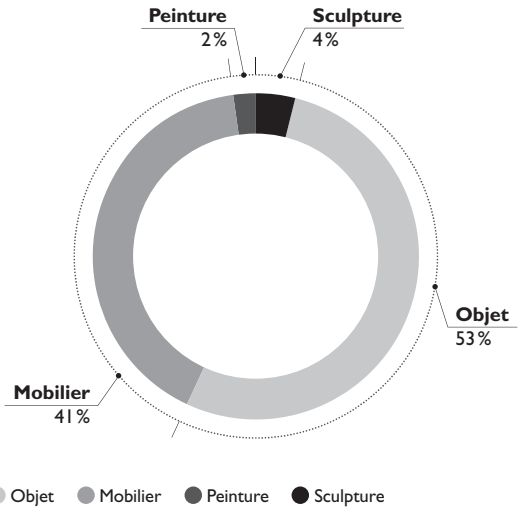
### Les acquisitions à titre onéreux et gracieux

La nouvelle politique d'enrichissement des collections a pour but de rationaliser les acquisitions à titre gracieux (dons et legs, dépôts), et à titre onéreux (ventes publiques et galeries) suivant des orientations données par deux documents essentiels en lien avec les schémas directeurs des monuments du CMN : le projet scientifique de présentation des collections et l'état des lieu des besoins et propositions. La Direction générale des patrimoines attribue à l'établissement une subvention pour mener à bien cette politique d'acquisition. En 2010, celle-ci est d'un montant de 389 500 €. Le comité consultatif des collections a été réuni une seule fois en 2010 en raison de sa réorganisation mais sa délégation permanente a été consulté 28 fois. 28 dossiers ont ainsi été instruits en 2010 dont 14 sans suite.



1
Palais du Tau à Reims

**Répartition des acquisitions à titre onéreux par typologie de biens**



| Nom du fournisseur | Date de vente | Type d'acquisition | Bien culturel | Montant (en €) | Monument | N° DPOM |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Galerie LP Bresset et Fils | 18/02/10 | achat négocié | Meuble prie-dieu, France, XVIIe | 4 400,00 | Hôtel de Sully | 1219 |
| Galerie LP Bresset et Fils | 18/02/10 | achat négocié | Paire de chenets fer et bronze, France, XVIIe | 3 100,00 | Hôtel de Sully | 1220 |
| Galerie Altéro | 18/02/10 | achat négocié | Guéridon, France, XVIIe en bois doré et sculpté | 20 000,00 | Hôtel de Sully | 1221 |
| Galerie Voltaire Antiquités | 18/02/10 | achat négocié | Garniture de cheminée de sept vases, porcelaine en bleu et blanc, Chine | 7 500,00 | Hôtel de Sully | 1222 |
| Galerie Saint-Martin | 18/02/10 | achat négocié | Table époque XIXe, marqueterie d'écaille et d'ivoire | 11 500,00 | Hôtel de Sully | 1223 |
| Fraysse et associés | 10/03/10 | vente publique | Porte-cierges en fer forgé, Espagne, XV-XVIe | 2 752,55 | Azay-le-Rideau | 1224 |
| Fraysse et associés | 10/03/10 | vente publique | Loquet en fer forgé, gravé et ajouré, France, XVIIe | 525,49 | Cadillac | 1225 |
| M & Mme Brunel | 04/06/10 | achat négocié | Surtout à fond de glace « La forêt » par Christofle (14 pièces) | 55 000,00 | Rambouillet | 1226 |
| Aguttes | 16/04/10 | vente publique | Table dite « à croix de Lorraine », noyer, France XVIe | 20 985,00 | Montal | 1228 |
| Aguttes | 16/04/10 | vente publique | Paire de chenets fer et bronze, France XVIe | 19 126,20 | Azay-le-Rideau | 1229 |
| Aguttes | 16/04/10 | vente publique | Table à tréteaux, chêne, France, fin XVe-début XVIe | 21 604,60 | Villeneuve-Lembron | 1231 |
| Galerie Bellanger | 01/10/10 | achat négocié | Portrait de Fouquier-Tinville par François Martin | 35 000,00 | Conciergerie | 12136 |
| Galerie Steinitz | 01/10/10 | achat négocié | Cabinet en laque, XVIIe | 110 000,00 | Hôtel de Sully | 12138 |
| Galerie Bellanger | 09/11/10 | achat négocié | Portrait de Le Corbusier par les frères Martel | 15 000,00 | Villa Savoye | 12137 |
| Blanchet & associés | 29/11/10 | vente publique | Paire de chaises à bras | 1 983,00 | Cadillac | 1239 (1 à 3) |
| Christie's Londres | 30/11/10 | vente publique | Ensemble de 8 chaises | 9 839,00 | Cadillac | 1240 (1 à 8) |
| Christie's Londres | 08/12/10 | vente publique | Tableau La Vieille et Charité de Michel Corneille | 46 822,29 | Maisons | 1241 |
| Delorme & Collin du Bocage | 10/12/10 | vente publique | Six chaises, noyer mouluré, XVIIe | 12 390,00 | Cadillac | 1243 (1 à 6) |
| Christie's Amsterdam | 14/12/10 | vente publique | Paire de chenets à marmousets | 8 433,75 | Cadillac | 1242 (1 à 2) |
| Encadreur Kauffmann | | | Encadrement Tableau d'Artémis | 4 200,00 | Cadillac | |
| Encadreur Atelier Dufon | | | Encadrement Tableau Théagène et Chariclée | 693,58 | Cadillac | |
| Encadreur RM Diffusion | | | Réencadrement 12 gravures de prisons de Piranèse | 1 294,91 | Vincennes | |
| Encadreur Atelier Dalbergia | | | Encadrement Tableau d'Andromaque | 5 346,12 | Azay-le-Rideau | |
| | | | **Montant total des acquisitions 2010** | **417 496** | | |

### Régularisation des donations

Les biens culturels donnés au CMN ou à l'État avant le 1er janvier 2006 et dont l'acquisition n'a pas été validée par le Comité consultatif des collections font l'objet d'une procédure de régularisation. Il s'agit le plus souvent de biens acquis par des associations et déposés sans convention dans les monuments ou encore prêtés lors d'exposition et jamais récupérés par leur propriétaire. Le lancement en 2008, d'un travail de régularisation important pour la donation des Amis du château de Maisons à Maisons-Laffitte, soit 230 biens, a pu aboutir en 2010. Les chantiers lancés en 2009-2010 avec les Amis de Saint-Cloud (pour 44 biens) et avec Madame Sabatier pour l'Hôtel de Lunas (pour 250 biens) sont en cours de régularisation pour 2011. Plusieurs centaines de biens culturels seraient concernées par ce travail de régularisation, notamment à la place forte de Mont-Dauphin, aux châteaux de Talcy et de Cadillac.

## Le récolement et le post-récolement

### Le récolement

**• Récolement des collections CMN après inventaire**

Un rythme décennal sera adopté à l'image des récolements effectués sous le contrôle du service des Musées de France. Le premier récolement débutera en 2016 avec les collections du château de Jossigny. Celui des collections du site archéologique de Glanum s'est poursuivi en 2010, et 279 biens culturels ont été récolés.

**• Récolement des collections CMN déposant**

Le récolement des biens déposés par le CMN dans les institutions muséales ou auprès des collectivités territoriales s'est poursuivi selon le plan de récolement 2009-2014, fixé par la Commission de récolement des dépôts d'œuvres de l'État.

Cette année, 612 biens culturels en Île-de-France, Champagne-Ardenne, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Picardie et Languedoc-Roussillon ont été récolés, contre 90 en 2009. Il reste 152 biens culturels à récoler à ce jour auxquels il faudra ajouter de nouveaux dépôts en cours de redécouvertes pour 2011.

## La régularisation des dépôts consentis et nouveaux dépôts (CMN déposant)

Au total, 1059 biens culturels sont déposés dans des institutions nationales ou des collectivités territoriales (contre 930 en 2009), soit 129 biens culturels supplémentaires en nouveaux dépôts ou dépôts anciens identifiés lors de l'inventaire.

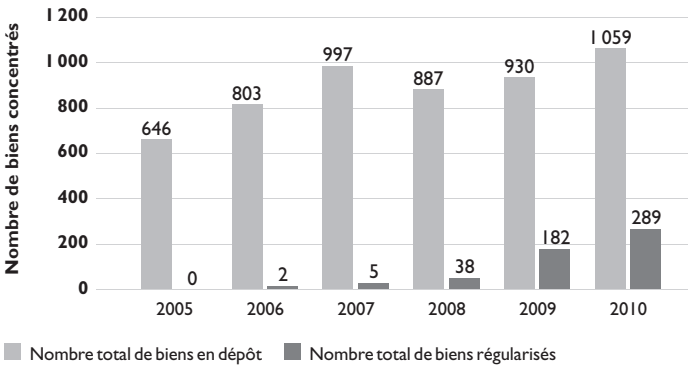
## La régularisation des dépôts reçus (CMN dépositaire)

Il s'agit d'en effectuer les régularisations. Les dossiers sont en cours de traitement pour le Musée national du Moyen Âge, Thermes et Hôtel de Cluny, le département des objets d'art du Louvre, le Mobilier national, ou avec les associations.
Par ailleurs, une politique de suivi des retours de dépôts a été mise en place liée aux projets scientifiques de présentation des collections.

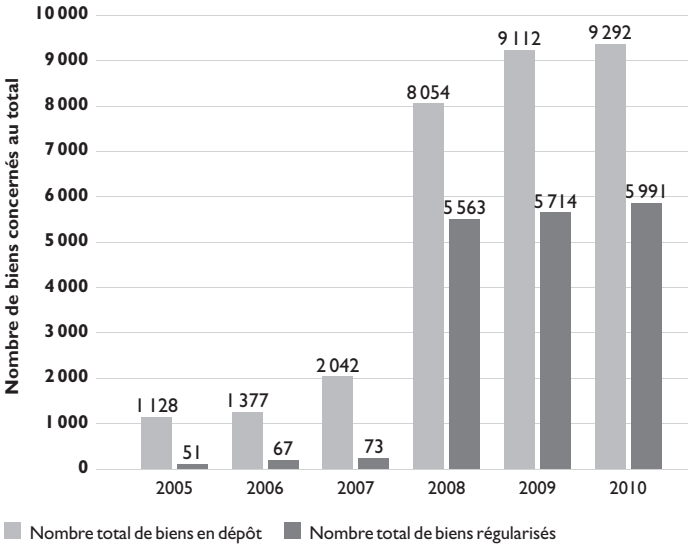
**En 2010, ont été retournés chez les déposants :**
- 51 biens conservés au domaine national de Saint-Cloud au Mobilier national ;
- 1 bien conservé au château de Rambouillet à la Cité de la céramique de Sèvres ;
- 5 biens conservés à la forteresse de Salses au FNAC.

L'état des lieux des dossiers de dépôts donne 9292 biens culturels déposés dans les collections (contre 9112 en 2009), soit 172 biens culturels supplémentaires en nouveaux dépôts ou dépôts anciens identifiés lors de l'inventaire. La répartition est de 5991 dossiers régularisés contre 3301 dossiers à régulariser.

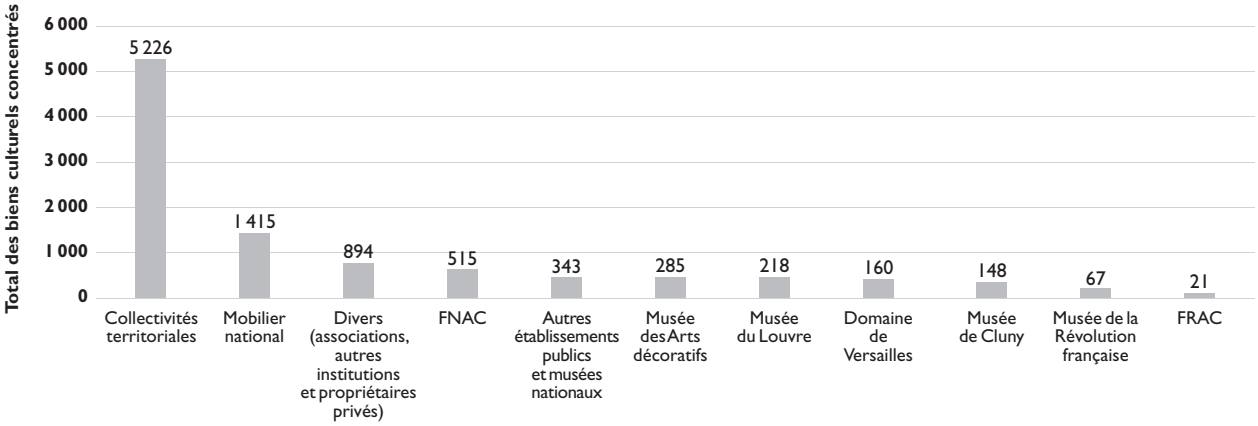
### Évolution des dépôts consentis par le Centre des monuments nationaux entre 2005 et 2010




### Évolution des dépôts reçus par le Centre des monuments nationaux entre 2005 et 2010




### États des lieux des biens culturels déposés dans les monuments du CMN par institution déposante







1
Abri
de Cap-Blanc

2
Château
de Cadillac

## La régie du mouvement et de la réserve générale

### Les collections

La mise en œuvre de travaux sur immeuble ou le changement des parcours de visite implique un redéploiement des collections. Les chantiers de l'abbaye de Cluny, du trophée d'Auguste à La Turbie, du château d'Azay-le-Rideau, du château de La Motte-Tilly et du palais du Tau à Reims entrepris (cahiers des charges) en 2009 et en 2010 seront poursuivis en 2011.

### Les réserves

L'état des lieux dressé en 2007 a continué en 2010 pour les espaces dédiés actuellement au stockage des collections et pour les nouveaux espaces de réserve à prévoir dans les monuments :

- des conseils ou aides en manutention apportés pour les réserves du château d'Aulteribe (sièges et peinture) ;
- la réserve du château de Cadillac finalisée pour la partie lapidaire ;
- la réserve provisoire pour les collections du château de Montcaret installée au château de Cadillac ;
- une nouvelle réserve pour le lapidaire à l'abbaye de Cluny mise en œuvre ;
- un complément de réserve pour le lapidaire du château d'Azay-le-Rideau.

### Le lieu de stockage et de transit du château de Champs-sur-Marne

Dès sa mise en place en 2008, 452 biens culturels ont été installés, notamment les collections liées à l'Hôtel de Sully. Aujourd'hui, 1 100 biens sont conservés dans cette réserve pour une valeur d'environ 1 700 000 €. Les collections méritent une véritable réserve générale aux normes de la conservation préventive.

### Les mouvements et les manipulations des biens

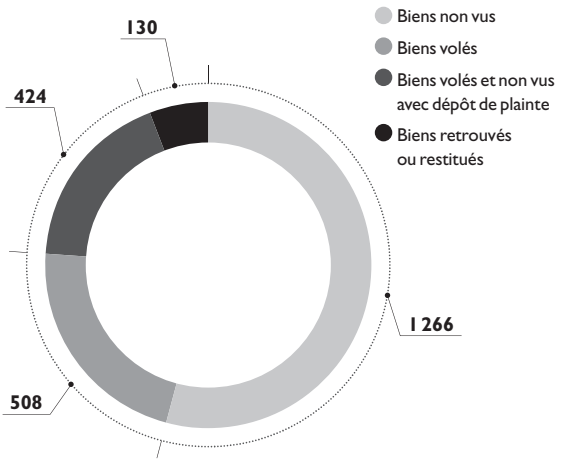
Réalisés dans différents cadres, lors des inventaires, des nouveaux accrochages ou présentation des collections, de prêts inter-monuments, de retours des dépôts, de campagnes photographiques, de sorties ou de mises en réserves, en préalable des travaux sur immeuble : 1 824 biens culturels (61 dossiers) ont été déplacés et manipulés en 2010 (contre 1 396, soit 43 dossiers, en 2009).

## La gestion des biens volés et non vus

### La régularisation des dossiers vols et non vus

L'état des lieux 2010 fait apparaître 1 774 biens culturels volés ou non vus cumulés depuis plus de cinquante ans dans les collections. Ils sont répartis en 508 dossiers vols (423 avec dépôts de plainte) et 1 266 dossiers non vus (1 dossier avec dépôt de plainte), soit une progression de 9 dossiers vols et non vus constatés lors des inventaires et récolements. En revanche, 3 biens culturels ont été retrouvés en 2010 : une paire de chenets du château de La Motte-Tilly restituée par la gendarmerie de Dijon, dérobée en 2005, un plan des jardins du château de Champs-sur-Marne par Duchêne restitué par les ayants-droit, non vu depuis 2002.

### Répartition des biens culturels volés et non vus connus en 2010



### La gestion des vols et sinistres récents

Un vol d'une poignée de porte style Louis XV au château de Rambouillet est à déplorer. De nouvelles dispositions de sécurité ont été mises en œuvre en 2010 avec la mise en sécurité mécanique de 75 petits objets dans la maison de Georges Clemenceau à Saint-Vincent-sur-Jard.

## Conserver, entretenir et restaurer

### La restauration des collections mobilières

La restauration comporte deux volets : la restauration des nouvelles acquisitions et celle des collections en général. 54 opérations de restaurations dont 7 pour les nouvelles acquisitions ont été mises en œuvre et ont concerné 21 monuments.

### La conservation préventive et la décontamination biologique

Une étude préliminaire des conditions de conservation des collections site par site a été entreprise à l'aide d'un questionnaire. Cette étude pointe d'importants manques quant à la gestion du climat, de l'éclairage, du suivi sanitaire des collections et de leur environnement. Une mise à niveau des conditions de conservation est plus que nécessaire. Cette année, 12 opérations, réparties sur 8 monuments, ont permis de lutter contre les agents biologiques (traitement curatif chimique par anoxie et surveillance par pose de pièges).

## Diffuser la connaissance

### La connaissance et la gestion des collections

#### L'étude matérielle des œuvres

Elles sont de trois sortes.

**• L'évaluation de l'état de conservation avec une mise en place d'une grille de hiérarchisation en vue d'une planification.**

Les études concernant l'état de conservation de la statuaire du parc de Saint-Cloud et des marionnettes de la maison de George Sand à Nohant sont en cela exemplaires. En effet, l'examen de ces œuvres indique que celles-ci sont affectées par diverses dégradations en fonction de leur environnement immédiat. Avant toute intervention, une mise en place d'une démarche globale s'impose : celle-ci va de l'état des lieux aux interventions de restauration et aux protocoles d'entretien et de conservation préventive. L'objectif de ce mode de fonctionnement est de permettre une visibilité à long terme, grâce à une planification adéquate des interventions (en fonction du budget et des moyens humains).

**Cinq étapes dans la prise en charge de l'œuvre ont été définies :**

- l'examen de chacune des œuvres pour récolter des données concernant l'état de conservation ;
- l'organisation des données et la mise en place d'une hiérarchisation le plus objectivement possible, tout en y intégrant des notions d'urgence ;
- la planification des interventions à court, moyen et long termes. Cette méthodologie permet d'aborder de façon sereine les opérations et de prendre des décisions justes ;
- l'intervention de restauration qui est l'occasion d'approfondir la connaissance sur l'histoire, les matériaux et les techniques de l'œuvre ;
- la mise en place de protocoles de conservation préventive, avec des réflexions sur les protections physiques (bâche, abri ou un transfert en réserve) pendant les mois d'hiver par exemple pour les sculptures des parcs.

**• L'étude préalable à une restauration**

Sont concernés : le palais du Tau à Reims avec les caissons du carrosse du sacre de Charles X, le château de Châteaudun avec la peinture murale de la chapelle « *Le Jugement dernier* » (XV^e siècle), le château de Cadillac avec les lambris de plafond (début XVII^e siècle), le trophée d'Auguste à la Turbie avec les moulages en plâtre (XX^e siècle), le château de Montal, avec les tentures murales (fin XIX^e siècle), soit cinq opérations.

**• L'étude physico-chimique**

Ce volet a été réalisé dans des laboratoires spécialisés comme :

- le C2RMF (Centre de recherche et de restauration des musées de France) pour l'imagerie scientifique et l'étude de la couche picturale. Deux tableaux ont bénéficié d'une telle étude : *Andromaque s'évanouissant en apprenant la mort d'Hector* (2^e moitié du XVI^e siècle) au château d'Azay-le-Rideau et *Théagène mettant le feu à l'autel avec la torche de Chariclée* (vers 1620) au château de Cadillac ;
- le LRMH (laboratoire de recherche des monuments historiques pour la microbiologie et le lapidaire) pour identifier la colonisation microbiologique du plancher de la salle des États au cloître de la cathédrale du Puy-en-Velay et permettre aux travaux de se poursuivre. Des prélèvements de champignons et d'échantillons de pierre sur l'œuvre *La France couronnant l'industrie* ont également été effectués au domaine national de Saint-Cloud ;
- le laboratoire d'archéologie des métaux (Nancy) a analysé les caissons du carrosse du sacre de Charles X ;
- le laboratoire M.S.M.A.P. a étudié la couche picturale des lambris de plafond du château de Cadillac ;
- le laboratoire ERM Poitiers a analysé la couche picturale de la peinture murale *Le Jugement dernier* du château de Châteaudun.

## Restaurations et décontaminations biologiques
## Restaurations des nouvelles acquisitions

| Monument | Objet | Suivi du dossier |
|---|---|---|
| Château d'Assier | Nettoyage du buste d'Alexandre, attribué à Girolamo della Robbia, terre cuite vernissée, XVIe siècle, provenant de la façade du château d'Assier. | Lancé en 2009 / achevé en février 2010 |
| Château d'Azay-le-Rideau | Désinfestation et restauration d'un dressoir XVIIe siècle. | Lancé en 2009 / achevé en 2010 |
| Château de Cadillac | Restauration du support et de la couche picturale de 2 tableaux début XVIIe siècle : « Théagène et Chariclée » et « Artémise ». | Lancé en 2009 / achevé en 2010 |
| Château de Voltaire à Ferney | Restauration, tapisserie « L'Amérique », Flandres, vers 1700, 258 x 327 cm. | Lancé en 2009 / achevé en 2010 |
| Château de Maisons à Maisons-Laffitte | Restauration et accrochage d'une tapisserie « Le Retour d'Égypte », laine et soie, 308 x 476 cm, Paris, début XVIIe siècle. | Restauration débutée en 2009 livrée le 6 juillet 2010 |
| | Restauration de la dorure ancienne des bois et regarnissage de 4 fauteuils, estampillés Georges Jacob, vers 1780. | Restauration lancée en 2009 achevée en décembre 2010 |
| Domaine national de Rambouillet | Nettoyage du surtout « La Forêt », Christofle, 1900. | Restauration 2010 |
| Château de Villeneuve-Lembron | Restauration d'une tapisserie « Godefroy de Bouillon », Aubusson, XVIIe siècle. | Restauration lancée en 2009 achevée le 16 février 2010 |

## Restaurations des collections

| Monument | Objet |
|---|---|
| Château d'Angers | Restauration des œuvres complètes du roi René, illustrées par M. Hawke, in 4° brochés en 4 volumes. |
| Château d'Azay-le-Rideau | Traitement préventif des infestations et restauration d'une sculpture en bois représentant saint Christophe, XIXe siècle. N° inventaire AZA1933000230 : classé au titre d'objet le 21/10/1947. Autorisation de travaux n°0370141000018. |
| | Restauration du support et de la couche picturale d'un portrait de femme dit « Femme à la Pensée », panneau XVIe siècle, 55,5 x 38 cm, et de son cadre 66 x 46,5 cm. Dépôt Versailles (MV7649). En collaboration avec le C2RMF Versailles. Accord CMH et accord du déposant. |
| | Traitement des bûches de cheminée. |
| | Suivi sanitaire des salles d'exposition. |
| | Restauration des bois et des bronzes ; garnissage d'une banquette de billard, époque Empire. |
| | Restauration d'un lit en chêne, style Renaissance, XIXe siècle. |
| Château de Cadillac | Complément de restauration d'un cabinet XVIIe siècle, dépôt Écouen. |
| | Nettoyage éléments plafond peint XVIIe siècle. |
| | Restauration 4 volets intérieurs peints et châssis. |
| | Restauration de 2 ensembles de boiseries murales peintes, traitement insecticide et pose. |
| Château comtal et remparts de la cité de Carcassonne | Mise en sécurité, consolidation et fixation de 3 éléments lapidaires (consoles sculptées). |
| Château de Castelnau-Bretenoux | Conservation d'un polyptique sculpté et peint en albâtre. |
| | Conservation d'une statuette en bois polychrome *Vierge à l'Enfant*, H : 32 cm. |
| | Conservation d'une statuette en bois polychrome *Vierge à l'Enfant*, H : 34 cm. |
| | Conservation d'une sculpture *La Nativité*, bois polychrome, 30 x 35 cm. |
| | Conservation d'un groupe sculpté, bois peint, *Le Christ et les pèlerins d'Emmaüs*. |
| | Conservation d'un dais en bois sculpté et doré. |
| | Conservation de 2 colonnettes en bois sculpté doré, H : 75 cm. |
| | Conservation de 2 éléments de retable en bois sculpté doré, H : 110 cm. |
| Château de Champs-sur-Marne / Domaine national de Saint-Cloud | Restauration du piétement, de la caisse et du mécanisme d'un piano à queue, Chickering & Sons, 1873. |
| Château de Châteaudun | Traitement préventif infestations ; restauration de 5 chaises « hollandaises XVIIe siècle » (dépôt Arts décoratifs). N° inventaire CHA2005000010 : classé au titre d'objet le 17/07/1970. Demande faite au déposant – Réponse en attente. |
| | Décrochage d'une tapisserie « Olinde et Sophronie », d'après Michel Corneille, Paris, début XVIIe siècle, en vue de son examen pour restauration. Accord du CMH. |
| Abbaye de Cluny | Restauration des éléments lapidaires (chapiteau, tombeau de saint Hugues, colonnette, tailloir, 3 petits chapiteaux) pour l'exposition « Cluny, apogée de l'art roman ». |
| | Restauration d'un chapiteau polychrome et sarcophage passage Galilée. |
| | Descellement d'éléments lapidaires du farinier. |
| | Restauration / nettoyage de fragments de mosaïque. |
| | Transfert du lapidaire de la réserve fanfare vers la réserve du cloître sud. |

## Restaurations des collections

| Monument | Objet |
|---|---|
| Château de Jossigny | Traitement curatif et préventif et restauration du mobilier de cuisine et d'éléments en bois destinés à la préparation culinaire (12 pièces). N° inventaire JOS1949000050 : classé au titre d'objet le 22/02/1944 pour dix pièces sur douze. Autorisation de travaux n° AO7708300002. |
| | Nettoyage et restauration d'une batterie de cuisine en cuivre (95 pièces) et d'éléments en métal destinés à la préparation culinaire (46 pièces). |
| | Restauration bois et couche picturale de 12 chaises de salle à manger cannées, XVIIIe siècle. |
| Maison des Jardies | Restauration garniture chaise « chinoise » en bois noirci, ayant appartenue à Léon Gambetta. |
| Hôtel de Lunas | Retissage d'une brocatelle à l'identique soie et lin cramoisi pour tentures murales et sièges. |
| | Restauration d'un meuble en marqueterie de style « Boulle », XIXe siècle, et bronzes de la cheminée en pendant (salon rouge). N° inventaire LUN197400523 : classé au titre d'objet le 13/10/1966. Demande faite – Devis transmis par le CMH. |
| Château de Maisons | Désinsectisation mouches et préventive ; dératisation préventive (contrat d'un an). |
| Château de Montal | Restauration d'un tapis brodé XVIIe siècle, XIXe siècle, laine, 76 x 64 cm. |
| | Dépose et constats d'état de 3 panneaux de cuir peint et doré, XVIIe siècle. |
| | Restauration de 2 panneaux de cuir peint et doré XVIIe siècle (dessus-de-cheminées de la chambre au cerf et chambre jaune), et de 2 coussins d'autel de cuir peint, XVIIe siècle. |
| Maison de George Sand à Nohant | Traitement et désinsectisation de volume (réserve des combles des monuments). |
| | Suivi sanitaire du circuit de visite et des réserves. |
| | Traitement curatif de la collection de marionnettes de Maurice Sand. |
| | Fourniture et pose de 3 DEIV (chameleon 2x2). |
| Panthéon | Restauration du cénotaphe de Jean-Jacques Rousseau. |
| Domaine national de Rambouillet | Traitement antimites et pose de pièges à phéromones pendant l'exposition « Si la couronne de Julie était en laine... ». |
| Domaine national de Saint-Cloud | Suivi de la mise en place de l'échafaudage et de son électrification lors du chantier de 2 sculptures du parc : *Neptune* et *Apollon*. |
| | Restauration (nettoyage et consolidation) d'une sculpture du parc, *Neptune*, XIXe siècle. |
| | Complément de restauration (nettoyage et consolidation) d'une sculpture du parc, *Neptune* par Daumas, XIXe siècle. |
| | Complément de restauration (nettoyage et consolidation) sculpture du parc, *Cérès*. |
| | Restauration (nettoyage et consolidation) d'une sculpture du parc, *Apollon*, XIXe siècle. |
| Forteresse de Salses | Restauration de « Dicover 1 », œuvre néon de Jean-Luc Vilmouth, dépôt FNAC. |
| Château de Talcy | Suivi sanitaire des salles d'exposition. |
| | Traitement et consolidation des bois de trois fauteuils (salle des Gardes, chambre de Charles IX et chambre de Catherine de Médicis).<br>N° inventaire TAL1933000090 : classé au titre d'objet le 03/06/1926. N° inventaire non identifié : classé au titre d'objet le 23/03/1946. N° inventaire TAL1933000135 : classé au titre d'objet le 23/03/1946. Demande faite au CMH – Accord de principe, attente de l'autorisation formelle. |
| Château de Villeneuve-Lembron | Remontage du lit dit « de François Ier ». |
| | Traitement mobilier de Villeneuve. |
| Château de Vincennes | Intervention sur une œuvre de la Sainte-Chapelle : refixage de l'aile d'un ange présenté dans le cadre de l'exposition « Les anges musiciens ». |
| | Nettoyage du monument funéraire du duc d'Enghien. |

## Études préalables aux restaurations

| Monument | Objet |
|---|---|
| Château de Bussy-Rabutin | Étude (constats d'état et préconisations) concernant 3 sculptures du parc (Junon et son paon, Cybèle, Jupiter). |
| Château de Cadillac | Étude de panneaux de bois peints et de lambris de plafond. |
| Château de Châteaudun | Étude en vue de la restauration de la peinture murale de la chapelle : *Le Jugement dernier*.<br>Classé au titre d'objet le 06/07/1918. Demande du CMH (dossier initié en 2009). |
| Trophée d'Auguste à La Turbie | Constats d'état et protocole de restauration des plâtres. |
| Château de Montal | Étude sur les textiles muraux (brocatelle) des salles du premier étage. |
| Maison de George Sand à Nohant | Constats d'état de la collection de marionnettes de Maurice Sand. |
| Palais du Tau à Reims | Étude préalable d'un caisson peint et étude des textiles de la salle du Sacre.<br>Demande du CMH (dossier initié en 2009). |
| Domaine national de Saint-Cloud | Bilan de l'état des sculptures du parc. |





1
Château
de Bouges

2
Château
de Châteaudun

**• Les prêts pour les expositions temporaires**

Les demandes de prêts proviennent à la fois de la France et de l'étranger. La direction scientifique du CMN a pris en charge l'étude des dossiers depuis le mois de juin 2009. L'instruction de ces derniers se trouve à présent facilitée par la mise en place d'une procédure de prêt, accessible sur intranet et à terme sur internet. Au cours de l'année 2010, vingt-quatre dossiers de demande de prêt ont été instruits et quinze ont fait l'objet d'un accord (représentant 120 biens culturels). L'ensemble de ces dossiers concerne les collections de dix-neuf monuments dont les plus sollicités sont : château de Champs-sur-Marne, domaine national de Saint-Cloud, maison de George Sand à Nohant, château de Cadillac, château de Maisons à Maisons-Laffitte, palais du Tau à Reims et site archéologique de Glanum à Saint-Rémy-de-Provence.

Parmi les prêts accordés, deux dossiers ont concerné des institutions étrangères : National Gallery de Londres (tableau de Paul Delaroche déposé par le musée Carnavalet à la Conciergerie) et au Palais du Té de Mantoue (quatre tapisseries de la tenture de « L'Histoire de Moïse » conservées au château de Châteaudun).

Le CMN a été sollicité à deux reprises par le musée Lattara (Montpellier) pour ses collections archéologiques (objets provenant des sites d'Ensérune et de Glanum).

**Transports d'œuvres**

| Monument | Objet |
|---|---|
| Château d'Azay-le-Rideau | Transport de la *Femme à la Pensée*, Azay-le-Rideau – C2RMF Versailles. |
| | Transport du tableau *Andromaque s'évanouissant à la mort d'Hector* – C2RMF. |
| Château de Villeneuve-Lembron | Complément de transport pour la livraison de la tapisserie *Godefroy de Bouillon*, après restauration et transport de meubles depuis le château de Villeneuve-Lembron à Hygiène Office à Wissous. |
| Château de Cadillac | Transport de la tapisserie *Théagène et Chariclée* du château de Cadillac à celui de Champs-sur-Marne. |
| Château de Maisons | Transport de 2 toiles roulées du château de Maisons à Montreuil. |
| | Devis complémentaire pour le transport de 2 toiles roulées du château de Maisons à Montreuil. |
| Château de Champs-sur-Marne | Transport de la tapisserie *Théagène et Chariclée* du château de Champs-sur-Marne au C2RMF Louvre. |
| Domaine national de Rambouillet | Transport de *La Forêt* depuis l'Hôtel de Sully chez Christofle, rue Royale puis au château de Champs-sur-Marne, après restauration. |
| Domaine national de Saint-Cloud | Transport d'un piano Chickering du château de Champs-sur-Marne à l'atelier Maurice Rousteau. |

## Prêts accordés en 2010

| Exposition | Dates | Emprunteurs | Monuments CMN | Biens culturels |
|---|---|---|---|---|
| Le vin, nectar des dieux, génie des hommes | 30.11.2009 au 30.06.2010 | Musée archéologique Lattara – Montpellier | Site archéologique d'Ensérune | • Mobilier archéologique de la tombe 163 (auteur inconnu ; fin IVe – début IIIe siècle av. J.-C.). |
| Passion baroque | 15.01.2010 au 21.02.2010 | Musée Adrien Mentienne Ville de Bry-sur-Marne | Château de Champs-sur-Marne | • Miroir d'applique (auteur inconnu ; XIXe siècle).<br>• Portrait de louis XIV dans sa minorité (Pierre Mignard ; XVIIe siècle).<br>• Maquette d'opéra (atelier de Piero Bonifazio Algiéri ; 1757-1760). |
| À la découverte de Napoléon | 16.01.2010 au 29.03.2010 | Château-musée de Boulogne-sur-Mer | Colonne de la Grand Armée à Wimille | • 2 insignes de la Légion d'honneur (auteur inconnu ; 1er quart du XIXe siècle).<br>• Buste du vice-amiral Bruix (Auguste Ottin ; 1843). |
| Exposition-étude autour d'un tableau de Paul Delaroche | 24.02.2010 au 23.05.2010 | The National Gallery Londres | Conciergerie Dépôt du Musée Carnavalet | • Tableau : *Le dernier adieu des Girondins le 31 octobre 1793* (Paul Delaroche ; 1856). |
| La vie dans les petits appartements au XVIIIe siècle | 20.03.2010 au 06.06.2010 | Château de La Motte-Tilly | Château de Jossigny | • Siège d'aisance (auteur inconnu ; vers 1780). |
| Les tapisseries de la famille Gonzague à la Renaissance | 28.03.2010 au 27.06.2010 | Palazzo Té Mantoue | Château de Châteaudun | • 4 tapisseries de la tenture de l'Histoire de Moïse (atelier de Dermoyen à Bruxelles ; XVIe siècle). |
| Les Duval Le Camus, peintres de père en fils | 08.04.2010 au 04.07.2010 | Musée des Avelines Ville de Saint-Cloud | Domaine national de Saint-Cloud | • Plan (auteur inconnu ; 1850). |
| Chopin l'Européen<br>Chopin en Berry | 01.05.2010 au 17.10.2010 | Ville de La Châtre | Maison de George Sand à Nohant | • 7 dessins (Maurice Dudevant ; milieu du XIXe siècle).<br>• Dessin (Pauline Viardot, milieu du XIXe siècle).<br>• Tableau (Joséphine Calamatta, 1845).<br>• Cape (auteur inconnu ; 2e moitié du XIXe siècle).<br>• Jardinière (auteur inconnu ; 1e moitié du XXe siècle). |
| Fêtes et crimes à la Renaissance : la cour d'Henri III | 08.05.2010 au 24.08.2010 | Château royal et musées de Blois | Château d'Azay-le-Rideau | • Tableau : *Procession d'entrée d'Henri III à Venise* (attribué à Palma le jeune ; 1593-1595). |
| | | | Château de Cadillac | • Tapisserie : *Le siège de La Rochelle par le duc d'Anjou en 1573* (Claude de La Pierre, 1632-1636). |
| Normandie impressionniste | 05.06.2010 au 03.10.2010 | Musée municipal de Louviers | Maison de Georges Clemenceau à Saint-Vincent-sur-Jard | • Tableau : *Plage de Belébat* (Blanche Hoschedé-Monet, XXe siècle). |
| Les arts de la table du XVIIIe au XXe siècle | 12.06.2010 au 12.09.2010 | Château de Bouges | Château de La Motte-Tilly | • 72 couverts de table (porcelaine dure de Vincennes ; fin XVIIIe siècle). |
| Henri IV, de la Navarre à la France | 18.09.2010 au 12.12.2010 | Château de Sully-sur-Loire Conseil général du Loiret | Hôtel de Sully | • Portrait de Maximilien de Béthune, duc de Sully (auteur inconnu ; 1e moitié du XVIIe siècle).<br>• Portrait en pied d'Henri IV (auteur inconnu ; 1e moitié du XVIIe siècle). |
| 1500 : l'art en France entre Moyen Âge et Renaissance | 04.10.2010 au 10.01.2010 | Galeries nationales du Grand Palais – RMN | Palais du Tau à Reims | • Reliquaire : *Nef de sainte Ursule* (attribué à Raymond Guyonnet ; 1500). |
| Henri IV à Fontainebleau | 06.11.2010 au 28.02.2011 | Château de Fontainebleau – RMN | Château de Cadillac | • Tableau : *Théagène mettant le feu à l'autel avec la torche de Chariclée* (d'après Ambroise Dubois vers 1620). |
| Alfred, George, Victor... et les autres, une constellation d'artistes romantiques en région Centre | 18.12.2010 au 09.05.2011 | Conseil général du Loir-et-Cher | Maison de George Sand à Nohant | • Tableau : *Alfred de Musset* (Maurice Sand ; milieu XIXe siècle).<br>• Tableau : *La halte des bédouins* (Frère Bey ; XIXe siècle).<br>• Dessin : *Herculanum un jour de marché* (Maurice Sand ; 1860).<br>• Dessin : *Paysage aux portes de Rome* (Maurice Sand ; 1860).<br>• Buste en plâtre de Maria Malibran (auteur inconnu ; 2e quart du XIXe siècle).<br>• Marionnette : Cassandre ou Gianduja (George Sand ; 1872). |





1
Château
de Vincennes

2
Cloître
de la cathédrale
du Puy-en-Velay

• **Exposition**
*Exposition dossier au château d'Azay-le-Rideau « Andromaque s'évanouissant en apprenant la mort d'Hector », 2 octobre 2010 au 3 janvier 2011.*
Cette exposition-dossier avait pour objet de révéler au public une acquisition majeure récemment réalisée par le Centre des monuments nationaux. Il s'agit d'un tableau représentant Andromaque s'évanouissant en apprenant la mort d'Hector, peint dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle d'après une célèbre composition de Primatice aujourd'hui perdue. Pour étayer le propos des prêts ont été sollicités : deux dessins provenant du département des arts graphiques du Louvre et de la BnF, six gravures issues du fonds de l'Ensba et un tableau d'une collection particulière espagnole.

## Les perspectives

À très court terme, l'accent sera mis sur la conservation préventive avec une sensibilisation au sein des monuments. Tout d'abord, il faut affiner les outils d'évaluation des conditions de conservation et planifier les actions visant à mettre à niveau les collections et leur environnement. À moyen terme, une plateforme CMN d'investigations approfondies de la matière, dans le projet de réserve générale souhaité par l'établissement qui doit être discuté avec sa tutelle, est nécessaire parallèlement aux collaborations avec les laboratoires spécialisés. Celle-ci permettra d'effectuer les premières observations sur les œuvres. Pour cela des appareils d'observation tels que loupe binoculaire et microscope sont nécessaires. D'autres équipements permettant de réaliser des coupes stratigraphiques des couches picturales ou autres échantillons ainsi que des analyses élémentaires par fluorescence-X ou diffraction-X viendront étoffer le contenu scientifique des missions. Il faudra également prévoir de développer l'imagerie scientifique (réflectographie infrarouge, prises de vue sous fluorescence d'ultra-violet, afin d'étoffer le discours scientifique et de constituer une documentation indispensables à la restauration.
En ce qui concerne la conservation préventive, les outils déjà acquis (luxmètre, UV-mètre et enregistreurs de température et d'humidité) devront être complétés par des aspirateurs à filtres absolus, l'empoussièrement permanent d'une œuvre étant le point de départ de sa dégradation.

## La gestion des fonds photographiques

Durant cette année de nombreux chantiers ont été lancés, chacun destiné à améliorer le fonctionnement de la gestion des fonds photographiques.

### La formation des photographes

Suite à l'acquisition, fin 2009, de nouveaux matériels de prises de vue et du passage d'un environnement PC vers Mac, pour les postes de travail des photographes, plusieurs formations ont été proposées aux photographes afin de leur permettre de maîtriser ces outils et ce nouvel équipement informatique.

### Le serveur

Un important chantier de nettoyage du serveur contenant les fichiers numériques du service photographique a été entrepris par les documentalistes et les photographes. Cette opération complexe, sur plusieurs mois, a consisté à créer de nouveaux répertoires permettant de classer les différents fonds par type (fichiers Tiff, Jpeg en haute définition et Jpeg en basse définition) et par

zone géographique. Ce préalable est indispensable à la migration à venir des images sur le serveur de la base de données. Au cours de cette opération, de nombreuses images d'une qualité insuffisante ont fait l'objet d'une nouvelle numérisation. Premier résultat de ce travail, un poste de consultation des images numériques a été installé, facilitant ainsi l'accès aux fonds du CMN.

## L'appel d'offres pour une base de données

Un autre travail fondamental a été effectué en 2010. Il s'agit de la préparation du cahier des charges de la base de données et la rédaction de l'appel d'offres du marché de fournitures pour la mise en œuvre et l'exploitation d'une solution de gestion de photothèque. Fruit d'une année de travail cet appel d'offres a permis de retenir en octobre, la société Algoba pour son produit Orphéa Studio.

## L'enrichissement des fonds photographiques

De nombreuses campagnes photographiques ont été réalisées, en réponse à des demandes internes (direction scientifique, direction des Éditions, direction du développement culturel et des publics…) ou à l'initiative même du service. Au total, cela représente soixante-neuf jours de prises de vue : objets d'art, vitraux de la Sainte-Chapelle de Paris restaurés, monuments mégalithiques ou châteaux de la Renaissance... La mission de couverture photographique des monuments et des collections du Centre des monuments nationaux a été parfaitement remplie.

**Campagne photographique 2010**

| Monuments | Objet de la campagne | Demandeur | Dates | Jours de prises de vue |
|---|---|---|---|---|
| Panthéon | Publication | Direction des Éditions (DE) | Mai / Juin | 7 |
| Arc de triomphe | Hauts-reliefs, vues générales | Ressources | Août / Septembre | 6 |
| Maison de George Sand à Nohant | Marionnettes | Collections | Mai | 5 |
| Château de Carrouges | Affiches, mise à jour | Direction des relations extérieures et de la communication (DREC) | Mai / Juin | 5 |
| Château d'Azay-le-Rideau | Parc | Direction des Éditions | 19 au 21 septembre | 3 |
| | Tapisseries (7) + tableaux (2) | Collections / Ressources | 15 au 18 mars | 4 |
| Château d'Oiron | Peintures murales | Ressources | Mai 2010 | 3 |
| Château de Castelnau-Bretenoux | Tapisseries | Collections | Novembre | 4 |
| Château de Gramont | Tapisseries | Direction du développement culturel et des publics (DDCP) | Juin | 2 |
| Domaine national de Rambouillet | Exposition « Et si la Guirlande de Julie était en laine… » | DDCP / DE | Mars | 5 |
| | Appartement Leleu | DE | Septembre | 1 |
| Château de Vincennes | Donjon, divers | DE | Septembre | 2 |
| Château de Champs-sur-Marne | Tableau (Andromaque) | Collections | Février / Mars | 1 |
| | Mallets-Stevens, tableaux, buste | Collections | Septembre | 1 |
| Atelier de restauration Le Mans | Vitraux de la Sainte-Chapelle de Paris | Mécénat | Mars | 1 |
| | | | Novembre | 1 |
| Abbaye de Cluny | Chapelle Bourbon | DDCP | Mai / Juin | 2 |
| Château de Cadillac | Vues de la cour en rénovation | | Octobre | 2 |
| | Château | | Décembre 2010/Avril 2011 | 2 |
| Cathédrale du Puy-en-Velay | Cathédrale et cloître | | Décembre 2010/Avril 2011 | 4 |
| Alignements de Carnac / Site des mégalithes de Locmariaquer | Mise à jour et communication | Administrateur | 17 au 20 mai | 4 |
| Château d'Aulteribe | Tableaux | Collections | 7 au 11 juin | 3 |
| Sainte-Chapelle de Paris | Vitrail | | 25 octobre | 1/2 |
| Conciergerie | Expo Cinéma | | 17 novembre | 1/2 |
| | | | **Total jours de prises de vue** | **69** |




### La diffusion des fonds

Le passage au tout numérique a eu une conséquence hautement positive sur l'activité de diffusion des fonds photographiques du CMN. En mettant fin à la fourniture des photographies sous forme de duplicata argentiques payants et en livrant dorénavant des fichiers numériques sans frais, les éditeurs et iconographes ont repris le chemin de l'agence photographique de l'établissement. Avec pour conséquence immédiate le presque triplement du volume d'images publiées. La baisse continue du chiffre d'affaires observée depuis 2002 a subi un coup d'arrêt.

## La gestion du fonds documentaire

Au cours de l'année 2010, l'activité du bureau de la documentation a été lourdement impactée par son déménagement de l'Hôtel de Sully – une opération nécessitée par les prochains travaux de réaménagement des locaux – et son installation provisoire boulevard Morland. Environ trois quart des 11 000 volumes de la bibliothèque ont dû être stockés pendant la durée des travaux (environ 18 à 24 mois). En raison de leur faible capacité d'accueil, seuls trois rayons thématiques (Monuments CMN, Arts décoratifs, Beaux-arts) et quelques usuels ont pu être réinstallés dans les locaux temporaires.

### Les dons d'ouvrages

Le déménagement de certaines directions du CMN à Porte des Lilas et dans les locaux de Saint-Germain-l'Auxerrois a amené le bureau de la documentation à recueillir une très importante documentation (plus de 100 cartons) comportant ouvrages, documentation photographique et périodiques. L'ensemble est appelé, à venir enrichir le fonds de la bibliothèque, la documentation générale et le futur cabinet iconographique et photographique. Outre les habituels justificatifs de tirage, une importante collection d'anciens catalogues d'exposition et de livres a été versée au fonds de la documentation par le bureau de la photographie. Le reversement régulier des catalogues de vente (plusieurs centaines par an) par le département des collections a maintenant été systématisé. Le don des héritiers Séeberger, d'un important album photographique des frères Séeberger, consacré aux hôtels particuliers du Marais, est à signaler.

### Projet scientifique et culturel

Parallèlement à ces mouvements importants, le chef du département des ressources scientifiques et le chef du bureau de la documentation ont, à la demande du Président de l'établissement, élaboré un projet scientifique et culturel prenant en compte différents scénarios possibles d'évolution et d'organisation future du service de la documentation, notamment dans la perspective de la réouverture de la bibliothèque dans les locaux rénovés à l'Hôtel de Sully avec pour objectif principal un accueil plus large des utilisateurs et chercheurs.

### Base de données documentaires

Un travail de remise à niveau et de reparamétrage technique de la base de données *Références* a été engagé. Il devrait aboutir courant 2011. Cette base bénéficiera d'un nouvel habillage graphique afin de rendre plus attractive sa consultation dans la perspective de son accès par internet.

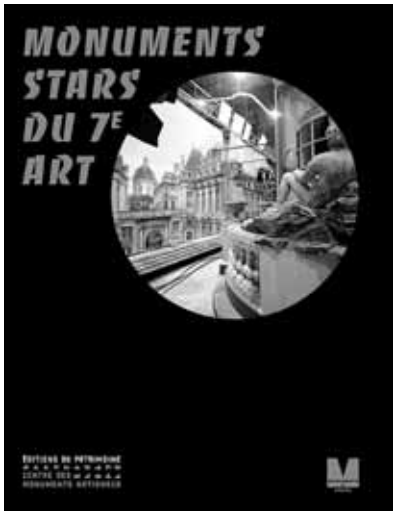
### Acquisitions

En 2010, 243 ouvrages sont venus enrichir le catalogue de la bibliothèque. Ils ne représentent qu'une partie des acquisitions intervenues au cours de cette année (achats et dons) estimées entre 800 et 900 volumes.

Grâce à une hausse du budget, une centaine d'ouvrages anciens a pu être achetée, dont une large part date du XVIII^e^ et du XIX^e^ siècle. Ces ouvrages permettent de constituer un embryon de fonds patrimonial à développer.

Les acquisitions notables sont : *Histoire archéologique, descriptive et graphique de la Sainte-Chapelle du Palais,* des architectes Decloux et Doury, Paris, Félix Malteste, 1857, *in-folio* agrémenté de 20 planches de chromolithographies reproduisant les motifs des peintures murales réalisées lors de la restauration de Duban, Lassus et Viollet-le-Duc ; sur le même monument : *Histoire de la Sainte-Chapelle du Palais* de Sauveur-Jérôme Morand, Paris, Clousier et Prault, 1790, la première et fondamentale histoire complète du site, enrichie de planches qui font toujours référence ; concernant Reims, un exemplaire de l'édition grand format du *Sacre et couronnement de Louis XVI, roi de France et de Navarre à Rheims, le 11 juin 1775*, Paris, Patas, 1775, dans une riche reliure en maroquin bleu de Bauzonnet, avec la suite complète des gravures et agrémenté d'un billet autographe de Louis XVI daté du 19 avril 1791 ; une édition originale du *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e^ au XVI^e^ siècle*, de Viollet-le-Duc, Paris, Bance, 1854-1868, 10 vol., un

des 100 exemplaires sur grand papier (n° 69) ; *Les Compositions et dessins de Viollet-le-Duc*, Paris, Librairie centrale d'architecture, 1884, grand *in-folio* comprenant 100 planches, dans l'exemplaire du tirage de luxe n° 200 imprimé spécialement pour monsieur Mozet, entrepreneur des travaux du château de Pierrefonds ; *la Notice historique et chronologique sur les châteaux du Blaisois*, par André Storelli, Paris, Baschet, 1884, comprenant parmi les 32 gravures à l'eau-forte des vues remarquables des châteaux de Talcy et de Fougères ; sur le Mont-Saint-Michel, *Saint-Michel et le Mont-Saint-Michel* par Monseigneur Germain, l'abbé Brin et l'architecte Corroyer, Paris, Firmin-Didot, 1880, dans une très belle reliure d'éditeur en chagrin rouge gaufrée aux motifs néo-romans et néogothiques par Mouveau et Levesque, *et L'Histoire de l'architecture française au Mont-Saint-Michel* de Paul Gout, Paris, Aulanier, 1899, notablement illustré de nombreuses photographies de l'époque ; un exemplaire du monumental ouvrage de Léon Palustre, *La Renaissance en France*, Paris, Quantin, 1879-1885, 3 volumes *in-folio*, qui outre un texte et des références remarquables, comporte des illustrations établies sous la direction de Eugène Sadoux, avec 162 gravures à l'eau-forte sur chine contrecollées dans le texte, 64 grandes planches également à l'eau-forte sur chine contrecollées, dont plusieurs impressionnantes vues des tombeaux de Saint-Denis ou des verrières de Vincennes.










# Les Éditions du patrimoine : ouvrages parus en 2010

**• L'activité éditoriale**

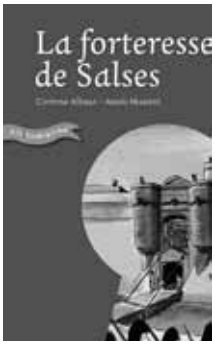
L'année 2010 aura avant tout été marquée par le XIe centenaire de la fondation de l'abbaye de Cluny, qui a notamment donné lieu à la parution de trois ouvrages dont une monographie appelée à faire référence pour de longues années, *Cluny, onze siècles de rayonnement* réunissant, sous la direction de Neil Stratford les contributions de quarante spécialistes de renommée internationale. Première incursion dans l'univers de la bande dessinée, *La conjuration de Cluny*, coéditée avec Glénat, s'est inscrite dans cette commémoration avec un réel succès commercial (plus de 10 000 exemplaires vendus). Édité en trois langues au début de l'été 2010, le huitième volume de la collection « Regards... » est également consacré à l'illustre abbaye.

En deuxième lieu, cette année a présidé à la naissance de la collection « Patrimoines en perspective », réalisée pour le compte des services patrimoniaux du ministère de la Culture et de la Communication, avec la parution d'un premier titre *Villégiature des bords de mer*. Le *Guide des peintres à Paris*, publié en deux langues au printemps 2010, a également initié une nouvelle collection de guides parisiens coédités avec Biro et Cohen éditeurs pour découvrir un Paris méconnu, au fil des époques.

La parution d'un troisième titre dans la collection « Lex'signes », *Antiquité*, est venu confirmer la forte implication du Centre des monuments nationaux dans une démarche d'accessibilité du patrimoine aux publics handicapés.

Les éditions ont accompagné l'exposition présentée à la Conciergerie du 29 octobre 2010 au 13 février 2011 par la publication du catalogue *Monuments, stars du 7e art*, élu « meilleur album cinéma 2010 » par le Syndicat français de la critique de cinéma. L'exposition de tapisseries et de créations textiles contemporaines « *Et si la guirlande de Julie était en laine...* » (château de Rambouillet) a également donné lieu à la publication d'un catalogue.

Les quatre titres parus dans la collection « Carnets d'architectes » – *Louis Arretche, Georges Candilis/Alexis Josic/Shadrach Woods, Denis Honnegger et Auguste Perret* – ont permis d'installer durablement en librairies ces monographies consacrées aux grands architectes










du XX^e^ siècle, coproduites aves les éditions Infolio, en partenariat avec la Direction générale des patrimoines. Après le succès rencontré par l'ouvrage *Les étés de Frédéric Chopin à Nohant, 1839-1846*, paru au printemps 2009 et réimprimé à 5 000 exemplaires dès 2010 (et dont les droits d'édition en chinois ont été cédés en 2010), l'atmosphère de la maison berrichonne de George Sand a été abordée cette année à travers l'œuvre et l'histoire de son fils choyé dans le beau livre *Maurice Sand, fils de George* – primé par le jury du Prix Guy-Vanhor de la ville de Châteauroux.
Neuf traductions, sept titres de la collection « Regards… », un titre de la collection « Itinéraires » auxquels s'ajoutent la version anglaise du *Guide des peintres à Paris* et 33 nouvelles éditions ou réimpressions, dont 28 « Itinéraires », viennent enrichir les 32 nouveaux titres apportés en 2010 au catalogue des Éditions du patrimoine.

**• Les nouveautés 2010**
(par collection)

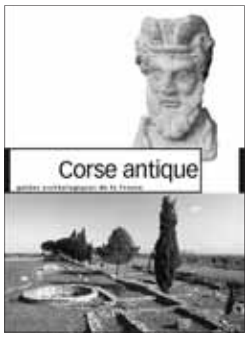
Ouvrages publiés dans le cadre de la mission d'éditeur délégué du ministère de la Culture et de la Communication :

• Albums du Centre de recherches sur les monuments historiques
*Carrelages et dallages du XII^e^ au XIX^e^ siècle*

• Carnets d'architectes
*Louis Arretche*
*Georges Candilis / Alexis Josic / Shadrach Woods*
*Denis Honnegger*
*Auguste Perret*

• Guides archéologiques de la France
*Corse antique*




• Guides des villes et pays d'art et d'histoire
*Montauban*
*Pays de Montbéliard*

• Patrimoines en perspective
*Villégiature des bords de mer, XVIII^e^-XX^e^ siècle*

• Revue scientifique des monuments historiques.
*Monumental 2009-2* (Patrimoine du XX^e^ siècle)
*Monumental 2010-1* (Achèvement, restitution et reconstruction de monuments)
*Monumental 2010-2* (Le patrimoine de la Défense)

Ouvrages publiés en propre par les Éditions du patrimoine :

• Bande dessinée
*La conjuration de Cluny*

• Catalogues d'exposition
*Monuments, stars du 7^e^ art*
*Et si la guirlande de Julie était en laine...*

• Itinéraires
*Voltaire en son château de Ferney*
*L'abbaye de Pontigny*













• Lex'signes
*Antiquité*

• Minitinéraires
*Le château de La Roche-Guyon*
*La forteresse de Salses*
*Le Panthéon*

• Regards…
*L'abbaye de Cluny*
*Le château de Pierrefonds*
*L'opéra Garnier*

*Le Panthéon*
*Le château de Vincennes*

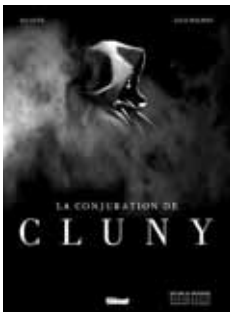
• Temps & espace des arts
*Une histoire des ballons. Invention, culture matérielle et imaginaire, 1783-1909*
*Ledoux, maître à penser des architectes russes, du classicisme au postmodernisme, XVIIIe-XXe siècle*

• Hors collections
*Cluny, onze siècles de rayonnement*
*Le guide des peintres à Paris*
*Le guide du patrimoine en France*
*Maurice Sand, fils de George*

**• La promotion**
Outre leur habituelle participation au Salon du livre de Paris (en mars, porte de Versailles) et au Salon international du patrimoine culturel (en novembre, Carrousel du Louvre), et l'envoi d'une sélection de leur production au Salon du livre de Francfort, les Éditions du patrimoine ont procédé à plusieurs lancements d'ouvrages : le 10 avril à la librairie du Centre Georges Pompidou pour les 4 nouveautés de la collection « Carnets d'architectes », le 4 juin à Nohant, à l'occasion de l'inauguration de l'auditorium Frédéric Chopin – Fondation Pleyel, pour *Maurice Sand, fils de George*, le 17 juillet à Cluny pour *Cluny, onze siècles de rayonnement*, le 10 décembre à la librairie de l'Hôtel de Sully pour les deux livraisons 2010 de la revue *Monumental*, le 15 décembre à l'Hôtel de Sully pour *Villégiature des bords de mer*. Le 15 novembre, une visite privée de l'exposition *Monuments, stars du 7e art* était par ailleurs organisée à l'attention des libraires franciliens qui découvraient à cette occasion le catalogue éponyme.
Grâce à un partenariat établi par la direction de la communication avec le mensuel *Connaissance des Arts*, les éditions ont pu bénéficier de publicités très ciblées dans deux livraisons de cette revue et dans leur numéro hors-série sur le patrimoine.

**• Les ventes**
Les bons résultats obtenus en 2009 ont fait progresser de 8 places les Éditions du patrimoine dans le classement annuel des 200 premiers éditeurs de France – pour passer de la 106e à la 98e place.
La comparaison des chiffres d'affaires enregistrés respectivement en 2010 et 2009 fait apparaître un léger tassement des ventes (- 8 %).
Sur le réseau de diffusion interne, la mise en place des nouveautés publiées en 2010 n'aura pas permis de se hisser au niveau des performances réalisées en 2009 grâce aux catalogues *Les trésors des icônes bulgares* et *Paris et ses expositions universelles. Architectures 1855-1937*. Une seule nouveauté figure au palmarès des dix meilleures ventes en 2010 : *Cluny, onze siècles de rayonnement*. Les neuf autres meilleures ventes ont été obtenues par deux titres de la collection « Regards… » (*La tenture de l'Apocalypse d'Angers* et *Le Mont-Saint-Michel*, trois versions), un ouvrage hors collection (*Les étés de Frédéric Chopin à Nohant*), un titre de la collection « Vocabulaires » (*Architecture*) et deux titres de la collection « Itinéraires » (*La Sainte-Chapelle. Palais de la Cité*. Deux versions, et *L'abbaye du Thoronet*).
Les résultats obtenus en 2009 par le diffuseur Volumen – Le Seuil étaient fortement impactés par la mise en place en fin d'année de deux ouvrages de référence onéreux – *100 monuments, 100 écrivains, histoires de France* et le *Vocabulaire typologique et technique peinture & dessin* – sans équivalent en 2010. La même année, le palmarès des dix meilleures ventes fait apparaître sur ce réseau cinq nouveautés (*Cluny, onze siècles de rayonnement, Monuments, stars du 7e art*, les deux versions du « Regards… » consacré à l'Opéra de Charles Garnier et du *Guide des peintres à Paris* ainsi que, dans la collection « Temps & espace des arts », *Une histoire des ballons*), trois titres de la collection « Vocabulaires » (*Architecture, Métal* et *Sculpture*) et deux ouvrages hors collection (*Les étés de Frédéric Chopin à Nohant* et le *Guide du patrimoine en France*). À cet égard, il convient de préciser que le chiffre d'affaires généré par les ventes de la bande dessinée *La conjuration de Cluny*, diffusée par Glénat, coéditeur – plus de 10 000 exemplaires vendus – n'est pas intégré au bilan 2010 : conformément au contrat de coédition, l'arrêté des comptes sera établi au printemps 2011. Il en est de même pour les cinq titres de la collection « Carnets d'architectes », diffusés par le coéditeur.
Enfin, les ventes directes réalisées auprès de particuliers comme de collectivités partenaires ont connu en 2010 une progression de 20 % avec un chiffre d'affaires net correspondant établi à 0,22 M€.








Les ouvrages produits en édition déléguée (Direction générale des patrimoines du ministère de la Culture et de la Communication) ont bénéficié en 2010 d'un apport financier de 0,35 M€, en progression de 8 % ; parallèlement, les apports des collectivités territoriales (collection « Guides des villes et pays d'art et d'histoire notamment) se sont établis à 0,05 M€, en progression de 209 %, quand le mécénat (0,02 M€) augmentait de 4 % par rapport à 2009.
Parallèlement les dépenses imputées sur le budget de fonctionnement de l'activité éditoriale étaient en recul de 9 % par rapport à un exercice 2009 qui avait eu à supporter les investissements très lourds liés à la mise en production du *Vocabulaire peinture & dessin* et à l'ouvrage *100 monuments, 100 écrivains*.





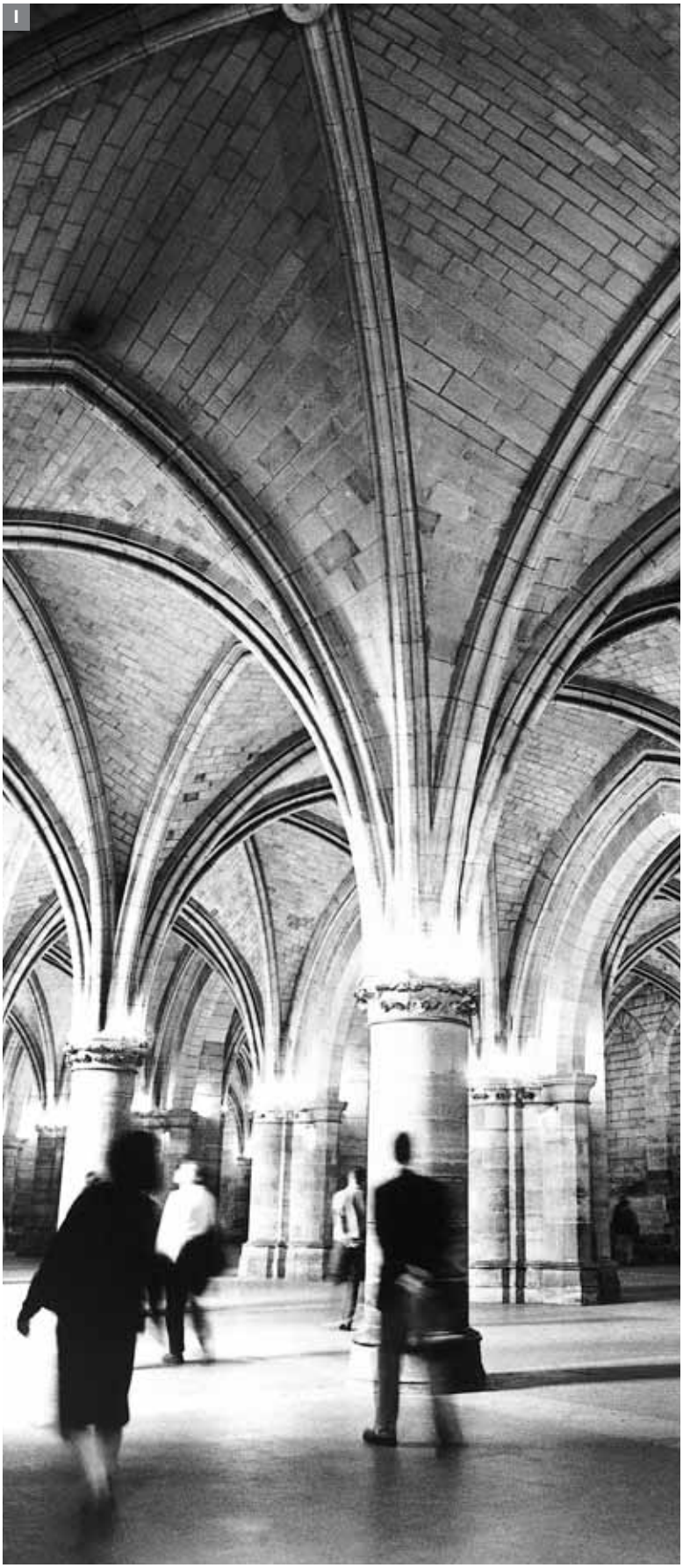
# 4

# Accueillir, animer et valoriser

- La programmation culturelle 2010
- Mettre en valeur, accueillir et animer

Château d'Angers

1



2



3




4

# La programmation culturelle 2010

En 2010, le Centre des monuments nationaux a consacré 4,26 M€ à l'offre culturelle.
2010 fut l'année du cinéma dans les monuments nationaux, avec de nombreuses projections gratuites en plein air, des conférences, des expositions d'affiches, de photographies et de costumes. À partir d'octobre, à Paris, la Conciergerie a été transformée en vaste décor de cinéma.
S'y sont ajoutés de grandes expositions patrimoniales ou contemporaines, des concerts, des manifestations liées à des commémorations nationales et des spectacles nocturnes. À Nohant, le nouvel auditorium *Frédéric Chopin – Fondation Pleyel* a accueilli dès le printemps un programme de concerts exceptionnel, dans le cadre du bicentenaire de la naissance du grand compositeur ; sur le site de l'abbaye de Cluny, une remarquable exposition a été présentée à compter de la mi-juillet *Cluny, apogée de l'art roman* ; au château d'Azay-le-Rideau, chaque soir de juillet et d'août, petits et grands ont été émerveillés par *Le miroir enchanté*, spectacle nocturne peuplé de comédiens et d'animaux, pendant que d'autres, au même moment, se sont laissés charmer par la visite musicale de l'abbaye du Mont-Saint-Michel et bien d'autres choses encore...
Expositions, spectacles vivants, conférences, visites thématiques… cette programmation s'est adressée à tous les publics. Certaines opérations ont été plus spécialement dédiées aux jeunes publics, d'autres ont proposé des approches inédites des monuments. Cette saison culturelle, ouverte sur le territoire, fut également riche de nombreux partenariats avec des institutions culturelles nationales ou locales.

### • Avec « Monuments et Cinéma », le Centre des monuments nationaux a célébré le septième art
De mai 2010 à janvier 2011

Avec « Monuments et Cinéma », le Centre des monuments nationaux a lancé en 2010 la première édition d'un événement de portée nationale qui sera reconduit chaque année sur un thème différent. Un large public pouvait découvrir l'attrait exercé sur les cinéastes par les châteaux, les forteresses, les abbayes, les cloîtres, les grottes… de son réseau. Simples figurants ou vedettes à part entière, décors naturels ou reconstitués en studio, ces monuments furent les lieux de tournage de plusieurs centaines de films français et étrangers. De mai 2010 à janvier 2011, le Centre des monuments nationaux a invité les visiteurs de ses monuments à appréhender de manière ludique cette longue histoire qui lie le patrimoine architectural au septième art au travers d'événements variés : projections gratuites de films en plein air, expositions thématiques ou photographiques, ciné-concerts.
Parmi les événements organisés, des projections dans plusieurs monuments, dont : au château de Vincennes, un ciné-concert de films muets tournés dans les monuments, conçu par Serge Bromberg de Lobster films ; sur le port de La Rochelle, la projection de *Master and Commander* avec le Festival international du Film de La Rochelle ; à Carcassonne, la projection du *Miracle des loups*, première grande production française tournée en 1924, avec une composition de Pierre Thilloy.

Plusieurs expositions, dont les photographies de Raymond Voinquel et Roger Corbeau à l'abbaye de Montmajour et au château de Bussy-Rabutin, en partenariat

1 Conciergerie
2 Abbaye de Charroux
3 Laiterie de la Reine à Rambouillet
4 Trophée d'Auguste à La Turbie







avec la Galerie nationale du Jeu de Paume ; au château de La Motte-Tilly, une exposition de costumes de Christian Gasc ; au château de Fougères-sur-Bièvre, un hommage à Éric Rohmer à travers photographies et costumes de *Perceval le Gallois* et *Les Amours d'Astrée et de Céladon* ; au château de Talcy, une exposition de lanternes magiques et des inventions d'optique du XIXe siècle ; des expositions d'affiches de cinéma et de photographies sur Jeanne d'Arc au palais du Tau à Reims ; les chevaliers de la Table Ronde au château de Fougères-sur-Bièvre...

## Les grandes expositions

### • « Cluny, apogée de l'art roman » à l'abbaye de Cluny

Du 10 juillet au 30 septembre 2010

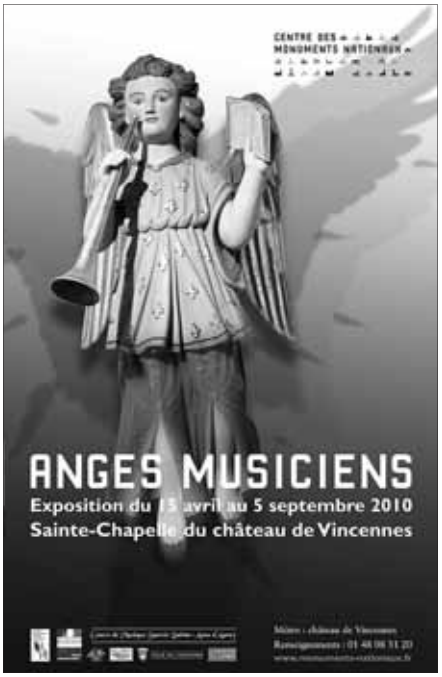
Le Centre des monuments nationaux a célébré le XIe centenaire de la fondation de l'abbaye de Cluny et réuni pour la première fois près de 130 œuvres d'art exceptionnelles issues d'institutions prestigieuses françaises et étrangères comme la Bibliothèque nationale de France et le British Museum ainsi que de collections privées. Le commissariat scientifique de l'exposition a été confié à Neil Stratford, conservateur général émérite du British Museum et membre correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Chapiteaux et sculptures provenant de différents sites clunisiens illustraient les évolutions de la sculpture de Cluny et de ses dépendances. De nombreux vestiges du cloître de l'abbaye de Cluny réalisé vers 1115-1120, ont été présentés, permettant ainsi de découvrir la richesse artistique du monument à son apogée. Les visiteurs purent apprécier la beauté d'une vingtaine de manuscrits romans enluminés clunisiens dont certains étaient écrits et illustrés au scriptorium de Cluny aux XIe et XIIe siècles. Ont également été exposés les vestiges des parties orientales de Cluny III, qui fut pendant cinq siècles la plus grande église de la chrétienté. Une sélection d'œuvres provenant d'autres abbayes ont permis de mieux comprendre la diffusion du style clunisien par les sculpteurs ayant œuvré à Cluny.

### • « Monuments, stars du 7e art » à la Conciergerie

Du 29 octobre 2010 au 13 février 2011

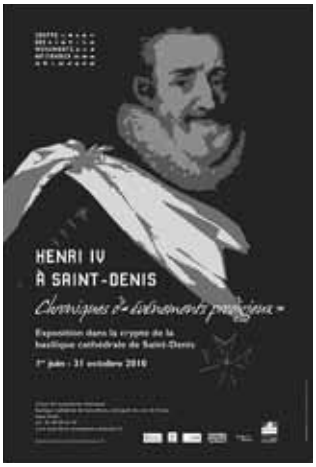
Cette exposition, réalisée en partenariat avec la Cinémathèque française, Gaumont et Pathé, clôturait cette année dédiée au 7e art. Le commissariat de l'exposition a été confié à Nguyen Trong Binh, critique à la revue *Positif*, enseignant de cinéma à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne et réalisateur de documentaires. Elle permit, en dévoilant l'envers du décor, de faire découvrir le rôle des chefs-d'œuvre du patrimoine architectural français à l'écran.

Les séquences de l'exposition, au travers de nombreux documents rares, de spectaculaires éléments de décor, de costumes et d'extraits de films, mirent en évidence les différents rôles joués par les monuments. La grande salle voûtée de la Conciergerie fut transformée en pla-










teau de cinéma pour accueillir les visiteurs qui ont voyagé parmi maquettes et décors reconstitués, costumes et accessoires de tournage, photos et affiches d'époque, documents rares et extraits de films, témoignant avec éclat de ce lien étroit entre monuments et cinéma. Les robes de *La Reine Margot* (de Patrice Chéreau), les costumes, les armes ou le château des batailles de plusieurs *Jeanne d'Arc* (de Victor Fleming, Jacques Rivette, Luc Besson…), la reconstitution d'un salon XVIII^e^ ou d'un décor médiéval en trompe-l'œil, un décor à la Méliès dans lesquels chaque visiteur se trouvait intégré grâce à la technique dite du « fond vert » et devenir ainsi acteur de la scène… autant de merveilleuses surprises qui ont jalonné le parcours du visiteur. Cette exposition scénographiée par l'atelier Paoletti et Rouland et le décorateur Antoine Fontaine, était dédiée à Éric Rohmer. L'ouvrage accompagnant l'exposition a été distingué par le Syndicat français de la critique de cinéma qui lui a décerné le « Prix du meilleur album cinéma ».

## Autres expositions

### • « Anges musiciens »

**Exposition à la Sainte-Chapelle du château de Vincennes**

Du 15 avril au 5 septembre 2010

Annonciateurs, adorateurs ou anges gardiens furent rassemblés pour un printemps et un été avec leurs instruments dans la Sainte-Chapelle du château de Vincennes. L'exposition, dont Rémy Fombon a assuré le commissariat, réalisée en partenariat avec le Centre de Musique Sacrée de Sainte-Anne d'Auray proposait un parcours chronologique qui mit en évidence les évolutions stylistiques et thématiques de l'ange et des instruments du Moyen Âge au XIX^e^ siècle. Elle s'est appuyée sur un ensemble d'œuvres en provenance d'églises bretonnes complétées des sculptures des châteaux de Vincennes, Pierrefonds et Coucy, mises en regard avec les anges à trompette des grandes verrières de la Sainte-Chapelle.

### • « Et si la Guirlande de Julie était en laine… »

**Exposition au domaine national de Rambouillet**

Du 2 mai au 29 août 2010

« Et si la Guirlande de Julie était en laine… » fut le prétexte de créer un monde étonnant à la forme hybride qui permit d'associer les arts plastiques, la création *design* comme le vêtement ou bien l'objet-mobilier.

Cette exposition, conçue par Yves Sabourin en partenariat avec la Bergerie nationale de Rambouillet, rassemblait des œuvres en laine issues du patrimoine et les créations de 25 artistes de renom national et international.

### • « Henri IV à Saint-Denis »

**Exposition à la basilique cathédrale de Saint-Denis**

Du 1^er^ juin 2010 au 15 mars 2011

Le Centre des monuments nationaux, en collaboration avec le Festival de Saint-Denis, a présenté une exposition consacrée à la figure du roi Henri IV et à ses liens privilégiés avec l'ancienne abbaye royale de Saint-Denis. Cette exposition-dossier conçue par le commissaire Joël Cornette, historien, professeur à l'université Paris VIII présentait une série d'images saisissantes parmi lesquelles un buste « l'effigie d'Henri IV », à l'étonnante

vérité, la scène de l'abjuration dans la basilique, le supplice de Ravaillac, le cortège funèbre de Paris à Saint-Denis, la fameuse gravure du corps d'Henri IV dans son cercueil après l'exhumation du 12 octobre 1793 et même une photographie du crâne supposé du bon roi Henri. Un dispositif audio tactile permettait à tous les publics, aux enfants et en particulier aux visiteurs déficients visuels de découvrir, à partir de la lecture de la gravure de l'effigie d'Henri IV, plusieurs moments importants de la chronique d'Henri IV à Saint-Denis.

## Parcours nocturnes

### • « Le miroir enchanté » au château d'Azay-le-Rideau

Du 1er juillet au 31 août

Générik Vapeur et les Cavaliers de l'Aventure ont proposé au château d'Azay-le-Rideau pour faire vivre, chaque soir d'été, le « Miroir enchanté », un spectacle nocturne d'un nouveau type où artistes et animaux unissaient leurs talents pour proposer une redécouverte d'un des plus beaux châteaux Renaissance du Val de Loire. Ils invitaient les spectateurs à les suivre dans le royaume des rêves où ils faisaient d'étonnantes rencontres : un cocher bavard, une forge musicale, un cheval marionnette, un hippogramophone géant, un manège très contemporain et puis des oies, des dromadaires et des chevaux de toutes tailles.




### • Promenade nocturne à l'abbaye du Mont-Saint-Michel

Du 1er juillet au 31 août 2010

La conception de la promenade nocturne de l'abbaye du Mont-Saint-Michel fut confiée pour la deuxième année au metteur en scène et créateur sonore André Serré associé au scénographe Yves Cassagne. Cette promenade, ponctuée d'intermèdes musicaux et de jeux de lumières et d'artifices visuels a attiré un public fidèle désireux de découvrir le site dans une ambiance intimiste et poétique même en pleine saison et de profiter du coucher de soleil sur la terrasse de l'ouest.

## Festivals

Plusieurs monuments du Centre des monuments nationaux, accueillent d'importants festivals. C'est le cas du monastère royal de Brou avec le Festival de musique baroque d'Ambronay et de la basilique cathédrale de Saint-Denis avec le Festival de Saint-Denis pour la musique classique ou l'opéra.

### • Domaine national de Saint-Cloud : « Rock en Seine », août

Durant trois jours, avec trois scènes, plus de quarante artistes invités, des expositions, des projets autour du graphisme, de l'image, de l'écriture et même, depuis 2008, un festival pour les enfants, « Rock en Seine » fut à la fois un rendez-vous majeur en matière de rock et un lieu propice aux rencontres artistiques étonnantes.

### • Abbaye de Montmajour, Rencontres d'Arles, été

Chaque année l'abbaye de Montmajour accueille l'une des expositions des Rencontres internationales de la photographie d'Arles. Cette année sous le titre « France 14 » était présenté le travail de 14 photographes invités du programme de Raymond Depardon en 2006. Ils ont présenté à l'abbaye de Montmajour leur propre regard sur la France.

Enfin en partenariat avec la Fnac, le château de Vincennes a accueilli une série de concerts célébrant le continent africain dans le cadre de la Fête de la musique.

## Pour les enfants

### • « Œufs, énigmes et chocolat… »

Le dimanche 4 et le lundi 5 avril 2010

Le Centre des monuments nationaux a fêté Pâques dans cinquante-deux monuments de son réseau et a invité petits et grands à participer à des jeux de piste à travers châteaux, forteresses, sites archéologiques et jardins. À cette occasion, les enfants, entre 5 et 12 ans, et leur famille ont pu visiter de manière ludique et originale les monuments tout en (re)découvrant la fête de Pâques. Au programme du dimanche 4 et du lundi 5 avril 2010 : recherche d'indices, énigmes à résoudre en lien avec l'histoire, l'architecture et les grands personnages qui ont habité ces lieux. Une récompense a attendu tous les participants : des œufs en chocolat et des cadeaux Banania !



















**• « Contes & Histoires »**
Vacances de Noël 2010

Contes, visites en famille, jeux-enquêtes, ateliers, spectacles… une manière originale de découvrir ou de redécouvrir le patrimoine et de se plonger dans l'Histoire ! Pour la sixième année, le Centre des monuments nationaux a proposé au public, de vivre des vacances de Noël exceptionnelles en partant à la découverte d'une dizaine de sites historiques en Île-de-France.

**• « Monument jeu d'enfant »**
Samedi 9 et dimanche 10 octobre 2010

Une quarantaine de monuments ont ouvert leurs portes aux enfants de 5 à 12 ans.
Ces deux journées exceptionnelles ont proposé, aux enfants et à toute la famille, de découvrir les monuments nationaux sous des aspects originaux et variés, tout en s'amusant, par des activités diverses : spectacles, ateliers de création artistique, énigmes, contes, rencontres insolites, chasses au trésor, saveurs et histoires d'autrefois… Organisé pour la douzième année consécutive par le Centre des monuments nationaux, ce week-end s'est inscrit dans la continuité des activités destinées aux publics scolaires menées tout au long de l'année dans près de 60 monuments.

## Autres événements

**• « Les Journées européennes du patrimoine »**
Samedi 18 et dimanche 19 septembre 2010

Le Centre des monuments nationaux a été à nouveau partenaire des « Journées européennes du patrimoine », dédiées cette année aux « grands hommes ».
Les 18 et 19 septembre, les 96 monuments nationaux furent ouverts au public gratuitement.

Le thème choisi par le ministre de la Culture et de la Communication a trouvé dans ces monuments et sites une illustration évidente. Au Panthéon, avant tout, puisque ce monument est dédié aux « grands hommes » qui ont fait l'Histoire de France.

À l'Arc de triomphe, voulu par Napoléon Ier, dédié par Louis Philippe aux armées de la République et de l'Empire, connu entre autre aujourd'hui pour la tombe du soldat inconnu, symbole de tous ceux qui ont construit l'Histoire par le don de leur vie. Enfin, à la basilique cathédrale de Saint-Denis, sépulture des rois de France.

Aux côtés de ces trois monuments porteurs de la mémoire nationale, de très nombreux monuments restent marqués par ceux ou celles qui les ont pensés, construits ou habités. George Sand à Nohant, Jeanne de Balsac au château de Montal, Voltaire au château de Ferney, l'abbé Hugues de Semur à l'abbaye de Cluny, Jacques Cœur dans son palais à Bourges, Georges Clemenceau à Saint Vincent-sur-Jard, Charles V à Vincennes, les princes d'Anjou à Angers, Saint Louis à la Sainte-Chapelle, et bien d'autres encore.

**• « Monuments pour tous »**
**Journées d'accueil, de visites et d'animations pour les publics handicapés**
Du 18 au 24 octobre 2010

Durant sept jours, les monuments nationaux ont proposé des animations et des visites dédiées aux personnes handicapées. Visites et nouvelles offres ont permis de découvrir ou redécouvrir ces monuments, dans leur originalité et spécificité (parcours découverte, visite insolite, spectacles, exposition multisensorielle…). Au programme : visites en langue des signes (LSF) organisées pour le public sourd ; visites adaptées pour les personnes handicapées mentales ; visites accompagnées pour les personnes à mobilité réduite et visites en lecture labiale pour les personnes malentendantes. Des outils tactiles ont été spécifiquement réalisés pour les publics mal et non-voyants. Des animations exceptionnelles ont été également mises en place en direction de tous les publics handicapés et des ateliers créatifs ont été organisés pour les plus jeunes. Des visites ouvertes à tous, des points d'accueil conviviaux, certaines manifestations furent aussi l'occasion de rencontres, d'échanges et de dialogues entre tous les publics.


1


2

# Mettre en valeur, accueillir et animer

## Les parcours et modes de visite

Le Centre des monuments nationaux poursuit son travail de renouvellement de la présentation permanente des monuments et de l'adaptation des moyens de médiation pour l'ensemble des publics.

### • Château de Vincennes

Les dispositifs scénographiques du donjon rouvert au public en 2007, se devaient d'être complétés par des outils de visites adaptés aux personnes en situation de handicap. Le cœur du dispositif d'accueil de ces personnes est constitué de maquettes tactiles interactives.

L'établissement a cherché à créer un dispositif qui puisse être utile à tous les visiteurs, valides ou en situation de handicap, de manière à éviter d'isoler les personnes handicapées dans l'usage d'outils spécifiques. D'où la réalisation de maquettes tactiles, à l'usage des aveugles, qui aient une qualité esthétique suffisante pour s'intégrer dans le parcours de visite de tous.

Ces maquettes, dotées de boutons-capteurs, déclenchent des vidéos et des commentaires audio.

Ainsi les personnes en fauteuil, ou tout simplement fatiguées, peuvent avoir à l'écran quelques images légendées. Dans le même temps, les personnes aveugles peuvent accéder aux commentaires de la station par le biais de l'audioguide, dans un propos en audiodescription adapté à leurs besoins.

Le dispositif permet également de s'adresser aux publics étrangers grâce à des appareils de traductions synchronisés avec les commentaires audio.

En complément, deux autres maquettes présentent le donjon dans son volume ainsi qu'un niveau permettant de montrer l'organisation interne des espaces.

Des moulages tactiles de culots sculptés et une visite complète du château en audiodescription viennent s'ajouter à ce dispositif.

En ce qui concerne l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, la Sainte-Chapelle est aujourd'hui accessible grâce à un plan incliné. La mise en place d'un ascenseur pour donner accès au premier niveau du donjon est à l'étude.

Parmi les outils de substitution à l'accès à certains espaces, et en plus des maquettes, une visite virtuelle sous la forme d'un film intègre des informations sur les espaces non ouverts au public.

Relativement à l'accessibilité des personnes déficientes auditives, une visite complète en LSF sur visioguide vient accompagner les conférences en LSF régulièrement programmées. De plus les vidéos diffusées sont sous-titrées en LSF intégrée à l'image.

Quant à la déficience intellectuelle, l'établissement favorise, dans le cadre de visites adaptées, menées par des personnels formés, l'usage des maquettes qui sont

pertinentes pour ces publics grâce aux facilités de repérage et à une simplification des commentaires donnés par séquences autonomes et non plus intégrés dans un discours général.

### • Abbaye de Cluny

Dans le cadre des célébrations du XI[e] centenaire de la fondation de l'abbaye, le CMN a inauguré un nouveau parcours de visite qui offre une meilleure compréhension de l'abbaye disparue et aide à comprendre son importance, son innovation et son rayonnement. Ces objectifs ont pu être atteints grâce aux travaux qui redonnent de la cohérence aux espaces, à la mise en place de procédés technologiques innovants et à la diversification des outils de visite qui rendent le parcours de visite attractif pour différentes catégories de publics. Le public dispose aujourd'hui d'une palette d'outils conçus en cohérence :

• Une frise chronologique proposant une vision panoramique de l'histoire de Cluny.

• Un film en 3D sur l'histoire et l'architecture, réalisé presque totalement en images de synthèse. Il permet au visiteur de s'immerger dans la restitution virtuelle de la « Maior Ecclesia », la plus grande église de l'Occident médiéval chrétien. Les images du film, d'un réalisme étonnant, ont été rendues possibles par la réalisation préalable d'une maquette numérique de très haute teneur scientifique. Ce travail, qui a duré plus de trois ans et mobilisé une vingtaine de personnes, dont un groupe de six chercheurs sur le patrimoine, a été réalisé dans le cadre d'un partenariat CMN/ENSAM. Ce travail particulièrement poussé rend visibles les variations de la lumière du jour dans la nef ; le traitement original de l'insertion d'éléments sculptés suggère le décor et amène virtuellement le visiteur au cœur du XIII[e] siècle.

• Une nouvelle présentation d'œuvres sculptées dans le petit cloître donne un aperçu des grandes époques de l'abbaye.

• Un nouveau dispositif signalétique évoque la vie des moines dans le passage Galilée.

• Trois bornes de réalité augmentée en trois points de vue complémentaires, superposent des états disparus (virtuels) aux ruines réelles et permettent ainsi de comprendre les vestiges subsistants. Caractéristique particulière (et sans doute unique) : le dispositif intègre, en temps réel, la lumière ambiante à l'image virtuelle.

• Des bornes de situation aident au repérage dans l'espace.

• Un « feuilletoir » numérique présente des manuscrits anciens liés à l'histoire de l'abbaye.

• Une maquette tactile pour déficient visuel et les documents de visite en plusieurs langues réactualisés à cette occasion, ont été mis en place.



1 Grand cairn de Barnenez

2 Abbaye du Bec-Hellouin

3 Horloge astronomique de la cathédrale de Besançon

1



2



• L'audioguide en cinq langues viendra compléter le dispositif au début de l'année 2012.

Le nouveau parcours de visite est accessible à 80 % aux personnes en fauteuil (sauf le farinier ; ascenseur dans le bâtiment d'accueil, plans inclinés sur le parcours).

### • Château d'Azay-le-Rideau

Le parcours de visite du château d'Azay-le-Rideau a continué d'évoluer avec un enrichissement des collections dont la présentation du tableau *Andromaque s'évanouissant en apprenant la mort d'Hector*. De nouvelles notices de salle ont accompagné ces évolutions dans la présentation des œuvres.

### Renouveler les supports de visite

Le Centre des monuments nationaux met gratuitement des documents de visite à la disposition des visiteurs dans, aujourd'hui, plus de 60 monuments.
En 2010, ces documents ont fait l'objet d'un retirage à plus de 4 millions d'exemplaires. Ils existent jusqu'en onze langues étrangères, selon les lieux. S'y ajoutent chaque année de nouvelles langues étrangères pour les monuments les plus fréquentés (chinois, polonais, tchèque, japonais).
L'élaboration de ces documents est l'occasion d'une réflexion de fond avec les équipes des monuments sur la hiérarchisation des informations culturelles et historiques qui méritent d'être portées à la connaissance du public.
Les documents de visite adaptés aux enfants ont été réalisés, sous la forme de parcours découverte à forte dimension ludique. Aux documents déjà existants pour la Conciergerie, le Panthéon, les tours de la cathédrale Notre-Dame de Paris, la Sainte-Chapelle, le château de Vincennes, l'Arc de triomphe, ont été créés en 2010 les documents pour le château de Maisons à Maison-Laffitte, le château de Rambouillet et la villa Savoye à Poissy.

### Audioguides

Neuf monuments bénéficient d'un service d'audioguidage : sept dans le cadre d'une délégation de service public et deux autoproduits par l'établissement. Les résultats 2010 sont stables par rapport à l'année 2009, avec un taux de prise moyen de 6,68 %.

## Les visites conférences

Le service des visites conférences d'Île-de-France, rattaché à la direction du développement culturel et des publics, a la particularité d'intervenir tout à la fois dans les monuments confiés au Centre des monuments nationaux comme dans ceux relevant d'autres institutions.
L'établissement recentre progressivement son activité sur les monuments relevant de sa responsabilité. Cette inflexion, amorcée en 2009 avec notamment l'arrêt des visites conduites pour le compte de la RMN et du Mobilier national dans les ateliers des Gobelins, s'est poursuivie en 2010.
Cette nouvelle orientation a permis de mettre en place des visites-conférences à jour et heure fixe dans les monuments parisiens qui ne disposaient pas encore d'une offre régulière pour ce type de visite.
Une nouvelle brochure de présentation de l'offre et une programmation plus cohérente avec les monuments du CMN et leur actualité culturelle ont été mises en place. En effet, en proposant un cycle « Monuments et Cinéma », rayonnant à partir de l'exposition « Monuments, stars du 7e art », les visites-conférences ont attiré un nouveau public.

## Les Portes du Temps

Un succès conforté et des monuments plébiscités par les jeunes !
Le Centre des monuments nationaux a inscrit six monuments parmi les 34 sites qui suivaient la manifestation nationale : les châteaux d'Angers, de Pierrefonds et d'Oiron, le site archéologique de Glanum, la tour Saint-Nicolas de La Rochelle et la forteresse de Salses. Avec un total de 91 jours de participation sur six monuments, nous avons accueilli 3 646 jeunes issus de quartiers défavorisés. D'autres partenaires, dont certaines collectivités locales comme la région Poitou-Charentes, le conseil général de l'Oise, la ville de Perpignan et la ville d'Angers ont soutenu cette manifestation.

## L'action éducative

Son ancrage territorial confère au Centre des monuments nationaux un rôle majeur dans ce domaine. Celui-ci a renforcé son action en direction des publics scolaires en signant le 16 juillet 2010 une convention cadre avec le ministère de l'Éducation nationale pour accompagner le développement de l'éducation artistique et culturelle conformément à la circulaire interministérielle n° 2008-059 qui prévoit notamment la fréquentation des institutions culturelles ainsi que le contact direct des élèves avec les œuvres.
Dans ce contexte renouvelé, de nouveaux services éducatifs et d'actions éducatives ont été créés à l'abbaye du Thoronet, aux châteaux de Châteaudun, d'Aulteribe, de Villeneuve-Lembron et de Chareil-Cintrat, portant à 40 contre 35 en 2009, le nombre de monuments et sites dotés de ces services.

Les actions définies dans la convention cadre avec l'Éducation nationale ont été mises en œuvre dès la rentrée scolaire 2010 :

- le développement de partenariats entre monuments et écoles ou établissements scolaires de proximité ;
- l'accueil d'élèves stagiaires dans le cadre des stages de découverte professionnelle de troisième et de lycéens ;
- le développement de l'accueil des enseignants en formation continue sur les thèmes de l'histoire et de l'histoire des arts ;
- la réalisation de ressources pédagogiques et documentaires consacrées aux monuments et sites du Centre des monuments nationaux, leur mise en ligne sur le site de l'établissement et sur le portail interministériel « Histoire des arts ».
- le recrutement de nouveaux professeurs-relais en partenariat avec les délégations académiques à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC) des académies.

Parallèlement à ces actions, la refonte de l'offre d'activités éducatives a été engagée en intégrant le nouvel enseignement de l'histoire des arts et les nouveaux programmes de l'Éducation nationale afin de mieux prendre en compte les besoins spécifiques des enseignants à tous les niveaux scolaires.

En complément d'activités pédagogiques riches et diversifiées, certains monuments ont mis en œuvre des actions d'éducation artistique et culturelle exemplaires : « Tutti Frutti » au château d'Oiron, « Graines de Matisse » au domaine national de Saint-Cloud, un court-métrage sur le thème de « Tristan et Yseult » au château de Maisons dans le cadre du dispositif « Dix mois d'école et d'opéra » de l'Opéra national de Paris et de l'opération « Monuments et cinéma »… visant à favoriser le sentiment d'appropriation par les élèves de leur patrimoine.

Ainsi, en 2010, 555 569 élèves ont été accueillis dans l'ensemble des monuments et sites du Centre des monuments nationaux dont près de 130 000 en prestations spécialisées.

La fréquentation des activités de médiation adaptées pour le public scolaire (ateliers du patrimoine, visites adaptées…) a connu une forte augmentation en 2010 après une baisse enregistrée en 2009 : +41 % pour les ateliers du patrimoine et +19 % pour les visites adaptées alors que la fréquentation des scolaires en visite autonome ou commentée reste quasiment stable.

Il convient de souligner que les dépenses directes et indirectes liées aux actions éducatives sont financées sur les ressources propres de l'établissement.

1
Tours de la cathédrale Notre-Dame de Paris

2
Château de Rambouillet

3
Château de Chareil-Cintrat





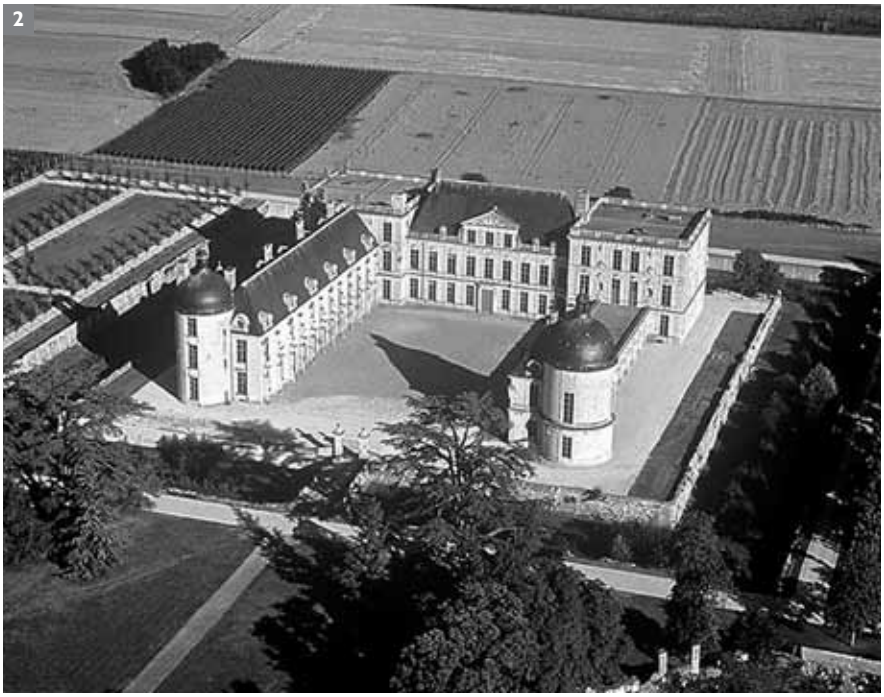
# 5

# Informer, communiquer et promouvoir

- Auprès du grand public, de la presse et des relais d'opinion
- Auprès des professionnels du tourisme

Abbaye du Mont-Saint-Michel


1


2


3

# Auprès du grand public, de la presse et des relais d'opinion

## La communication vers le grand public et la presse

Le département de la communication a été constitué à l'occasion de la création de la direction des relations extérieures et de la communication. Il se compose de trois services : communication externe, relations presse et communication interne. Sa mission est de faire connaître et de promouvoir le Centre des monuments nationaux, son réseau de monuments, ses réalisations et sa saison culturelle. Il conjugue ses efforts avec ceux des autres départements de la DREC chargés des relations institutionnelles et internationales, des relations avec les élus, des relations avec le monde de l'entreprise et du mécénat.

Pour la première fois en 2010, le CMN a donné un thème annuel à sa saison culturelle : « Monuments et Cinéma ». Celle-ci a pris la forme d'une manifestation nationale en réseau qui s'est achevée par une grande exposition à la Conciergerie à la fin de l'année.

Le Centre des monuments nationaux étant maître d'ouvrage des travaux conduits dans ses monuments, l'accent en matière de communication a pu être mis sur les premières réalisations. Ce nouvel axe de communication s'est matérialisé par la création d'une rubrique dédiée aux travaux sur le site internet www.monuments-nationaux.fr et le développement d'opérations de relations presse et publiques à travers toute la France.

Chaque campagne de communication est définie en fonction du caractère de la manifestation. Elle associe, pour les événements culturels, la publicité, les relations presse et les relations publiques. Pour les opérations de promotion institutionnelles sont privilégiées les relations presse et publiques. Néanmoins, la programmation culturelle est aussi une chance que saisit le CMN pour valoriser ses actions dans différents domaines, s'agissant du confort de la visite, de l'amélioration de l'accessibilité, de la restauration et de mise en valeur des monuments ou encore des ouvrages des Éditions du patrimoine.

Pour chacune de ces actualités, le CMN a une démarche pro-active vers les journalistes. Ils sont informés par des communiqués de presse envoyés dans leur boîte courriel, et mis à leur disposition en ligne dans la nouvelle rubrique dédiée à la presse de son site www.monuments-nationaux.fr. À chaque opération de relations publiques (lancement, inauguration…) la presse est conviée et accueillie.

## Les campagnes de communication : publicitaires, relations presse et relations publiques

En 2010, les activités (maître d'ouvrage, éditeur public) et la saison culturelle du CMN ont fait l'objet d'une communication spécifique institutionnelle, événementielle et publicitaire.

L'établissement a été présent dans deux salons grand public (Salon international du patrimoine culturel et Salon du livre de Paris). 8 374 retombées presse ont été comptabilisées au total. 6 327 d'entre elles (dont 4 466 articles parus dans la presse écrite, 527 passages TV et radio, 1 334 sur internet) font plus particulièrement état du Centre des monuments nationaux et/ou des Éditions du patrimoine et/ou des monuments du réseau et/ou des manifestations culturelles s'y déroulant. Pour chaque événement, 200 à 400 journalistes ont été informés. Lors des opérations de relations publiques (inauguration d'exposition, de nouveau parcours de visite, de lancement de travaux ou d'ouvrages), la presse locale et nationale a été conviée. Certaines des manifestations du CMN ont bénéficié également de partenariats avec la presse, comme par exemple « Monuments et Cinéma » avec France Inter, « Monuments, stars du 7e art » avec AB Groupe, ou « Contes & histoires » avec Paris Mômes.

**Les relations presse et la communication événementielle en partenariat avec le ministère de la Culture et de la Communication, les collectivités territoriales et le monde associatif.**

Le Centre des monuments nationaux est partenaire d'un certain nombre de festivals à travers la France et de manifestations organisées par le ministère de la Culture et de la Communication. L'établissement présente ou accueille dans ses monuments un certain nombre d'événements. En contrepartie, il bénéficie des campagnes de promotion de ces opérations et d'une importante visibilité institutionnelle qui participent à augmenter sa notoriété et à mettre en valeur son réseau de monuments.

Citons pour 2010 entre autres :

• « Rendez-vous aux jardins », sur le thème « Le jardinier et ses outils » (8e édition), manifestation du ministère de la Culture et de la Communication, avec la participation des monuments du réseau du Centre des monuments nationaux, les 5 et 6 juin 2010 ;

• « La Fête de la musique », en partenariat avec la Fnac : un grand concert a été organisé au château de Vincennes sur le thème de la musique africaine le 21 juin 2010 ;

• « Les Journées européennes du patrimoine », sur le thème « Les grands hommes », auxquelles les monuments du Centre des monuments nationaux ont participé, les 18 et 19 septembre 2010 ;

• « Films sous les étoiles », sur le thème « Monuments et Cinéma » (7e édition), au domaine national de Saint-Cloud, a été présenté par le Centre des monuments nationaux ainsi que la communauté d'agglomération Cœur de Seine, avec le soutien du Conseil général des Hauts-de-Seine et de Quinta LTC, les 24, 25 et 26 juin 2010.



1 Forteresse de Salses

2 Château d'Oiron

3 Château de Montal

4 Maison des Jardies à Sèvres


1

### • Lancement et brochure de la saison culturelle

Le 2 juin, le Centre des monuments nationaux a lancé sa saison culturelle 2010 et la manifestation nationale « Monuments et Cinéma », au château de Vincennes. Une brochure présentant toute la programmation dans les monuments nationaux a été réalisée. Elle a été diffusée à la presse et aux relais d'opinion. Plus qu'un document promotionnel, elle est aussi un outil de communication institutionnelle.

### • Les campagnes de communication

**• Campagne de communication de la manifestation nationale « Monuments et Cinéma »**

Pour la première fois en 2010, le Centre des monuments nationaux a décliné sa saison culturelle autour d'un thème unique « Monuments et Cinéma ». La campagne de communication de cette opération a été réalisée en deux temps :

• *de juin à octobre 2010, promotion de la manifestation en réseau « Monuments et Cinéma »*

Durant tout l'été, 42 monuments nationaux à travers toute la France ont été le décor d'une programmation spécialement dédiée au cinéma : projections de films en plein air, expositions thématiques d'affiches, de costumes, ciné concerts... Une brochure présentant le programme de « Monuments et Cinéma » a été éditée à 5 000 exemplaires. Elle a été diffusée à la presse, lors des inaugurations et opérations de relations presse. Chacun des 42 monuments a bénéficié d'une affiche et d'un tract personnalisé grâce à un repiquage texte. Au total, 2 900 affiches et 125 000 tracts ont été mis dans les commerces de proximité et les offices de tourisme des sites participants. Le partenariat avec France Inter a apporté un soutien à la communication avec le passage deux fois par jour de l'annonce publicitaire, du 3 au 6 juillet.

• *du 29 octobre 2010 au 13 février 2011, l'exposition à la Conciergerie « Monuments, stars du 7e art »*

Cette manifestation a clôturé cette année dédiée au septième art. Elle a permis, en dévoilant l'envers du décor, de faire découvrir le rôle des chefs-d'œuvre du patrimoine architectural français à l'écran. Elle a bénéficié d'une campagne de communication francilienne avec un affichage dans les couloirs du métro parisien (format 200x150 cm ; 500 emplacements couloirs) du 9 au 15 novembre, du 14 au 27 décembre et sur les avants de bus d'Île-de-France (1 900 avants de bus ; format 139x31,5 cm), du 23 au 29 novembre. Cette campagne a été renforcée par des insertions presse dans *Connaissance des arts* (pleine page dans le numéro de novembre) et dans le journal *Métro* (1/3 de page) les 6, 13, 20, 27 janvier et 3 février 2011. D'autres supports promotionnels ont été édités pour cette exposition : 300 affiches (formats, 40x60 cm et 30x40 cm, 50 000 ex. tracts, recto-verso, diffusés dans les hôtels parisiens, offices de tourisme et lieux touristiques.

De nombreux partenariats et mécénat ont permis d'accroître la promotion de cette manifestation. Screenvision a, dans le cadre d'un mécénat, offert des écrans publicitaires dans 193 salles de cinéma à Paris et en région Île-de-France, du 27 octobre au 30 novembre. La RATP, partenaire de l'exposition, a relayé la campagne d'affichage avec la mise à disposition de 800 faces du réseau « On aime, on vous y emmène » du 29 décembre au 30 novembre. La Cinémathèque française a présenté l'exposition dans son trimestriel et sa *newsletter*. AB Télévision a diffusé, sur les chaînes Toute l'Histoire et RTL9, plus de 100 *billboards* au mois de décembre. Allociné.fr a assuré une visibilité à l'exposition avec des bandeaux publicitaires, du 1er janvier au 13 février, et un encart dans sa *newsletter* envoyée à 80 000 contacts, le 4 janvier 2011.

Dans le cadre de cette année dédiée au cinéma, le CMN a été présent au 63e Festival international du film de Cannes. Un point presse a été organisé le 15 mai 2010 sur le stand CMN – espace Pantiero.

**• Campagnes de promotions de cinq manifestations culturelles**

• *« Cluny, apogée de l'art roman », exposition à l'abbaye de Cluny, du 17 juillet au 30 septembre 2010*

À l'occasion de la célébration du 11e centenaire de la fondation de l'abbaye de Cluny, ont été réunis pour la première fois près de 130 œuvres d'art exceptionnelles, sculptures, mosaïques, orfèvreries et manuscrits. À cette occasion, le public et la presse ont pu découvrir, après un chantier de restauration de quatre ans, un tout nouveau

parcours de visite. Il retrace l'histoire de l'abbaye de Cluny au plus proche des vestiges encore visibles de celle qui fût la plus grande église de la chrétienté. Grâce à la nouvelle version du film en 3D « Maior Ecclesia » et au dispositif de bornes de « réalité augmentée », les visiteurs peuvent désormais voir la grande abbatiale telle qu'elle était avant sa destruction. L'exposition « Cluny, apogée de l'art roman », a bénéficié d'une campagne de communication régionale avec un affichage sur les bus de Mâcon, du 7 juillet au 2 août, et sur les cars des rapides de Saône-et-Loire de la ligne Mâcon – Cluny – Chalon-sur-Saône, du 28 juin au 30 septembre, en partenariat avec Transdev. Cette campagne d'affichage grands formats a été appuyée par la diffusion d'affichettes et de tracts dans les offices de tourisme, les lieux touristiques, d'hébergements de la région Bourgogne et jusqu'à Bourg-en-Bresse, au total 100 000 tracts et 1 900 affichettes ont été mis en place. En complément de ce dispositif, des messages radio ont été diffusés sur France Bleu Bourgogne (210 passages), Chérie FM Chalon-sur-Saône (600 passages), Nostalgie Mâcon et Bourg-en-Bresse (600 passages), du 17 juillet au 26 septembre. Enfin, de l'achat d'espaces a été fait dans les numéros de juillet-août de *Bourgogne Magazine* (1 page – tirage 25 000 ex.), du supplément *Été bleu Saône-et-Loire* (1 page – tirage 70 000 ex.), du magazine été *La Côte-d'Or j'adore* (1 page – tirage 115 000 ex.), du TV magazine du *Bien public* (1 surcouverture + 1 page intérieure – tirage 35 000 ex. – parution le 11 juillet), du TV magazine du *Journal de Saône-et-Loire* (1 surcouverture + 1 page intérieure – tirage 75 000 ex. – parution le 18 juillet), dans le hors série *Magazine de la Bourgogne : Les Champs-Élysées de la Bourgogne* (1 page 25 000 ex. – parution en juillet).

• *« Anges musiciens », exposition à la Sainte-Chapelle du château de Vincennes, du 15 avril au 5 septembre 2010*
Cette manifestation a proposé un parcours chronologique mettant en évidence les évolutions stylistiques et thématiques de l'ange et des instruments du Moyen Âge au XIX^e siècle. Cette exposition a bénéficié d'un affichage (40x60 cm) de proximité chez les commerçants et paroisses des villes suivantes : Vincennes, Fontenay-sous-Bois, Montreuil, Saint-Maurice, Saint-Mandé, dans les hébergements parisiens trois et quatre étoiles et à l'Office de tourisme de Paris. Au total plus de 3 000 affiches ont été diffusées. La ville de Vincennes, partenaire de la manifestation, a mis à disposition 50 panneaux publicitaires, du 15 avril au 15 juillet. En complément de cet affichage, des insertions sont parues dans le quotidien *Métro* (1/6 de page) les mercredis et vendredis du 5 mai au 2 juillet. Un partenariat avec Bayard Presse a permis l'édition d'un tiré à part (40 000 exemplaires) diffusés au château de Vincennes et aux abonnés du *Monde de la Bible*.

• *« Le miroir enchanté », nouveau spectacle nocturne du château d'Azay-le-Rideau, du 1er juillet au 31 août 2010*
Inauguré le 9 juillet 2010, ce spectacle original, vivant et animalier est destiné à toute la famille. L'univers



1
Château de Voltaire à Ferney

2
Grotte de Pair-non-Pair

fantastique du « miroir enchanté » a été conçu par un collectif de créateurs afin de réaliser une signature artistique propre à ce lieu enchanteur. Le parc, élément majeur du spectacle, se transforme au gré des lumières et des séquences qui rythment ce spectacle déambulatoire (Conception : Générik Vapeur, Les Cavaliers de l'Aventure, GAPC). La promotion de ce nouveau parcours a été assurée par une campagne de communication régionale, avec un affichage grand format de 200 panneaux (4x3 m, 2 m², et 80x120 cm) répartis à Tours, Saumur et Chinon, du 1er juillet au 20 août, en gare de Saint-Pierre-des-Corps (format : 80x120 cm) du 1er juillet au 30 août. Une vingtaine d'oriflammes et de kakémonos ont été posés dans la ville d'Azay-le-Rideau, dès le 1er juillet. Des insertions publicitaires et du marketing direct ont renforcé ce dispositif : pleine page quadrichromie dans le *Guide de l'été* de *La Nouvelle République du Centre-Ouest* (parution fin juin 2009), pleine page dans *Le Magazine de la Touraine* (parution fin juin 2009), pleine page quadrichromie dans *Connaissance des arts* (parution en juin) ; les documents de promotion diffusés dans les commerces, lieux touristiques et hébergements (de mai à août) avec 350 affiches (40x60 cm), et 350 affiches (30x40 cm), 110 000 dépliants cinq volets diffusés dans un rayon de cent kilomètres autour du monument (entre Chinon – Angers – Blois) avec un renfort particulier sur les villes de Tours, Amboise, Saumur et Azay-le-Rideau, et étendu à l'axe Poitiers – Le Mans – Orléans.

• *« Promenade nocturne à l'abbaye du Mont-Saint-Michel », du 1er juillet au 31 août 2010*
À l'été 2010, le Centre des monuments nationaux a invité le public à découvrir autrement l'abbaye du Mont-Saint-Michel avec une promenade nocturne

conçue par l'artiste André Serré. Faite de jeux de lumière subtils et de douces mélodies, elle a sublimé l'architecture et ajouté encore au mystère de la « Merveille de l'Occident ». La campagne de communication a reposé essentiellement sur la diffusion de documents de promotion en région, 1 500 affiches (format 40 x 60 cm) et 235 000 tracts format (2 volets) distribués dans les lieux touristiques : offices de tourisme, hôtels, restaurants, musées et monuments… au Mont-Saint-Michel, dans les départements de la Manche, du Calvados, d'Ille-et-Vilaine (dont les villes de Caen, Rennes, Saint-Malo, Cancale…) dans 29 restauroutes et stations essence des autoroutes : A13, A11, A81, A84. Deux kakémonos (format 100x350 cm) ont été installés à l'entrée du Mont-Saint-Michel et de l'abbaye.

• *« Andromaque s'évanouissant en apprenant la mort d'Hector », exposition au château d'Azay-le-Rideau, du 2 octobre 2010 au 3 janvier 2011*
Le tableau éponyme a été acquis par le CMN, en vente publique le 16 décembre 2008. Cette peinture de la Renaissance a trouvé tout naturellement sa place sur les cimaises du château d'Azay-le-Rideau. La présence d'*Andromaque s'évanouissant en apprenant la mort d'Hector* contribue aussi à la requalification du parcours de visite du monument. Il est représentatif également du renouvellement de la politique d'acquisition menée par le CMN pour le château. 300 affiches (40x60 cm) ont été éditées et diffusées dans les commerces de proximité, bibliothèques et mairies de Tours, Azay-le-Rideau et Chinon, du 20 septembre au 20 décembre.

**• Campagnes de promotion de quatre manifestations en réseau**

• *« Œufs, énigmes et chocolats », les 4 et 5 avril 2010*
Fort du succès rencontré par la manifestation « Œufs, énigmes et chocolat » en 2008 et 2009, elle a donc été reconduite en 2010. Cinquante-deux monuments participaient à cette troisième édition. Le principe : un jeu de piste est conçu dans chaque site destiné aux enfants de 6 à 12 ans. Ils sont récompensés par la distribution de cadeaux et d'œufs en chocolat fournis gracieusement dans le cadre d'un parrainage avec Banania. Un visuel a été spécialement créé, décliné et personnalisé par un repiquage texte. Au total près de 2 400 affiches ont été diffusées autour des monuments participants.

• *« Monument jeu d'enfant », les 9 et 10 octobre 2010*
38 monuments ont participé à la 12e édition de « Monument jeu d'enfant ». Des activités toujours plus attrayantes ont été proposées au jeune public le temps d'un week-end : spectacles, enquêtes, chasses au trésor, contes, ateliers… En 2010, le Centre des monuments nationaux a décliné pour « Monument jeu d'enfant » son opération nationale consacrée au cinéma. À cette occasion, un certain nombre de sites proposaient des activités en lien avec le septième art comme aux châteaux de Vincennes, d'Angers, d'Azay-le-Rideau et à la Conciergerie. Des affiches personnalisées par monument ont été réalisées (2 835 exemplaires au total) pour une diffusion de proximité.

• *« Monuments pour tous », du 18 au 24 octobre 2010*
Cette manifestation a été étendue, pour la première fois cette année, à 49 monuments qui ont proposé des


1


2



3

1
Château
de Talcy

2
Sanctuaire gallo-romain
de Sanxay

3
Château
de Champs-sur-Marne

animations et des visites dédiées aux personnes en situation de handicap. La campagne de promotion de la manifestation nationale « Monuments pour tous » a associé la publicité et les relations presse. 2 380 affiches personnalisées (30x40 cm) ont été diffusées en proximité des monuments participants. De l'achat d'espaces publicitaires a été fait dans les supports spécialisés comme : dans *Déclic magazine* (page en quatrième de couverture dans le numéro de septembre et une page dans celui d'octobre 2010) ; sur internet, du 24 septembre au 24 octobre, mise en ligne de bannières et pavés sur plusieurs sites (Faire Face, Déclic, Handirect, Handitec/Handroit, handicap.fr, agevillage.com, Art Prime, blogshandicap.com, enfantdifférent.org, Festival Handica, Fnath, HandiArchi, Handicap-rh, Handicap -sport, Handiclub, Handi-cv, Handi-mobilité, Handimobility, Handiplus, Handisport, Nouvelles-Rencontres, Une Souris Verte, Sport et handicaps, Vivre fm) ; sur Vivre fm, diffusion d'un spot radio de 30 secondes, sept fois par jour, du 11 au 24 octobre. Trois passages dans le journal gratuit *Métro* (1/3 de page) les 18, 19 et 20 octobre ont complété ce dispositif.

• *« Contes & histoires », du 22 décembre au 2 janvier 2011*
Cette manifestation a bénéficié d'une campagne de communication francilienne en direction des familles grâce aux différents partenariats et mécénats. Le partenariat média avec *Paris Mômes*, supplément mensuel gratuit du quotidien national *Libération*, a permis l'édition d'une double page dans le numéro du 24 novembre. Dix mille tirés à part ont été également élaborés en collaboration avec *Paris Mômes* et diffusés aux monuments participants et dans les Caisses d'Épargne d'Île-de-France. Dix monuments ont participé à cette manifestation : Conciergerie, Sainte-Chapelle, tours de Notre-Dame de Paris, Panthéon, château de Vincennes, château de Maisons à Maisons-Laffitte, basilique cathédrale de Saint-Denis, domaine national de Saint-Cloud, château de Champs-sur-Marne, villa Savoye à Poissy. Cinq cents affiches génériques ont également été diffusées dans les Caisses d'Épargne d'Île-de-France. Des affiches personnalisées ont été éditées pour les monuments d'Île-de-France. En complément, des insertions publicitaires sont parues dans *Direct Matin* les 17, 20 et 22 décembre (1/4 page). Afin de renforcer cette campagne de communication, le Comité régional du tourisme d'Île-de-France et *Paris Mômes* ont offert au CMN deux bannières internet, du 1er au 31 décembre, sur le site du CRT, et du 20 au 26 décembre sur le site de *Paris Mômes*. Le célèbre chocolatier Cémoi a offert 5 500 lots de boules en chocolat distribués aux enfants participant aux ateliers.

**• Manifestations à caractère institutionnel**
La communication institutionnelle du Centre des monuments nationaux, notamment en tant que maître d'ouvrage, s'est développée en 2010. Elle a pris la forme d'opérations de relations presse et publiques. Certaines d'entre elles ont connu une déclinaison publicitaire institutionnelle.

• *Le château de Maisons à Maisons-Laffitte, conférence de presse conjointe avec la ville*
Un point presse avec la ville de Maisons-Laffitte et le CMN, en présence de la Société des amis du château a eu lieu le 22 mars. L'établissement et la commune se sont associés pour mettre en valeur auprès du public le château, sa nouvelle offre culturelle ainsi que la vocation hippique de Maisons-Laffitte. Différentes réalisations sont prévues, notamment la mise en lumière du monument, la requalification de son parvis, de la cour d'honneur, la restauration de la grille, la création d'un parking.

• *L'Arc de triomphe, campagne de relations presse et déclinaison publicitaire institutionnelle*
Le Centre des monuments nationaux et le Groupe Dassault ont tenu une conférence de presse commune le 30 mars 2010. Monument emblématique, symbole de la Nation, l'Arc de triomphe est indissociable du paysage parisien. Le CMN a lancé en avril 2010 un vaste programme de restauration des quatre reliefs sculptés de l'Arc de triomphe avec le soutien du Groupe Dassault qui a souhaité s'investir dans ce projet en qualité de mécène exclusif et pour l'intégralité du budget du coût de la restauration des sculptures, soit 800 000 euros H.T. En apportant la totalité du financement, le Groupe Dassault a permis au Centre des monuments nationaux d'engager en 2010 la restauration simultanée de ces quatre groupes sculptés. Pendant toute la durée des travaux, quatre bâches décoratives, en trompe l'œil, ont été posées sur les groupes sculptés. Elles ont été accompagnées de palissades contenant un message institutionnel : « Le Centre des monuments nationaux entretient, conserve, restaure et ouvre à la visite près de 100 monuments dans toute la France » ; « Le Centre des monuments nationaux restaure les groupes sculptés de l'Arc de triomphe ».



• *Le château d'Angers, campagne de relations presse et de relations publiques*
Le Centre des monuments nationaux a présenté à la presse, aux mécènes et institutionnels, le 7 avril, le programme des travaux de restauration et le projet culturel mis en œuvre au logis royal du château d'Angers. À la suite de l'incendie du 10 janvier 2009, qui a détruit partiellement le logis, l'État et le Centre des monuments nationaux se sont très vite mobilisés. Sept millions d'euros ont été immédiatement débloqués par le ministère de la Culture et de la Communication pour la restauration. En collaboration avec la Fondation du Patrimoine, au travers de sa délégation de Maine-et-Loire, et la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Maine-et-Loire, le Centre des monuments nationaux a lancé un appel à mécénat auprès des entreprises et des particuliers afin de compléter les financements apportés par l'État.

• *Le château de Voltaire à Ferney, opération de relations presse et publiques*
À l'occasion de la parution de l'ouvrage *Voltaire en son château de Ferney* aux Éditions du patrimoine, le Centre des monuments nationaux, conjointement avec la Ville de Ferney, a présenté le 29 avril son programme de mise en valeur du château de Voltaire, notamment au travers d'une saison culturelle variée, menée en partenariat avec la commune, de la mise en œuvre d'un plan pluriannuel de restauration et d'un nouveau parcours de visite.

• *La villa Cavrois, opération de relations presse et de relations publiques*
Le 7 mai, Isabelle Lemesle, Président du CMN, accompagnée du maire de Croix, Régis Cauche, a présenté le programme de restauration et d'ouverture au public de la villa Cavroix (Nord) à la presse et aux acteurs politiques, culturels et économiques locaux. L'établissement a pour mission d'achever la vaste campagne de restauration du clos et du couvert engagée par l'État, avant d'entreprendre la remise en état du parc et la réhabilitation des intérieurs. À cette occasion, le projet culturel de la villa a également été dévoilé en préparation de son ouverture au public en 2012.

• *La maison de George Sand à Nohant, opération de relations presse et de relations publiques*
Le nouvel auditorium Frédéric Chopin – Fondation Pleyel a été inauguré à l'occasion du lancement du Festival de Nohant, le 4 juin. Dans le cadre du bicentenaire de la naissance du musicien, le CMN a mené avec le ministère de la Culture et de la Communication des travaux de restauration et d'aménagement de la bergerie de la maison de George Sand. Ces derniers ont bénéficié du soutien des collectivités territoriales (Région Centre, département de l'Indre, Communauté de Communes de La Châtre) et de mécènes (Fondation Pleyel, le Crédit Agricole du Centre-Ouest).

• *Le trophée d'Auguste à La Turbie, opération de relations presse et de relations publiques*
Le Centre des monuments nationaux a annoncé, le 28 juin, le lancement d'une campagne de restauration et de mise en valeur du trophée d'Auguste à La Turbie. Avec la création d'une nouvelle scénographie du musée et d'un parcours de visite enrichi. Ce projet bénéficie du soutien du Conseil général des Alpes-Maritimes, du CNRS, de la Fondation Stavros Niarchos, de la Fondation d'entreprise du Crédit Agricole Provence-Côte d'Azur, de Vinci, de la Principauté de Monaco et du Lions Club International.

• *L'abbaye de Montmajour, opération de relations presse et de relations publiques*
À l'occasion des Rencontres internationales de la photographie à Arles, le dimanche 4 juillet à l'abbaye de Montmajour, ont été inaugurées les expositions Raymond Voinquel « Les acteurs du rêve », dans le cadre de la manifestation nationale « Monuments et Cinéma », « France 14 » et Ivan Mikhailov « La Mégapole ». Ces lancements ont été l'occasion pour le CMN de présenter la salle audiovisuelle dans l'espace conçu par l'architecte Rudy Ricciotti et les travaux de restauration et de consolidation menés à l'abbaye de Montmajour depuis 2007 pour une période de sept années.

# Les relations presse des Éditions du patrimoine

32 ouvrages ont fait l'objet de relations presse et de publicité.

Trois grandes opérations de lancements en présence de la presse ont également été organisés :

• *Cluny, onze siècles de rayonnement*, sous la direction de Neil Stratford a été présenté et dédicacé par l'auteur lors de l'inauguration de l'exposition « Cluny, apogée de l'art roman » à l'abbaye de Cluny, le 17 juillet 2010 ;

• *Monuments, stars du 7e art*, sous la direction de N.T. Binh, commissaire de l'exposition, cet ouvrage a été également présenté conjointement à l'inauguration de l'exposition éponyme à la Conciergerie le 28 octobre 2010 ;

• *Villégiature des bords de mer*, sous la direction de Bernard Toulier a bénéficié d'un lancement à l'Hôtel de Sully, le 15 décembre 2010.

Deux ouvrages ont été récompensés et ont fait l'objet de relations presse spécifique :

• *Maurice Sand, fils de George*, par Christiane Sand et Sylvie Delaigue-Moins, coédité par Lancosme multimédia, a reçu le prix spécial du Jury du Prix Guy-Vanhor ;

• *Monuments, stars du 7e art*, sous la direction de N.T. Binh a été élu meilleur album sur le cinéma de l'année 2010 par le Syndicat français de la critique du cinéma.

## Les salons

Le Centre des monuments nationaux a été présent au :

• Salon du livre de Paris, du 26 au 31 mars 2010 ;

• Salon international du patrimoine culturel, du 4 au 7 novembre 2010.

Le stand du CMN permet de valoriser son offre éditoriale, mais aussi de faire connaître l'institution et son réseau de monuments.

## Les documents de promotion de la visite et d'information

Le CMN assure la promotion de la visite de ses monuments par des actions menées auprès des professionnels du tourisme, une communication sur internet de qualité, mais aussi avec l'édition de supports de communication dédiés aux monuments de son réseau. Ces documents sont diffusés à proximité des sites.

# Documents d'appel

7 370 000 exemplaires de documents d'appel ont été réalisés en 2010, contre 7 700 000 exemplaires en 2009. Ils sont diffusés dans les lieux touristiques.

**• Affiches de promotion de la visite**

41 affiches ont été réalisées en 2010, pour les monuments suivants : château de Puyguilhem, grotte de Pair-non-Pair, abbaye de La Sauve-Majeure, château d'Aulteribe, château de Villeneuve-Lembron, château de Bussy-Rabutin, alignements de Carnac, site des mégalithes de Locmariaquer, grand cairn de Barnenez, château de Bouges, château d'Azay-le-Rideau, tour de la cathédrale de Chartres, château de Talcy, cloître de la Psalette à Tours, château de La Motte-Tilly, Conciergerie, Sainte-Chapelle, tours de Notre-Dame de Paris, château de Maisons à Maison-Laffitte, domaine national de Rambouillet, basilique cathédrale de Saint-Denis, villa Savoye à Poissy, château de Vincennes, tours et remparts d'Aigues-Mortes, site archéologique et musée d'Ensérune, forteresse de Salses, château de Castelnau-Bretenoux, château d'Assier, château de Carrouges, château d'Angers, maison de Georges Clemenceau à Saint-Vincent-sur-Jard, château de Pierrefonds, abbaye de Charroux, tours de La Rochelle, site gallo-romain de Sanxay, monastère de Saorge, abbaye de Montmajour, cloître de la cathédrale de Fréjus, place forte de Mont-Dauphin, abbaye du Thoronet, château de Voltaire à Ferney.
Au 31 décembre 2010, 54 monuments du réseau du Centre des monuments nationaux ont une affiche générique.

**• Création d'une affiche « 100 monuments vous accueillent »**

Cette nouvelle affiche, déclinaison de la couverture de la brochure « 100 monuments vous accueillent », a été diffusée par les chargés de développement du CMN en région dans l'ensemble des monuments de

1
Abbaye de La Sauve-Majeure

2
Château de Puyguilhem à Villars




1


2

l'établissement. Elle montre en une seule image la diversité du réseau des monuments du Centre des monuments nationaux, participant ainsi à sa promotion et à celle de la visite. Elle existe en 2 formats (40x60 cm en 1 000 exemplaires et 27x40 cm en 3 000 ex.).

• **Documents de visite**
En plusieurs langues, ils sont mis à la disposition du public dans les monuments nationaux. Au total, ce sont 4 112 000 exemplaires qui ont été imprimés en 2010. Cinq monuments ont bénéficié cette année de la création d'un document de visite : abbaye de Beaulieu-en-Rouergue (5 langues, tirage à 9 000 ex.), abbaye de Charroux (6 langues, tirage à 7 000 ex.), château de Bussy-Rabutin (6 langues, tirage à 21 000 ex.), site archéologique de Montcaret (6 langues, tirage à 10 000 ex.) et Chapelle expiatoire (6 langues, tirage à 8 000 ex.).

### Le centre d'information

Entre janvier et décembre 2010, le centre d'information a reçu 7 523 visiteurs, diffusé 88 388 documents d'appel, répondu à 371 demandes de documentation par courrier et géré 2 287 appels téléphoniques. Les pics de demandes d'information correspondent aux dates des manifestations récurrentes, comme « Œufs, énigmes et chocolat » (avril), « Les Journées européennes du Patrimoine » (septembre), « Monument jeu d'enfant » (octobre) et « Contes & Histoires » (décembre). Une diminution des appels téléphoniques, certainement due à la fréquentation de plus en plus importante du site internet du CMN, est à noter. Au premier trimestre 2010, la fermeture du centre d'information pour travaux a entrainé une baisse de sa fréquentation.

## Les relations avec les élus

Le département des relations avec les élus du CMN sensibilise les élus européens, nationaux et locaux à la vie de l'établissement et à ses objectifs. Il exerce une veille législative et réglementaire permanente et facilite l'intégration des monuments dans leur territoire.

La création d'un département dédié aux relations avec les élus a pour objectif de renforcer l'intégration des monuments dans leur territoire. En liaison avec les administrateurs des monuments, ses missions consistent à établir une cartographie des attentes des collectivités et voies de collaboration avec les communes, conseils généraux et régionaux, structures intercommunales accueillant les monuments du réseau. Un état des lieux qualitatif des conventions de coopération conclues avec les collectivités a ainsi été lancé dans l'objectif de proposer la conclusion de conventions cadres qui permettent de développer les collaborations dans le domaine culturel. Le CMN veille ainsi à développer des relations de collaboration avec les collectivités et leurs élus afin de faciliter l'émergence de projets communs. En interne, le département collecte toutes les informations de nature à faire l'objet d'un échange avec les collectivités concernées et coordonne l'élaboration de conventions cadre de développement local.

Grâce aux nombreuses manifestations culturelles organisées en région, notamment autour du thème réseau « Monuments et Cinéma », l'occasion a été donnée d'attirer l'attention des élus locaux sur des événements de qualité qui concourent à l'attractivité locale mais aussi sur l'éventuelle programmation de travaux, missions qui sont au cœur de l'engagement de l'institution.

Par ailleurs, l'actualité législative dense, liée à la relance du transfert des monuments nationaux aux collectivités et à l'audit de la Cour des comptes, a largement orienté les activités du département.

En effet, à la suite des débats dans le cadre de la loi de finances pour 2010, le Sénat s'est saisi de la question de la dévolution des monuments historiques aux collectivités locales et du rôle tenu par l'établissement, en parallèle de l'audit de la Cour des comptes sollicité par la commission des finances sensibilisée au retard pris dans le transfert effectif de la compétence de maître d'ouvrage à l'établissement.

Ces circonstances ont permis d'œuvrer pour un renforcement de l'identité et du rôle essentiel du CMN, tout en approfondissant les liens avec les élus tant locaux que nationaux et ce, à la veille de l'examen en séance publique de la proposition de loi relative au patrimoine monumental de l'État, déposée par la sénatrice Françoise Férat et le Président de la commission culture, éducation et communication et discutée en janvier 2011.

# Les relations institutionnelles et internationales

Depuis sa création en août 2009, le département des relations institutionnelles et internationales s'est attaché à développer les collaborations du CMN avec des partenaires institutionnels culturels et scientifiques à un niveau d'excellence.

## En France, quelques partenariats emblématiques sur l'année 2010

### • Ministère de l'Éducation nationale

En juillet 2010, le Président du CMN et le Ministre de l'Éducation nationale ont signé une convention d'une durée de trois ans en faveur du développement de l'éducation artistique et culturelle. Ce texte précise les actions qui seront menées par l'établissement, dans un contexte profondément renouvelé par les nouveaux programmes de l'Éducation nationale, notamment avec le déploiement de l'enseignement obligatoire de l'histoire des arts à tous les niveaux du cursus scolaire.

La convention incite à :

- développer les partenariats de proximité entre monuments et établissements scolaires ;
- accueillir des élèves stagiaires du second degré ;
- recevoir des enseignants en formation continue ;
- refondre les ressources pédagogiques et documentaires des monuments dans une perspective de mise en ligne sur le site internet du CMN.

Plusieurs partenariats ont déjà pu être formalisés pour l'année scolaire 2010-2011, par exemple entre la villa Savoye et le collège Le Corbusier à Poissy, le château de Talcy et le collège de Morée, les châteaux d'Aulteribe, de Villeneuve-Lembron et de Chareil-Cintrat et cinq établissements du second degré d'Auvergne.

### • Vieilles Maisons Françaises (VMF)

Une convention de partenariat a été signée en juillet entre le CMN et l'association Vieilles Maisons Françaises (VMF), association nationale de sauvegarde du patrimoine privé, qui encourage la sensibilisation des publics et la transmission des savoirs. VMF offre au CMN une large visibilité auprès de ses adhérents, et incite les grands propriétaires privés de son réseau à élaborer des projets communs avec des monuments du CMN. Les adhérents de VMF bénéficient en retour de tarifs préférentiels pour visiter tous les monuments du CMN et profiter des manifestations du réseau. Une forte synergie est ainsi créée entre patrimoine public et patrimoine privé, pour une valorisation mutuelle.

### • EnsAD

Un accord-cadre de partenariat a été conclu entre le CMN et l'École nationale supérieure des Arts Décoratifs (EnsAD), prévoyant plusieurs projets de coopération avec les différents secteurs de l'école. En 2010, des étudiants du secteur *design* objet ont travaillé pour réaliser des prototypes de meubles à fiches, susceptibles d'être installés dans les parcours de visite de tous les monuments du réseau.

## À l'international

L'action du CMN poursuit plusieurs objectifs.

### • Renforcer les synergies au niveau européen

- Paris, juin 2010 : intervention du Président du CMN lors du Forum des directeurs européens du patrimoine ;
- Caceres (Espagne), juin 2010 : intervention sur l'abbaye de Cluny et le label Patrimoine européen, à la conférence organisée dans le cadre de la présidence espagnole de l'Union européenne.



1 Abbaye de Beaulieu-en-Rouergue

2 Chapelle expiatoire

3 Château d'Aulteribe

### • Favoriser la captation des visiteurs des pays émergents

• *Présence du CMN au Pavillon France à l'Exposition universelle de Shanghaï 2010*

L'Exposition universelle de Shanghaï a été la plus visitée de tous les temps. En six mois (1er mai au 31 octobre 2010), elle a accueilli 72 millions de visiteurs, dont 10 millions pour le Pavillon de la France, le plus visité de toute l'exposition. Des films présentant le CMN y étaient diffusés plusieurs fois par jour, et des produits dérivés aux couleurs des monuments étaient distribués aux visiteurs du Pavillon de la France.

En novembre 2010, le 8 888 888e visiteur chinois du Pavillon de la France s'est vu offrir un voyage à Paris, au cours duquel il a été accueilli à l'Arc de triomphe, en présence de plusieurs journalistes chinois.

### • Diffuser la connaissance du patrimoine monumental dans le réseau culturel français à l'étranger

• *Exposition dématérialisée « 100 monuments – 100 écrivains »*

À compter de janvier 2011, le CMN propose à tout le réseau culturel français à l'étranger une exposition conçue à partir de l'ouvrage *100 monuments – 100 écrivains. Histoires de France*, publié aux Éditions du patrimoine en 2009. Cette exposition, mise à disposition sous forme dématérialisée sur un serveur dédié, permet aux alliances, instituts et centres culturels français, en lien avec des partenaires locaux, de présenter la richesse et la diversité du patrimoine monumental français à un très large public multiculturel et francophile.

L'Institut français a apporté son soutien à la promotion de cette exposition, qui sera présentée en 2011 en Israël, au Maroc et au Paraguay, et a suscité des retours très positifs de la part de nombreux pays.

### • Valoriser l'inscription des monuments inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco

Responsable de 14 monuments situés dans 11 biens inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco (sur 35 biens en France), le CMN a développé une véritable expertise dans la gestion et la valorisation de cette inscription, en lien avec les territoires (élus et associations) :

• participation régulière aux activités de l'Association des biens français du patrimoine mondial, et du groupe de travail Patrimoine mondial de l'ICOMOS France ; contribution active à l'élaboration du dossier de la villa Savoye à Poissy, dans le cadre de la candidature de « L'œuvre architecturale de Le Corbusier, une contribution exceptionnelle au mouvement moderne », déposée par la France auprès du comité du patrimoine mondial en janvier 2011, en vue de son étude à Bahreïn en juin 2011 ;

• participation à la rédaction de déclarations rétrospectives de valeur universelle exceptionnelle et travail préparatoire des plans de gestion, pour les biens inscrits avant 2007.

### • Faire du transfert d'expérience

De nombreuses actions ont contribué à développer au niveau international le rayonnement de l'institution en promouvant son savoir-faire d'opérateur patrimonial intégré du ministère de la Culture et de la Communication français :

• conférence du Président du CMN à la Fondation Joseph Karolyi en Hongrie en mars 2010 sur la valorisation économique du patrimoine protégé ;

• accueil dans des monuments du CMN de six jeunes professionnels du patrimoine issus de pays membres de l'Union pour la Méditerranée (Égypte, Grèce, Liban, Syrie, Tunisie, Turquie), pour des stages de perfectionnement d'un mois. Ces stagiaires sont lauréats du programme « Ateliers du management du patrimoine méditerranéen », dans le cadre d'un partenariat avec l'ONG Vocations patrimoine ;

• accueil de délégations de professionnels étrangers du patrimoine :

- **Arabie Saoudite :** accueil d'une délégation au siège du CMN et à l'abbaye du Mont-Saint-Michel, en lien avec la Maison des Cultures du Monde et la Direction générale des Patrimoines.

- **Singapour :** accueil d'une délégation au siège du CMN, en lien avec la Direction générale des Patrimoines.

- **Chine :** accueil d'une délégation à la Sainte-Chapelle de Paris et aux tours et aux remparts d'Aigues-Mortes d'une délégation dans le cadre d'un voyage d'étude organisé par la Cité de l'architecture et du patrimoine (CAPA) ; accueil d'un groupe de maires et d'élus chinois (visite coordonnée par la ville de Maisons-Laffitte).

# Auprès des professionnels du tourisme

## Une politique de promotion et de commercialisation de l'offre

Comme chaque année, l'établissement a participé à de nombreux salons des professionnels du tourisme et des comités d'entreprise. En 2010, le Centre des monuments nationaux a mené **33 opérations, essentiellement des salons et *workshops*** destinés aux professionnels du tourisme, le plus souvent en partenariat avec Atout France et le club Patrimoine et Culture, ou avec des comités régionaux du tourisme, des comités départementaux du tourisme ou les offices du tourisme.

**Salons auxquels le Centre des monuments nationaux a participé en 2010**

| |
|---|
| **Comités d'entreprises** |
| Salon Exposium CE, à Paris (23 au 25 mars – national) |
| Salon Exposium CE, à Lyon (10 et 11 mars – national) |
| Salon Exposium CE, à Paris (14 au 16 septembre – national) |
| Salon des Comités d'entreprise à Beauvais (2 septembre – régional) |
| Comités d'entreprise et associations |
| Forum des loisirs culturels, au château de Versailles (15 novembre) |
| Workshop RN2D à la Cinémathèque française – Workshop des services loisirs accueil des CDT (novembre) |
| Workshop – Petit-déjeuner avec le CDT 93 à Amiens (mars), Orléans (avril), Rouen (juin), Reims (septembre), Paris (octobre) |
| Forum Adhérents à la carte Cezam en Basse-Normandie (11 février ) |
| Workshop « 2011, Normandie médiévale » à Caen (27 octobre) |
| Salons professionnels en France |
| Rendez-vous en France, à Paris (les 31 mars et 1er avril) |
| Salon Map Pro à Paris (21 au 22 octobre - national) |
| Workshop Destination Vignobles à Colmar (les 5 et 6 octobre) |
| **Marchés de proximité (national)** |
| **Allemagne**<br>Workshop à Essen avec le club Patrimoine et Cultures d'Atout France (15 octobre) |
| **Grande-Bretagne**<br>Workshop Eurostar avec le CRT Île-de-France (juin-national)<br>Workshop Londres avec le CRT Île-de-France (24 septembre)<br>Workshop ETOA à Londres le 5 novembre (Association des tour-opérateurs britanniques)<br>Salon World Travel Market à Londres (8 au 11 novembre) |
| **Italie**<br>Workshop Turin organisé par le club Patrimoine et Cultures d'Atout France (23 novembre) |
| **Belgique**<br>Workshop des autocars Léonard (15 janvier) |
| **Marchés lointains** |
| **Russie**<br>Workshop Atout France à Saint-Petersbourg, Moscou et Rostov-sur-le-Don (11 au 15 octobre) |
| **Chine**<br>Tournée de démarchage dans quatre villes avec Atout France : Pékin, Shanghaï, Canton et Hongkong |
| **Japon**<br>Workshop et démarchages de professionnels du tourisme avec l'Office du tourisme et des congrès de Paris à Tokyo (juin)<br>Workshop Atout France dans trois villes (Tokyo, Osaka, Nagoya) avec le club Patrimoine et Cultures |
| **Salons grand public** |
| Salon Idées Week-End, à Tours (mars) |
| **Salons destinés à la promotion des espaces de location ou de tournage** |
| **France (opération régionale)**<br>Workshop régional tourisme d'affaires et événementiel organisé par le CRT Languedoc-Roussillon au château comtal de la cité de Carcassonne (19 novembre)<br>Workshop à la villa Savoye à Poissy organisé par le CDT 78 avec d'autres sites du département (octobre) |
| **France**<br>Salon Bedouk (les 2 et 3 février)<br>Stand au Festival de Cannes (mai) |

## Publicités

Chaque année, près de 7,4 millions de documents d'appel sont diffusés dans les principaux offices du tourisme, sites touristiques et lieux d'hébergement (hôtels, camping, gîtes…). Pour la promotion des monuments, l'établissement procède à des achats d'espaces publicitaires dans les supports édités par les professionnels et institutionnels du tourisme, à destination du public présent dans le bassin touristique considéré. La communication sur les monuments est également relayée dans les documents réalisés par les offices de tourisme ou les comités départementaux (CDT) et régionaux du tourisme (CRT).

## Relais de communication auprès des professionnels du tourisme et comités d'entreprise

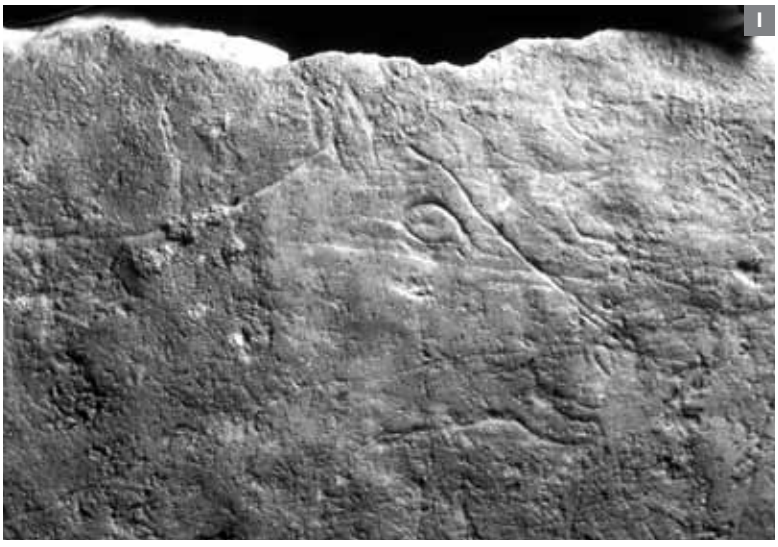
• présentation de l'établissement et du passeport monuments sur les sites internet www.comexposium.com (organisateur de salons pour comités d'entreprise) et internet www.salonsce.com ;

• insertion dans la revue *La vitrine* en septembre (présentation de l'établissement et du passeport monuments) ;

• communication des nouveautés et événements dans une sélection d'*e-newsletters* réalisées par les bureaux d'Atout France à l'étranger et en France ;

• relais de communication et de promotion via l'adhésion au club Patrimoine et Cultures d'Atout France ;

• insertions dans des supports étrangers comme un publireportage dans le magazine Variety (États-Unis).



I

## Supports publicitaires touristiques

**• Insertions publicitaires**

• sur le site www.routard.com ;

• en région, dans les supports édités par les CDT et sur les suppléments été de la presse quotidienne régionale comme *Ouest-France* ;

• dans le plan de Paris, édité par les Galeries Lafayette, largement diffusé dans tous les hôtels parisiens et, en amont, par les agences de voyage, les compagnies aériennes (11,5 millions d'exemplaires) ;

• dans des publications touristiques de Maison de la France (version papier ou internet) à destination du grand public et des professionnels du tourisme étrangers. Les marchés suivants sont concernés : Espagne, Allemagne, Italie, Grande-Bretagne, États-Unis ;

• dans le magazine *France/Halcon–MDF* Espagne (publi-reportage encarté dans les quotidiens *El Pais* et *La Vanguardia*) ;

• dans le magazine *Franzine–MDF* Italie ;

• dans la revue *Frankreich Erleben* (Allemagne) ;

• dans le magazine *The Traveller in France* – Printemps-été. Revue d'Atout France Grande-Bretagne, diffusée dans les terminaux d'Eurostar, d'Eurotunnel, du Travel Centre de Rail Europe…

• dans le magazine *L'illustré*, publi-reportage pour la promotion de l'exposition « Cluny, apogée de l'art roman ».

**• Diffusion**

• de spots à l'embarcadère des Vedettes du Pont-Neuf (Paris).

## Supports publicitaires destinés à promouvoir la location d'espaces, insertions

• sur le site internet www.1001salles.com et www.abcsalles.com ;

• dans les magazines *Écran Total* et *Le Film français* ;

• dans le magazine *Meet-In – Bedouk*, notamment dans le *Meet-In* spécial Événementiel ainsi que dans le numéro consacré aux musées et sites culturels ;

• dans le magazine *Variety* ;

• dans le catalogue du Festival de la Fiction TV de La Rochelle – Film France.

**Exemples d'insertions en région sur des supports touristiques**

• dans le guide des *Logis de la Manche*, *Logis de la Touraine*… ;

• dans les supports édités par les CDT et sur les suppléments été de la presse quotidienne régionale comme *Ouest-France*, La République du Centre ;

• mise en place d'une vitrine présentant le château d'Azay-le-Rideau et le spectacle nocturne à l'Office de tourisme de Tours ;

• mise en place d'une vitrine dans l'espace Point touristique Manche de l'aire de service du Mont-Saint-Michel (septembre) ;

• dans la revue *Périgord découverte* ;

• dans le guide *Bienvenue en Provence*, et dans le guide *Escapades* en pays narbonnais ;

• insertion dans le plan de l'Office de tourisme d'Arles et dans celui du CDT Touraine.

## Outils de promotion

Divers outils de promotion au format papier ou électronique à destination des professionnels du tourisme ont été mis en œuvre.

**Le *Manuel technique de vente 2011*** a été édité dès septembre 2010 en version cd-rom. Il est disponible en neuf langues : français, anglais, allemand, espagnol, italien, portugais, russe, chinois et japonais. Diffusé sur les salons et lors des démarchages, il est également adressé sous forme de *mailing* personnalisé aux professionnels du tourisme français et étrangers.

Des *newsletters* sont envoyées aux professionnels du tourisme français et étrangers, aux comités d'entreprise et aux contacts touristiques institutionnels. Elles sont traduites systématiquement en anglais, mais également dans les langues des marchés cibles. Grâce à la solution d'*e-mailing* mise en place, proposée en *Application Service Providing*, une plateforme permet désormais la création et l'envoi de messages HTML tels que les *newsletters* et les invitations aux éductours. Deux types de *newsletters* ont été réalisés :

• une générale présentant les principaux événements qui ont fait l'actualité des monuments de l'année 2010. Elle est diffusée deux fois par an ;

• les spécifiques, dédiées à la promotion d'une manifestation ou d'un événement, comme l'exposition « Cluny, apogée de l'art roman » à l'abbaye de Cluny, le spectacle nocturne au château d'Azay-le-Rideau, l'exposition « Monuments, stars du 7e Art » à la Conciergerie.

Les sites internet des principaux partenaires institutionnels ont été revus et actualisés (offices de tourisme, comités régionaux du tourisme, comités départementaux du tourisme et Maison de la France). Il en est de même pour les guides papiers des principaux éditeurs.

**Des supports de promotion ont également été créés ou réactualisés** cette année :

• la carte de France imprimée à 10 000 exemplaires ;

• les mini-cartes des monuments de Paris, d'Île-de-France et de l'exposition à la Conciergerie « Monuments, stars du 7e art » ;

• les invitations aux éductours réalisés par les chargé(e)s de développement dans les monuments.



1
Grotte de Teyjat

2
Maison de Georges Clemenceau à Saint-Vincent-sur-Jard

## Les partenariats

83 conventions de partenariats ont été signées pour l'année 2010. Elles ont pour objectif d'inscrire les monuments du réseau dans les politiques de développements nationales ou régionales menées par les collectivités territoriales (CRT, CDT) ou par les acteurs publics et privés (RATP -SNCF « Paris Visite », l'Open Tour, les Gîtes de France…).

## Les outils de commercialisation

Le Centre des monuments nationaux développe ses outils et modalités de commercialisation afin d'être largement représenté dans l'offre des partenaires touristiques.

### La vente en ligne avec la Fnac

Le dispositif de billetterie en ligne via la Fnac, aux couleurs du Centre des monuments nationaux, a été maintenu. Ce site http://monuments.fnacspectacles.com, est accessible à partir de la fiche de chacun des 15 monuments concernés sur le site de l'établissement.

### Le développement de nouveaux moyens de paiement

Le CMN favorise le développement des modes de paiement suivants :

• les chèques Culture ;

• les chèques CADO ;

• le développement du système de vouchers comme mode de paiement des tour-opérateurs ;

• les conventions de bons de commande avec une trentaine de partenaires.





# 6

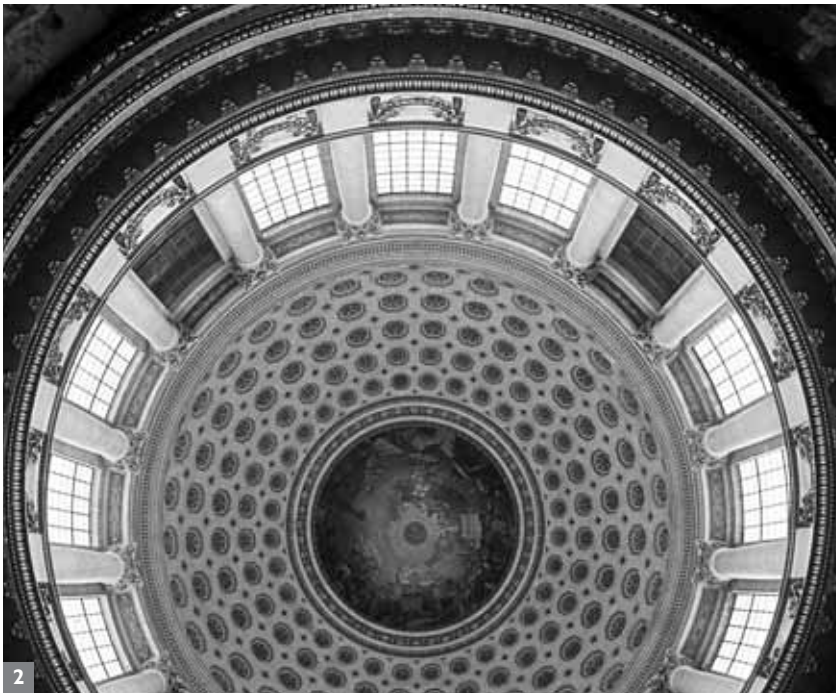
# Développer, les ressources de l'établissement

- Le droit d'entrée et la fréquentation
- Les activités commerciales
- Les recettes domaniales
- Le mécénat et les relations avec le monde de l'entreprise



Tour de la Lanterne, tour Saint-Nicolas
et tour de la Chaîne à La Rochelle


1


2


3

# Le droit d'entrée et la fréquentation

## La fréquentation

Avec 8 572 050 visiteurs, l'année 2010 confirme les bons résultats de la fréquentation des monuments nationaux observée en 2008 et 2009. La fréquentation gratuite affiche une forte progression (+ 7 %) compte tenu de la gratuité accordée des 18-25 ans. La fréquentation payante baisse de 3,2 %.

### • De fortes progressions sont constatées sur certains monuments

**Le Panthéon** bénéficie d'un engouement croissant de la part du public avec près de 700 000 visiteurs (+ 66 000).

**Des célébrations à fort impact**

Le très beau succès de l'exposition « Cluny, apogée de l'art roman » et les festivités entourant le 1 100e anniversaire de sa fondation, ont permis à l'abbaye de Cluny de connaître une hausse de sa fréquentation de 50 % soit 47 000 entrées supplémentaires, portant le résultat annuel du monument à plus de 153 000 entrées.

**La maison de George Sand à Nohant**, par l'excellence de sa programmation consacrée au bicentenaire de la naissance de Frédéric Chopin, ainsi que par l'ouverture du nouvel auditorium, a su attirer de nombreux mélomanes venus découvrir ce lieu si cher au compositeur romantique, avec 10 500 entrées supplémentaires.

Les célébrations organisées autour du 400e anniversaire de la mort du roi Henri IV et particulièrement l'exposition « Henri IV à Saint-Denis » présentée à la **basilique cathédrale de Saint-Denis** ont permis au monument d'enregistrer une hausse de sa fréquentation de 10 % avec quelque 9 000 visiteurs de plus qu'en 2009.

### • Des incidents ont néanmoins perturbé la fréquentation au dernier trimestre 2010

**La Sainte-Chapelle** de Paris, du fait de restrictions des conditions d'accès au Palais de justice, a vu sa fréquentation baisser de 8 %. Les intempéries et les mouvements sociaux dans les derniers mois de l'année 2010 ont principalement touché deux monuments parisiens emblématiques, **l'Arc de triomphe** (avec une baisse de 32 000 visiteurs) et **les tours de la cathédrale Notre-Dame de Paris** (avec une baisse de 17 000 visiteurs).

Enfin, la fermeture au public du **château d'If**, depuis septembre 2010, aura eu un impact sensible sur le nombre de visiteurs du monument, occasionnant une baisse de 28 %, soit 31 000 entrées enregistrées.

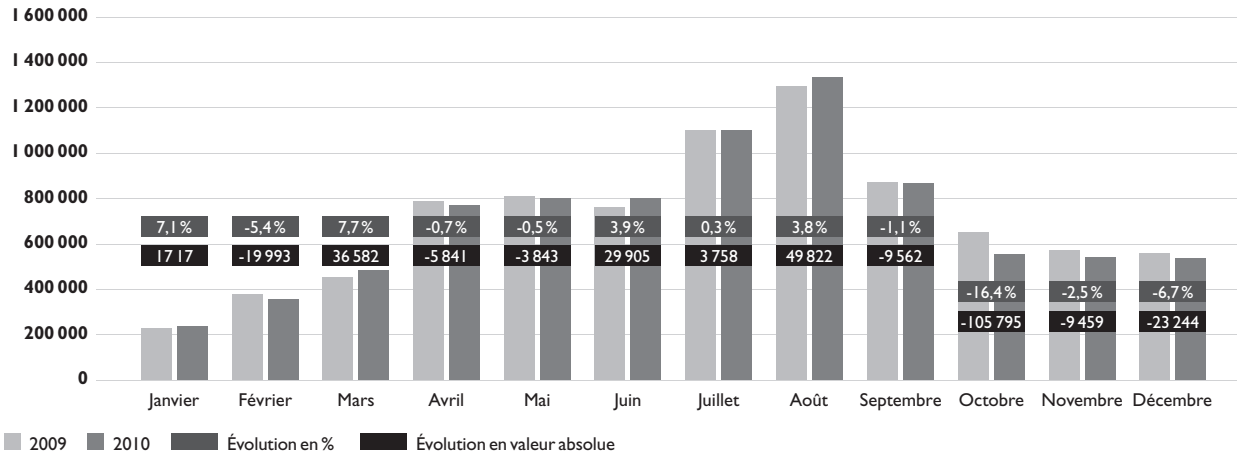
Ces bons résultats attestent la capacité du Centre des monuments nationaux à répondre, malgré un contexte de crise, à l'attente de la diversité de ses publics.

1 Maison de George Sand à Nohant

2 Panthéon

3 Cloître de la Psalette à Tours

**Monuments informatisés, Arc de triomphe, tours de la cathédrale Notre-Dame de Paris, vente à l'avance non répartie, fréquentation 2010-2009 (offre culturelle)***




** Le terme « offre culturelle » utilisé par la DAF correspond aux flux des visites-conférences et ateliers du patrimoine. Il a évolué entre 2010 et 2009 en raison des modifications des paramètres de calcul et non sous impact de la conjoncture.*

### • Évolution des fréquentations mensuelles

La baisse du mois de février a été surtout provoquée par de mauvaises conditions climatiques. La météo a impacté également de nombreux monuments en janvier mais cette baisse a été largement compensée par les bons résultats de quelques monuments (Arc de triomphe, Panthéon et château de Vincennes). La baisse du mois d'avril est due principalement aux résultats des monuments parisiens affectés par les perturbations du transport aérien (cendres volcaniques d'Islande). Le mois de mai a été impacté par le positionnement moins favorable qu'en 2009 des journées chômées des 1er et 8 mai. Les mois de juillet et d'août ont été très satisfaisants sur le plan de la fréquentation. En août, la progression de 3,8 % correspond à environ 50 000 entrées supplémentaires. Le mois de septembre affiche une baisse de 1,1 % (soit 9 560 entrées en moins). Notons toutefois que la fréquentation des Journées européennes du Patrimoine était en 2010 (pour les 63 sites renseignés) supérieure de 10 809 par rapport à l'année 2009. La juxtaposition des ces résultats illustre un certain effet de reports de fréquentation des journées « payantes » sur ce week-end gratuit. Les grèves ont fortement perturbé la fréquentation d'octobre aussi bien en raison des fermetures de monuments qu'en raison des difficultés d'approvisionnement en carburant (cas de l'abbaye du Mont-Saint-Michel). La baisse de décembre est due à un calendrier défavorable pour le positionnent de fêtes en 2010.

### • Fréquentation par région

Bien qu'en léger retrait, la région Île-de-France est toujours la région qui attire le plus grand nombre de visiteurs. La région Bourgogne est également en forte progression compte tenu du succès de l'exposition « Cluny, apogée de l'art roman ».



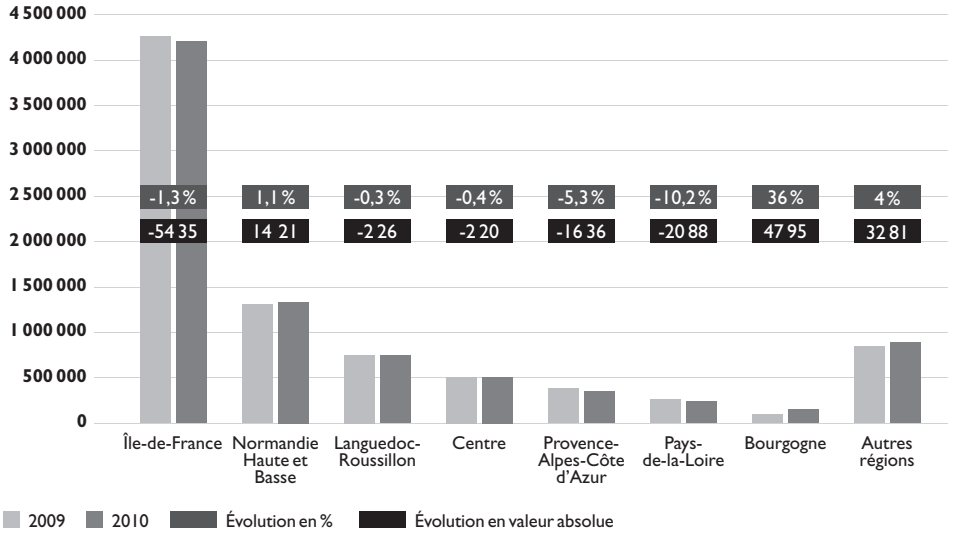
I
Abri
de Laugerie-Haute

## La politique tarifaire

La grille tarifaire principale appliquée dans les monuments nationaux en 2010 a été la suivante :

| Catégorie tarifaire | Plein tarif | Tarifs professionnels du tourisme | Tarif réduit |
|---|---|---|---|
| Arc de triomphe | 9€ | 7€ | 5,50€ |
| Abbaye du Mont-Saint-Michel<br>Château comtal de la cité de Carcassonne | 8,50€ | 6,50€ | 5€ |
| Catégorie 1 | 8€ | 6€ | 5€ |
| Catégorie 2 | 7€ | 5,50€ | 4,50€ |
| Catégorie 3 | 5€ | 4,20€ | 3,50€ |
| Catégorie 4 | 3€ | 2,80€ | 2,50€ |

**Fréquentation 2009-2010 par région**



## • Catégorie spéciale

**Basse-Normandie**
- Abbaye du Mont-Saint-Michel

**Paris**
- Arc de triomphe

**Languedoc-Roussillon**
- Château comtal de la cité de Carcassonne

## • Catégorie 1

**Centre**
- Château d'Azay-le-Rideau

**Paris / Île-de-France**
- Panthéon
- Sainte-Chapelle
- Tours de la cathédrale Notre-Dame
- Château de Vincennes

**Pays-de-la-Loire**
- Château d'Angers

## • Catégorie 2

**Aquitaine**
- Abbaye de La Sauve-Majeure
- Grotte de Pair-non-Pair
- Abri de Cap-Blanc
- Grotte de Font-de-Gaume

**Auvergne**
- Château d'Aulteribe

**Basse-Normandie**
- Château de Carrouges

**Bourgogne**
- Abbaye de Cluny
- Château de Bussy-Rabutin

**Centre**
- Palais Jacques Cœur à Bourges
- Crypte et tour de la cathédrale de Bourges
- Château de Châteaudun
- Tours et trésor de la cathédrale de Chartres
- Maison de George Sand à Nohant
- Château de Bouges

**Champagne-Ardenne**
- Château de La Motte-Tilly
- Tours de la cathédrale de Reims
- Palais du Tau à Reims

**Île-de-France**
- Conciergerie
- Château de Champs-sur-Marne
- Basilique cathédrale de Saint-Denis
- Château de Maisons à Maisons-Laffitte
- Villa Savoye à Poissy

**Languedoc-Roussillon**
- Tours et remparts d'Aigues-Mortes
- Site archéologique et musée d'Ensérune
- Forteresse de Salses

**Midi-Pyrénées**
- Château de Castelnau-Bretenoux
- Château de Montal

**Pays-de-la-Loire**
- Abbaye royale de Fontevraud

**Picardie**
- Château de Pierrefonds
- Tours de la cathédrale d'Amiens

**Poitou-Charentes**
- Château d'Oiron

**Provence-Alpes-Côte d'Azur**
- Abbaye de Montmajour
- Site archéologique de Glanum
- Place forte de Mont-Dauphin
- Abbaye du Thoronet

**Rhône-Alpes**
- Monastère royal de Brou à Bourg-en-Bresse

## • Catégorie 3

**Aquitaine**
- Tour Pey-Berland à Bordeaux
- Château de Cadillac

**Auvergne**
- Cloître de la cathédrale du Puy-en-Velay
- Château de Villeneuve-Lembron

**Bretagne**
- Grand cairn de Barnenez
- Site des mégalithes de Locmariaquer

**Centre**
- Parc du château de Bouges
- Château de Fougères-sur-Bièvre
- Château de Talcy

**Haute-Normandie**
- Abbaye du Bec-Hellouin

**Île-de-France**
- Chapelle expiatoire
- Maison des Jardies à Sèvres
- Château de Rambouillet

**Languedoc-Roussillon**
- Fort Saint-André à Villeneuve-lez-Avignon

**Midi-Pyrénées**
- Château de Gramont
- Abbaye de Beaulieu-en-Rouergue

**Nord-Pas-de-Calais**
- Colonne de la Grande Armée à Wimille

**Pays-de-la-Loire**
- Maison de Georges Clemenceau à Saint-Vincent-sur-Jard

**Picardie**
- Château de Coucy

**Poitou-Charentes**
- Tour de la Chaîne à La Rochelle
- Tour de la Lanterne à La Rochelle
- Tour Saint-Nicolas à La Rochelle
- Sanctuaire gallo-romain de Sanxay

**Provence-Alpes-Côte d'Azur**
- Trophée d'Auguste à La Turbie
- Château d'If
- Cloître de la cathédrale de Fréjus

**Rhône-Alpes**
- Château de Voltaire à Ferney

## • Catégorie 4

**Aquitaine**
- Abri du Poisson
- Gisement de Laugerie-Haute
- Gisement de La Micoque
- Gisement de La Ferrassie
- Grotte de Teyjat
- Site archéologique de Montcaret

**Auvergne**
- Château de Chareil-Cintrat

**Bourgogne**
- Parc et jardins du château de Bussy-Rabutin

**Bretagne**
- Maison d'Ernest Renan à Tréguier

**Centre**
- Cloître de la Psalette à Tours

**Franche-Comté**
- Horloge astronomique de la cathédrale de Besançon

**Île-de-France**
- Laiterie de la Reine et chaumière aux coquillages à Rambouillet

**Midi-Pyrénées**
- Site archéologique de Montmaurin

**Poitou-Charentes**
- Abbaye de Charroux



I
Grotte
de Font-de-Gaume

# Les activités commerciales

## Le périmètre et les aménagements

Après une année 2009 au périmètre d'activité commerciale constant, 2010 a connu un accroissement du nombre des librairies-boutiques, avec notamment celles du domaine national de Rambouillet. Le CMN compte désormais 69 points de vente en régie directe avec la librairie de l'Hôtel de Sully.
La librairie-boutique du château de Rambouillet a été ouverte le 1er mai à l'occasion de l'inauguration de l'exposition temporaire « Et si la Guirlande de Julie était en laine… » Un assortiment de 233 livres et objets dérivés est proposé au jeune public et aux adultes.
Au château de Pierrefonds, la nouvelle librairie-boutique, déplacée et aménagée fin 2009, a permis une augmentation des ventes de 12,7 %.

## Les résultats en chiffres

Le réseau des librairies-boutiques du CMN a accueilli un peu plus d'un million de clients pour près de 2 770 000 livres et objets vendus.
Le chiffre d'affaires a progressé de nouveau en 2010. Après un démarrage frileux en début d'année, l'activité du mois de mars est marquée par une forte hausse de 16 % en regard de 2009. Malgré une légère baisse de la fréquentation des monuments en avril du fait de la paralysie des transports aériens internationaux, cette tendance positive s'est poursuivie jusqu'en septembre. 60 % des points de vente sont en progression et douze d'entre eux appartiennent à la liste des 20 monuments les plus fréquentés.
Premières librairies-boutiques en chiffre d'affaires, l'Arc de triomphe et l'abbaye du Mont-Saint-Michel, représentent plus de la moitié des recettes supplémentaires réalisées.

Dans un contexte de stabilisation de la fréquentation des monuments, le taux de transformation visiteur en client augmente de 0,7 point et passe ainsi à 14,46 %. Cette hausse est confortée par une amélioration des résultats de la marge commerciale de 0,7 %. Tous les indicateurs accompagnent cette hausse, le panier moyen client croît de plus de 6,5 %, tout comme celui du visiteur avec près de 6 % .

Les meilleures performances en matière de panier moyen client sont obtenues par la maison de George Sand à Nohant (21,22 €), la grotte de Font-de-Gaume (19,76 €) et l'abbaye de Cluny (19,75 €). Pour le panier moyen visiteur, la maison de George Sand à Nohant (8,98 €) reste en tête, suivie par la librairie-boutique de la place forte de Mont-Dauphin (5,40 €) et le château de Voltaire à Ferney (4,30 €).

Les meilleurs taux de transformation du visiteur en client sont encore au domaine de Nohant (42,32 %), à la place forte de Mont-Dauphin (38,87 %) et à la villa Savoye à Poissy (27,19 %).

## L'adaptation de l'offre

L'adaptation de l'offre des librairies-boutiques au contenu scientifique des monuments s'est poursuivie avec une remise à plat générale. Aboutissement du travail de recherche et développement des nouveautés, l'offre dans les boutiques s'est enrichie de 2 566 livres et objets, représentant 26 % des références de l'ensemble du réseau. Un accompagnement de la programmation culturelle, expositions et célébrations, a permis d'enrichir l'assortiment par de nouvelles lignes. Celles-ci représentent au global 173 nouveautés sélectionnées, livres et objets dérivés, dont 71 développées spécialement par le CMN.
La refonte de la gamme des produits images en collaboration avec les Éditions du patrimoine et les monuments a vu l'offre s'enrichir de 105 nouveautés, cartes postales et marques pages. En parallèle, une extension des gammes existantes des objets souvenirs à l'effigie des monuments, attendue par les visiteurs, ont a complété cette démarche : magnet, crayon, médaille…

Les bons résultats de la ligne pictogramme se confirment avec un CA de 216 420 € pour 18 références dont 7 développées au cours de cette année. Cette ligne apportant sa contribution à l'amélioration de la visibilité du CMN et de son réseau de boutiques.

L'ensemble des produits dérivés accompagnant les manifestations temporaires du réseau de monuments a permis de développer un chiffre d'affaires de près de 150 000 € H.T.

## Les Éditions du patrimoine

Grâce notamment au succès des catalogues d'expositions la part des Éditions du patrimoine dans les ventes de livres, était en 2009 de 24,5 %. En référence aux 20,8 % de 2008, elle se maintient à 22,6 % en 2010 dans un contexte de baisse générale du marché du livre imprimé.

# Les recettes domaniales

## Les clés de l'exercice 2010

L'année 2010 a été marquée par une activité domaniale accrue en matière de locations de courte durée, les recettes liées à cette activité étant en progression par rapport à l'année 2009. En revanche, les recettes des tournages et prises de vue sont en baisse. Celles des concessions domaniales de longue durée accusent également un repli.

## L'analyse poste par poste

### Les données concernant l'activité « locations-tournages »

Le nombre d'autorisations de tournage délivrées en 2010 et les recettes afférentes sont en baisse sensible.

#### • Les locations

L'activité locative représente en 2010 un volume de 649 autorisations délivrées pour l'ensemble des monuments et des recettes de 1 053 754 € H.T. soit une augmentation de 16,5 % par rapport à l'année 2009.

Même si le nombre d'autorisation a diminué, passant de 689 à 649, les recettes engendrées sont en hausse. Des événements générateurs de revenus importants l'expliquent comme les défilés de mode, au domaine national du Palais-Royal notamment, dont l'organisation nécessite des périodes de locations plus longues.

Certains monuments ont vu leur activité s'accroître en 2010. Il en est ainsi du château d'Angers (35 200 € H.T. soit + 21 % par rapport à 2009), du château de Maisons à Maison-Laffitte (53 954 € H.T. soit + 82 %), du domaine national du Palais-Royal (102 382 € H.T. soit + 274 %). Une hausse des demandes émanant d'entreprises de région parisienne est à noter.

#### • Les tournages de téléfilms et de longs métrages

Le secteur tournage a connu une très légère augmentation du nombre d'autorisations en 2010 et comptabilise 234 autorisations délivrées mais une baisse de ses recettes (- 30,5 % par rapport à 2009) comptabilisant 584 588 € H.T. Ces résultats s'expliquent en grande partie par l'arrêt du tournage de la série Merlin, produite par la BBC, au château de Pierrefonds. Celui de la troisième saison est d'ores et déjà prévu pour l'année 2011.

L'année 2010 est également marquée par le tournage de nombreux téléfilms et longs-métrages français dans des monuments en province, à Paris et en région parisienne, comme à l'abbaye du Mont-Saint-Michel, au château de Châteaudun, au domaine national du Palais-Royal, au château de Vincennes et au domaine national de Saint-Cloud.

**Les téléfilms réalisés dans les monuments nationaux :** *Louis XI, le pouvoir fracassé*, téléfilm pour France 2 Télévision avec Jacques Perrin, Florence Pernel, au château de Châteaudun ; *Equinoxe*, produit par TF1 films production, et réalisé par Klaus Biedermann à l'abbaye du Mont-Saint-Michel ; *Boréales*, tournage du téléfilm *L'appel du 18 juin* au domaine national de Saint-Cloud.

**Les longs métrages :** *The tourist* avec Angelina Jolie et Johnny Depp pour Penninsula film, et *One Day*, réalisé par Lone Scherfing au domaine national du Palais-Royal pour Firtep Production. *Toutes nos envies* pour Fin Août Production au domaine national de Saint-Cloud et *Ici Bas* de Jean-Pierre Denis à la cathédrale Saint Front à Périgueux, *Jeanne Captive* de Philippe Ramos au château de Vincennes.

#### • Les documentaires

99 autorisations ont été délivrées en 2010, contre 130 l'année dernière, générant 49 440 € H.T de recettes. Il s'agit d'un secteur en baisse par rapport à 2009 qui accuse une diminution de 30,5 %. Ce domaine d'activité est celui pour lequel le nombre d'autorisations délivrées à titre gracieux est le plus important, compte tenu de la frontière ténue entre caractère commercial de l'utilisation de l'image et promotion du CMN, de ses monuments et de ses activités.
Traditionnellement, les monuments les plus demandés demeurent les édifices commémoratifs parisiens, l'Arc de triomphe et le Panthéon, ainsi que les religieux, la basilique cathédrale de Saint-Denis, l'abbaye du Mont-Saint-Michel et plus généralement les cathédrales.

#### • Les films publicitaires

À l'instar des années précédentes, le nombre d'autorisations délivrées pour des tournages publicitaires et les recettes afférentes sont en baisse. Le secteur publicitaire traverse une crise sévère. Les budgets alloués sont de plus en plus serrés contraignant les sociétés de production à délocaliser les tournages au bénéfice de pays d'Europe de l'Est ou encore de la Grèce et du Portugal.

#### • Les photographies

Les recettes des prises de vues photographiques sont en hausse (88 223 € H.T.), le nombre d'autorisations

délivrées s'élève cette année à 185. Comme pour les tournages de documentaires, les demandes de gratuité sont fréquentes, lorsqu'il s'agit de parution dans des magazines touristiques. La majeure partie des recettes provient de photographies pour des magazines de mode réalisées le plus souvent en région parisienne et en extérieur (domaine national de Saint-Cloud, domaine national du Palais-Royal, esplanade du Trocadéro).

### Cannes 2010 : présence du CMN au festival de Cannes

Pour la première fois, le Centre des monuments nationaux était à Cannes, au marché du film, au sein du village international « Pantiero ». Cette présence a permis au CMN de rencontrer des professionnels français et étrangers (producteurs et personnes chargées de trouver des lieux de tournage) et de leur proposer ses monuments. Cette démarche a amélioré la notoriété de l'établissement et de son réseau auprès de ces publics. La venue du Centre des monuments nationaux a été accompagnée d'une communication, en amont de l'événement, sous forme de mailings, et pendant le salon, par la réalisation d'une brochure de promotion diffusée à 9 800 personnes en 11 jours. L'établissement a pu également développer ses liens avec les commissions régionales du film, et se positionner comme un partenaire local et national. Ce travail a pour objectif d'accroître le nombre des tournages dans les monuments en région. Aujourd'hui, 90 % de ces derniers ont lieu en Île-de-France.

## La gestion des concessions domaniales

### Les données explicatives concernant la stagnation des recettes de longue durée

Les recettes domaniales provenant des concessions de longue durée sont cette année en stagnation et les objectifs budgétaires n'ont pas été dépassés. Le château d'If a perdu son espace de restauration légère pour cause de travaux. Le château d'Angers, avec son restaurant dans le logis du gouverneur, n'a pas rempli les objectifs fixés.

1
Château d'If



Enfin, le domaine national de Saint-Cloud a cessé d'accueillir la structure démontable qui lui aurait permis de développer le volume de ses recettes d'environ 500 000 €, et a subi plusieurs fermetures de concessions de restauration.

### Des projets à long terme

Afin de développer les recettes domaniales de l'établissement, une étude portant sur les conditions de création ou de modification de lieux de restauration dans quatorze monuments a été lancée en partenariat avec Atout France. Les résultats de cette étude vont permettre à l'établissement de se positionner sur l'opportunité de développer l'offre de restauration dans tout ou partie des monuments étudiés. Un appel public à candidatures a été lancé en vue de la création et de l'exploitation d'un espace de restauration dans l'orangerie de l'Hôtel de Sully. Le résultat de cette consultation est connu. Une ouverture de cet espace devrait être effective fin 2011, en fonction de l'ampleur des travaux nécessaires. S'agissant du domaine national de Saint-Cloud, une grande partie des concessions sont à renouveler. Le département du développement des ressources domaniales va lancer en début d'année 2011 un appel public à candidatures en vue de l'attribution de plusieurs établissements à usage de restauration. Toujours à Saint-Cloud, un accord avec la société Bio-Rad perdure, s'agissant de l'occupation des bâtiments « Cent Gardes » et « Rotonde », permettant d'une part de conserver cette société sur le site de Marne-La-Coquette et d'autre part, d'augmenter à terme le montant des recettes domaniales annuelles du domaine. Enfin, il convient de souligner les bons résultats obtenus par la location des audioguides dans les monuments concernés par la délégation de service public, permettant à l'établissement de percevoir une redevance supérieure à 222 686 € H.T. en augmentation de 25,10 %.
À plus long terme, l'étude portant sur la création de structures d'hébergement, également menée en partenariat avec Atout France, en application de la convention conclue à la fin de l'année 2010 entre le ministre de la culture et de la communication d'une part, et le ministre du tourisme d'autre part, et dont les résultats sont attendus fin 2011, permettra à l'établissement d'envisager de nouvelles perspectives de développement.

Les résultats de l'année 2010 confirment le bien fondé de la prudence de l'établissement lors des conférences budgétaires. Cette prudence est essentiellement liée au contexte économique général peu favorable à la tenue de grandes manifestations. L'année 2010 a également permis une réflexion générale en vue de définir une politique d'investissements nécessaire au développement des ressources domaniales, principalement en matière de création de lieux de restauration, permettant d'une part d'améliorer le confort des visiteurs, et d'autre part, de générer des recettes supplémentaires et pérennes. Cette réflexion trouvera sa concrétisation dès l'année 2011.

# Le mécénat et les relations avec le monde de l'entreprise

## Évolution des recettes de mécénat

L'accroissement des ressources propres de l'établissement implique un développement significatif des dons provenant du mécénat d'entreprise et des particuliers. En effet par comparaison avec les autres grands établissements culturels français, le mécénat dont bénéficie le Centre des monuments nationaux comporte des marges de progression importantes. Cette situation est en grande partie due au caractère multi-sites de l'établissement. Pour améliorer cette situation le département du mécénat et des relations avec le monde de l'entreprise a eu pour objectif, en 2010, de définir et de mettre en œuvre une stratégie de mécénat participant au positionnement de l'établissement en termes d'image.

Afin de répondre à ces objectifs et tout en veillant à poursuivre la valorisation des projets des monuments au niveau local, le département du mécénat a favorisé, d'une part, la mise en perspective de la politique de l'établissement en proposant aux entreprises de financer des projets multi-sites structurants (actions en faveurs de la jeunesse, du développement durable, restauration des parcs et jardins, conservations des œuvres...) et d'autre part, la mise en œuvre des moyens de capter les donateurs particuliers et institutionnels.

### • Chiffres clés du mécénat 2010

Au titre du mécénat sous toutes ses formes, (entreprises, donateurs individuels, fondations, associations, société d'amis...) le département a conclu 41 partenariats en 2010, contre 24 en 2009, soit une augmentation de 40%.

L'augmentation des partenariats est principalement due à un recentrage sur quelques projets phares (programmes majeurs de restauration et d'outils d'accessibilité, la saison culturelle) qui ont su mobiliser les mécènes sur des montants importants.

### • Contexte, provenance et affectation

L'ensemble des ressources collectées au titre de l'année 2010 s'élève à 2 784 260 € malgré un contexte économique encore instable. Ce chiffre prend en compte l'étalement des versements des mécènes engagés les années précédentes (ex : Fondations Velux, 5 M€ sur 5 ans entre 2008 et 2013), ainsi que les nouvelles contributions des entreprises qui se sont engagées ou réengagées en 2010, en tant que mécènes ou parrains. À noter l'exceptionnelle mobilisation de mécènes à l'occasion du XI[e] centenaire de la fondation de l'abbaye de Cluny, située en Saône-et-Loire dans la région Bourgogne : Le club des partenaires Cluny 2010 a réuni une douzaine de partenaires, mêlant PME et grandes entreprises.

Plus de 2 M€ (77 % des recettes de mécénat) sont consacrés aux travaux de restauration patrimoniale menés dans l'ensemble du réseau. À noter, le mécénat intégral du groupe Dassault (800 000 €) pour la restauration des quatre groupes sculptés des piliers de l'Arc de triomphe à Paris.

18% des recettes de mécénat ont été consacrés à la saison culturelle « Monuments et Cinéma », et 5 % des recettes de mécénat ont permis la réalisation de sept projets d'intérêt général, notamment le développement d'outils de médiation en faveur des publics en situation de handicap.

Pour la première fois, le Centre des monuments nationaux a fait appel aux dons du grand public, en faveur de la restauration du Logis royal du château d'Angers et la création d'un nouveau parcours de visite. Le succès de cette première opération et la forte mobilisation de particuliers ont été rendus possible grâce au soutien la Fondation du patrimoine. Un partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire a quant à lui permis de mobiliser les entreprises autour de ce projet emblématique.

Ces chiffres témoignent de la bonne résistance du Centre des monuments nationaux dans le contexte de crise qui aura marqué l'économie depuis 2009. Plus que jamais, c'est la diversité des projets de l'établissement, notamment dans le cadre de son réseau de monuments présent sur l'ensemble du territoire métropolitain, qui aura été la clé de ces résultats satisfaisants.

### • Objectifs 2010 : plan d'action mécénat

Cette stratégie de recherche de mécénat a permis au département d'atteindre les objectifs fixés pour l'année 2010.

En 2011, le département continuera à s'investir sur l'ensemble de ses activités et du réseau de monuments tout en continuant à concentrer son énergie sur les événements réseaux annuels ainsi que les grandes opérations d'aménagement. Une nouvelle stratégie de mécénat mettant en avant des projets croisés culture-développement durable, lancée en fin d'année 2010, sera mise en œuvre dès 2011.

De nouveaux outils : en fin d'année 2010, une étude a été menée pour envisager la création d'une société des amis des monuments nationaux, dans le but de mener des actions fédératives à l'échelle du réseau et l'élaboration d'une charte éthique qui encadre les relations de mécénat de l'établissement a été lancée.





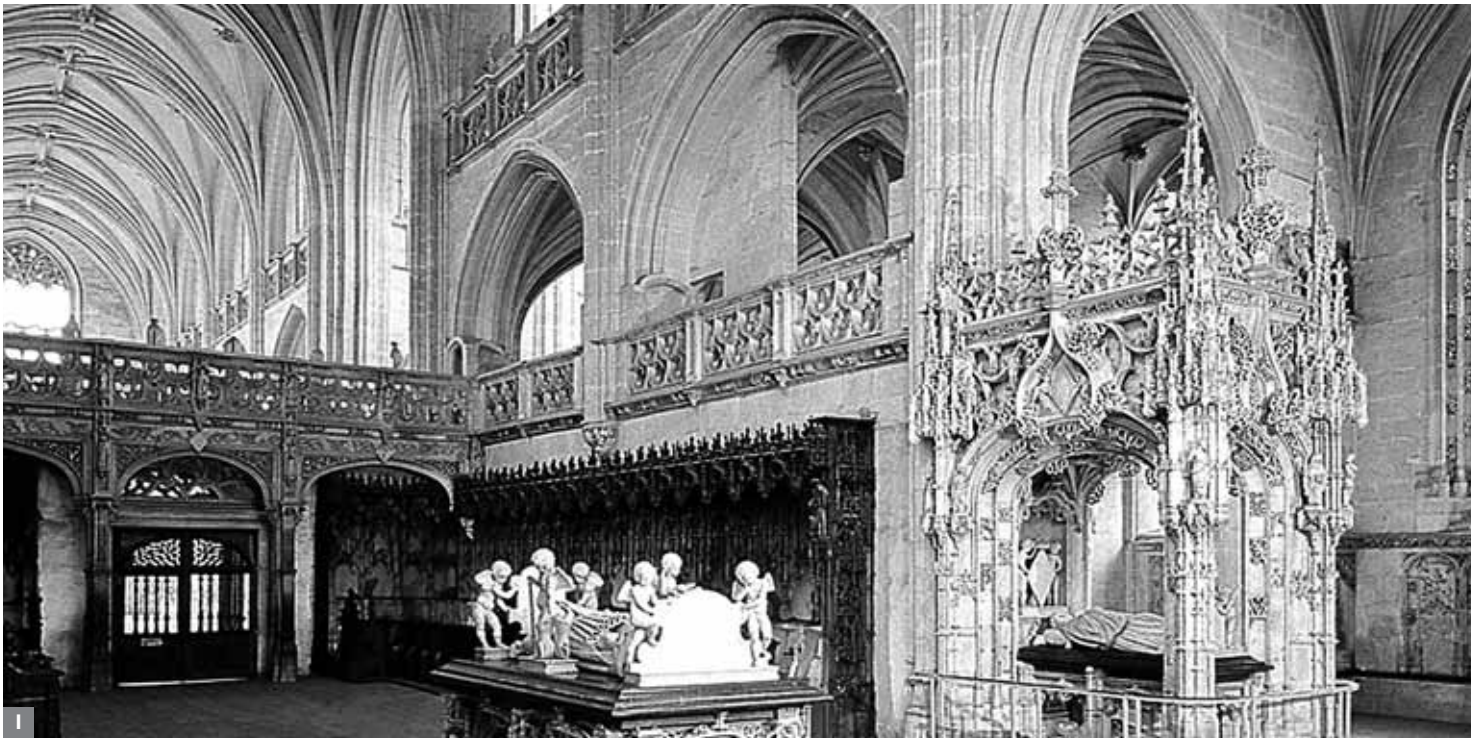
# 7

# Gérer les ressources humaines

- La direction des ressources humaines
- La communication interne



Château d'Azay-le-Rideau


1


2

# La direction des ressources humaines

Les missions transversales de la direction des ressources humaines (DRH) l'ont conduite à proposer, mettre en œuvre et accompagner l'ensemble des projets de modernisation du Centre des monuments nationaux. En 2010, dans le prolongement de la réorganisation du siège, elle a poursuivi principalement six objectifs, afin d'organiser les moyens humains pour permettre la réalisation de ces projets.

La direction des ressources humaines a veillé à entretenir avec les partenaires sociaux un dialogue social permanent tout en assurant une veille sociale sur tout le territoire, notamment en poursuivant les projets entrepris en 2009 principalement pour réduire la précarité. En 2010, 11 contrats à durée indéterminée à temps plein ont été établis pour des agents exerçant leur fonction « billetterie – comptoirs » dans les monuments parisiens. Par ailleurs, la DRH a renforcé la sécurité juridique de l'embauche en général et particulièrement des contrats de travail dans les monuments par la mise en place de procédures administratives.

Elle a continué la dynamique de développement des ressources humaines en s'attachant à la mise en œuvre d'un plan de formation répondant aux attentes de professionnalisation des agents, notamment avec la poursuite de la formation « Accueillir, un état d'esprit ».

Pour répondre au mieux aux souhaits de positionnement des agents tant pour les grilles salariales que pour les qualifications, la direction des ressources humaines a commencé l'analyse de la révision du statut des agents contractuels. Le travail a permis d'obtenir, de la part des tutelles -le ministère de Culture et de la Communication et le ministère du Budget, des Comptes Publics et de la Réforme de l'État- un accord de négociation avec les organisations syndicales. La mise en place de ce statut est prévue courant 2011.

En parallèle de ce projet et en lien direct, un livret d'accueil à destination des nouveaux arrivants et des agents du CMN est en cours d'élaboration. Il sera composé de deux cahiers : le premier présentera l'établissement et son organisation et le second délivrera des informations pratiques sur la vie au quotidien des agents au sein de l'établissement.

La politique de prévention des risques professionnels et de santé au travail demeure une priorité de l'établissement pour les agents. Aussi, les actions ont été poursuivies dans cette démarche en lien étroit avec la direction de la maîtrise d'ouvrage et les membres des CHS.

La DRH a également veillé au respect du budget prévisionnel tant en matière de plafond d'emplois que de masse salariale.

# Les personnels

## La structure des effectifs

**Le Centre des monuments nationaux a assuré en 2010 la gestion de :**

- 1 269 agents permanents ;
- 879 agents occasionnels et saisonniers (soit 191 équivalents temps plein travaillés).

**Parmi les personnels permanents :**

- 39,6 % occupent des fonctions d'accueil des publics et de surveillance ;
- 32,6 % des fonctions d'administration et de gestion ;
- 17,2 % des fonctions de billetterie et de comptoirs de vente ;
- 1,5 % des fonctions d'entretien et de maintenance ;
- 9,1 % des fonctions d'entretien et de mise en valeur des parcs et jardins.



3

1 Monastère royal de Brou à Bourg-en-Bresse

2 Château de Fougères-sur-Bièvre

3 Château de Castelnau-Bretenoux

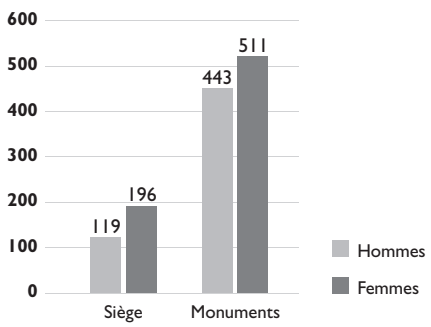
## La répartition des effectifs

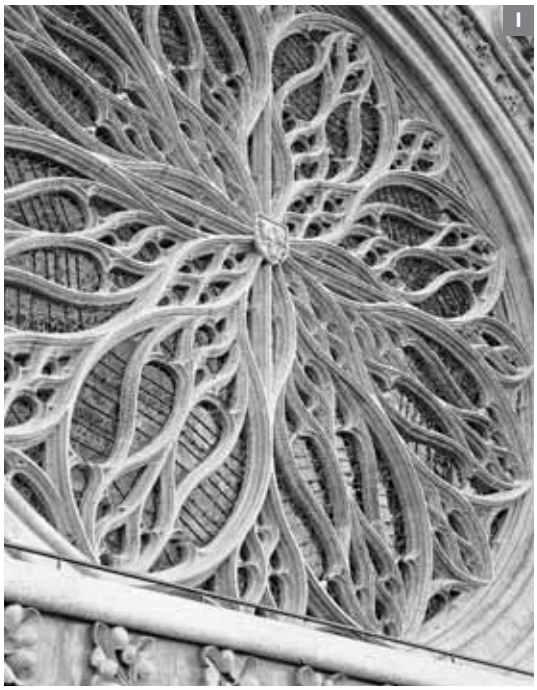
Les 1 269 agents permanents présents au 31 décembre 2010 se répartissent de la manière suivante :

- **Statuts**
- 478 agents affectés par l'État ou mis à disposition ;
- 711 agents contractuels en contrat à durée indéterminée ;
- 80 agents vacataires permanents dont 25 % sur des fonctions « État » (31 agents en CDI et 49 en CDD de trois ans).

- **Affectation et répartition homme - femme**

| | Hommes | Femmes | Total affectations |
|---|---|---|---|
| Siège | 38 % | 62 % | **25 %** |
| Monuments | 46 % | 54 % | **75 %** |
| **Total répartition** | **44 %** | **56 %** | **100 %** |




1


2

**• Par référence aux catégories « fonction publique »**
• Catégorie A : 21 %
• Catégorie B : 22 %
• Catégorie C : 57 %

**• Structure par âge en 2010**
**Agents contractuels en contrat à durée indéterminée**
• moins de 30 ans : 5 %
• de 30 à 39 ans : 26 %
• de 40 à 49 ans : 33 %
• plus de 50 ans : 36 %

**• Agents affectés par l'État**
• moins de 30 ans : 2 %
• de 30 à 39 ans : 21 %
• de 40 à 49 ans : 33 %
• plus de 50 ans : 44 %

**• En 2010, au total, 120 recrutements se répartissant comme suit :**
• 80 agents « contractuels »
• 40 agents « titulaires »

## L'administration du personnel

• 1 242 certificats de travail et 1 242 attestations destinées aux Assedic ont été établis,

• 527 contrats et avenants à contrats ont été soumis au visa du contrôle financier,

• 2 779 courriers et attestations diverses ont été envoyés aux agents ou organismes gestionnaires (CPAM, CNAV, IRCANTEC, MGEN…),

• 24 433 saisies de décisions de carrière et d'éléments variables de paie ont été effectuées dans le logiciel de gestion/paie, titres de recettes et ordres de reversements, relatifs aux versements d'indemnités journalières (maladie et accidents du travail) ainsi qu'au CNASEA, ont été établis,

• 6 286 mandats (charges, changements de résidence, médecine du travail, prestations sociales….) ont été émis, titres de recettes et factures relatifs aux logements de fonction ont été faits.

**• Bulletins de paie en 2010**

24 433 bulletins de paie ont été édités, soit :
• 1 157 bulletins de paie en moyenne par mois,
• 1 516 bulletins de paie pour le mois le plus fort,
• 1 047 bulletins de paie pour le mois le plus faible.

## Les dépenses de personnel

Le montant des dépenses de personnel s'est élevé en 2010 à 35 632 497 €, soit 47,20 % de l'ensemble des dépenses de fonctionnement de l'établissement.

## La formation

### Données chiffrées

1 050 stagiaires ont été accueillis dans le cadre des différentes actions de formation mises en œuvre en 2010, soit 83 % de l'effectif permanent de l'établissement (1 269 agents). Les différentes actions mises en place en 2010 ont représenté 2 300 jours de formation.
Les dépenses consacrées à la formation continue par le CMN pour l'année 2010 se sont élevées à près de 390 000 euros. Elles incluent les frais pédagogiques, de déplacement, de séjour et de fonctionnement (location de salles, documentation pédagogique).

### Le plan de formation 2010

Il a été élaboré en tenant compte :
• des axes de formation prioritaires ;
• de réunions avec les directeurs de l'établissement et certains administrateurs ;
• de l'exploitation des fiches d'entretien de formation 2009 ;



1
Tours
de la cathédrale
d'Amiens

2
Château de Maisons
à Maisons-Laffitte

3
Château
de Gramont

• d'une réunion préparatoire avec les représentants du personnel.

La brochure annuelle de formation, composée de deux volets – la formation professionnelle mode d'emploi et le programme des actions collectives – a été adressée nominativement à chaque agent de l'établissement, au premier trimestre 2010.

## Principales réalisations

Les actions mises en œuvre en 2010 ont porté notamment sur quatre axes de formation :

• poursuivre et développer l'action de formation « l'Accueil, un état d'esprit » ;

• accompagner l'encadrement des équipes et développer les méthodes et outils de gestion des ressources humaines ;

• continuer la professionnalisation des métiers ;

• mieux individualiser la formation.

## Démarche : l'accueil, un état d'esprit

L'action de formation « Accueil, un état d'esprit », destinée à l'ensemble des agents chargés de l'accueil dans les monuments, adjoints d'accueil et de surveillance, caissiers et vendeurs, a pour objectif de permettre aux personnels de développer leur professionnalisme, de valoriser l'image du monument, du Centre des monuments nationaux et de s'épanouir dans leur fonction. Entre novembre 2009 et avril 2010, 22 sessions ont été organisées pour les agents des monuments d'Île-de-France, de Picardie, et de Champagne-Ardenne, soit 230 agents (dont 185 en 2010 et 45 agents en 2009), représentant 90 % des effectifs concernés. De plus, 9 sessions ont eu lieu entre novembre 2010 et février 2011 pour les agents des monuments du Sud-Est de la France. Les 4 organisées en 2010 ont permis d'accueillir 40 agents environ.

## Formations au management et à la gestion des ressources humaines

L'établissement a reconduit l'action « Développer ses compétences managériales » engagée en 2009, pour les agents nouvellement nommés, les administrateurs, les ingénieurs des services culturels d'une part et l'encadrement intermédiaire dans les monuments d'autre part, techniciens des services culturels, responsables de comptoirs de ventes et de billetteries en situation d'encadrement. Seize agents ont participé aux deux sessions organisées en 2010.

Afin de développer les outils et les méthodes de gestion des ressources humaines, en matière de contrat de travail, de suivi des vacations, de recrutement et d'intégration des nouveaux arrivants, le CMN a mis en place une action de formation « Les clés de la GRH », animée par les membres de la direction des ressources humaines. Cent-six agents ont participé à cette formation, dont 86 administrateurs et référents ressources humaines, désignés au sein de chaque monument.

## Poursuivre la professionnalisation des métiers

Outre les actions correspondant à des missions et des besoins pérennes, en matière de sécurité/hygiène et sécurité, développement des compétences métiers, comme la visite commentée ou le développement des capacités professionnelles, qui ont été reconduites, le Centre des monuments nationaux a développé les formations relatives à la gestion et aux marchés :

• reconduction et adaptation du cursus de gestion budgétaire et comptable ;

• mise en place d'une formation aux marchés publics, pour les gestionnaires concernés au siège et dans les monuments ;

• mise en place pour 2010-2011, d'une formation spécifique à la direction de la maîtrise d'ouvrage, portant sur les marchés publics de travaux et de maîtrise d'œuvre.

### • Actions spécifiques et individuelles

L'offre collective du plan de formation de l'établissement a été complétée par des actions permettant de répondre aux besoins spécifiques :

- du monument ou de la direction ;
- de l'agent, dans le cadre de ses missions actuelles ou dans la perspective d'une évolution professionnelle.

Les actions d'accompagnement pour les évolutions de carrière sont principalement des préparations aux concours mais concernent également des formations individuelles, des congés de formation, des bilans de compétences et des actions de validation des acquis de l'expérience.

80 agents environ ont participé aux préparations aux concours et examens professionnels, organisés par le ministère de la Culture et de la Communication, notamment dans le cadre du repyramidage de la filière accueil et surveillance.

Par ailleurs, l'établissement a mis en place une préparation au recrutement sans concours d'adjoint d'accueil et de surveillance dans les monuments d'Île-de-France, portant sur l'environnement professionnel, les fondamentaux de la sécurité et la présentation de son parcours professionnel. 45 agents vacataires et contractuels ont participé à cette action. À titre indicatif, l'offre collective représente 70 % des stagiaires, les actions spécifiques et l'accompagnement aux projets professionnels 30 %.

## L'action sociale

Les agents contractuels et vacataires permanents bénéficient des prestations sociales suivantes :

- allocation frais de garde pour enfant de moins de 3 ans et de 6 à 12 ans ;
- aide au déménagement ;
- aide à la famille monoparentale ;
- aide au séjour de vacances (centres de loisirs, centres de vacances, colonies, séjours linguistiques, centres familiaux de vacances, gîtes, classes de découverte, centres spécialisés pour enfants handicapés), aide vacances en famille (séjours en camping, hôtel, location en France) ;
- aide au parent d'enfant handicapé ou infirme.


I

### • L'assistance sociale

En 2010, la commission de secours a donné un avis favorable pour 78 % des demandes d'aide financière au total (soit 18 sur 23 dossiers). Comme les années précédentes, les familles monoparentales avec enfants sont majoritaires (11 demandes).

## Les logements de fonction sur l'année 2010

### • Concessions établies en NAS (nécessité absolue de service) : 7

- 4 nouvelles attributions ;
- 3 régularisations d'attribution ancienne.

### • Concessions établies en US (utilité de service) : 2

- 1 nouvelle attribution (transformation US en NAS) ;
- 1 régularisation d'attributions anciennes.

### • Fin de concessions établies : 5 NAS

L'établissement des titres d'occupation en régularisation se poursuit.
Au plan comptable et financier, 482 titres de recette ont été émis pour un montant de 140 778,42 euros.

| Nature de la prestation | Nombre de bénéficiaires | Total des montants des prestations en € |
|---|---|---|
| Aide à la famille monoparentale | 24 | 9 900 |
| Aide vacances enfant / famille | 13 | 2 088,01 |
| Aide enfants handicapés ou infirmes | 4 | 5 728,75 |
| Aide déménagement | 14 | 5 803 |
| Aide garde enfants crèche - 3 ans | 4 | 1 047,88 |
| Aide garde d'enfant 6 / 12 ans | 5 | 251,38 |
| **Total** | **64** | **24 819,02** |

# Les relations sociales

## Élections

Au cours du premier semestre 2010, le CMN a procédé aux élections des grands organismes consultatifs suivants :

• élection des représentants du personnel au Conseil d'administration du 21 janvier 2010 (66 % des électeurs ont participé au vote. Cinq organisations syndicales ont déposé une liste, seuls le SNMH-CGT et la CFDT-Culture ont obtenu des sièges) ;

• élection des représentants du personnel à la Commission Consultative Paritaire du 2 avril 2010 (le SNMH-CGT remporte les trois sièges au collège 1. La répartition des sièges des collèges 2 et 3 s'est faite entre le SNMH-CGT et la CFDT-Culture. Enfin, les deux sièges du collège 4 ont été remportés par la CFDT-Culture, seule organisation ayant présenté une liste) ;

• consultation générale du ministère de la Culture et de la Communication. Ce référendum, permettant de déterminer la représentativité des organisations syndicales au sein du Comité Technique Paritaire et des Comités d'Hygiène et de Sécurité, a eu lieu le 2 avril 2010.

Les résultats ont été les suivants :

| | Élections 2010 | |
|---|---|---|
| **Répartition des voix** | **Nombre de voix** | **En %** |
| CFDT | 93 | 14,72 % |
| FSU | 29 | 4,59 % |
| SCENRAC-CFTC | 28 | 4,43 % |
| CGC | 21 | 3,32 % |
| SNAC-FO | 66 | 10,44 % |
| SUD | 45 | 7,12 % |
| UNSA | 9 | 1,42 % |
| CGT-Culture | 341 | 53,96 % |
| **Total** | **632** | |

## Organismes consultatifs

### • Comité Technique Paritaire (CTP)

Le CTP s'est réuni cinq fois, à l'initiative du Président du Centre des monuments nationaux (28 janvier, 19 février, 2 et 8 juillet et 18 novembre).

**Principaux dossiers soumis à l'avis du CTP :**

• projet de texte fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement de la CCP ;

• règlement intérieur du CTP ;

• règlement intérieur de la commission « formation » ;

• règlement intérieur de la commission « règlements de visite et intérieur » ;

• plans de formation 2010 et 2011 ;

• renouvellement de la DSP « audioguides » ;

• organigramme de la direction de la communication ;

• organigramme cible normé des monuments ;

• organigramme du monastère royal de Brou ;

• organisation du travail et horaires d'ouverture de la Conciergerie, de la Sainte-Chapelle et du château comtal de Carcassonne.

**Communications diverses :**

• diagnostic sur le fonctionnement du secteur « billetterie » du domaine national de Saint-Cloud ;

• oppidum d'Entremont ;

• application de la décision relative à l'aménagement et à la réduction du temps de travail du 13 mars 2002 ;

• bilan de formation 2009 ;

• bilan social 2008 ;

• fonctionnement des services généraux ;

• point sur les règlements de visite et règlements intérieurs ;

• point sur la commission « règlements de visite et règlements intérieurs ».

1 Colonne de la Grande Armée à Wimille

2 Abri du Poisson

3 Grotte des Combarelles





### • Commission Consultative Paritaire (CCP)

Les 4 collèges (1, 2, 3 et 4) de la CCP se sont réunis une fois en plénière le 2 juin 2010 pour valider le règlement intérieur de la CCP et dans le cadre de la réorganisation de la direction des relations extérieures et de la communication.

Les 4 collèges de la CCP ont été conviés (une fois chacun) pour examiner les mesures individuelles dans le cadre du Parcours Professionnel Individuel (PPI) le 8 octobre 2010.

Les collèges 1, 2 et 3 se sont rassemblés une fois dans le cadre des transformations d'emplois le 3 décembre 2010.

Le collège 1 de la CCP a été réuni deux fois dans le cadre de procédures disciplinaires les 12 mai et 13 juillet 2010.

### • Comité d'Hygiène et de Sécurité (C.H.S.)

Compte tenu du référendum de représentativité, les CHS ne se sont réunis qu'une seule fois en 2010 :

- le CHS central le 1er juin ;
- le CHS spécial Sud-Est le 22 juin ;
- le CHS spécial Nord-Ouest/Île-de-France le 7 octobre ;
- le CHS spécial Sud-Ouest ne s'est pas réuni en 2010 ; la réunion du 4 décembre ayant été repoussée au 12 décembre puis au 13 janvier 2011 ;
- le CHS spécial Paris – Siège, le 10 juin, prolongé le 26 juin ;
- deux sessions extraordinaires se sont également tenues : le 17 février sur la souffrance au travail au siège et le 23 novembre sur divers projets d'aménagement ;
- le CHS spécial Centre et Est, le 2 décembre, plus le 26 mars, report de la réunion non tenue du 10 décembre 2009.

Outre les commissions de secours, les réunions des organismes consultatifs et les réunions de préparation des séances du CTP, des CHS ou du Conseil d'administration, une série de réunions d'information sur des projets et dossiers spécifiques a été organisée avec les représentants CGT, CFDT, FO ou en intersyndicale.

**Gestion des ressources humaines :**

- dépouillement des scrutins CA et CCP / Référendum (21 janvier et 2 avril) ;
- « Statut » du personnel contractuel CMN (1er février – 22 avril – 3 mai) ;
- réunion au ministère de la Culture et de la Communication sur le repyramidage (15 juillet) ;
- commission RI / RV (4 octobre – 15 décembre) ;
- réunion sur les conditions climatiques (15 novembre) ;
- réunion sur le déménagement Porte des Lilas et travaux (12 décembre) ;
- organisation des services généraux (6 juillet – 13 octobre) ;



I

## La prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail

### Travaux, créations et rénovations de locaux

**• Les principes**

Les priorités en matière d'hygiène (sanitaires, vestiaires, locaux de jour), de sécurité (électricité, incendie, chutes) et de conditions de travail (ambiances thermiques, bureaux, caisses, comptoirs, réserves et ateliers) restent conformes à la politique générale arrêtée lors du CHS central de novembre 1998.

Six projets d'aménagement ont été soumis au Comité d'Hygiène et de Sécurité spécial compétent territorialement, plus cinq projets, présentés pour information :

**• Sud-Est : 1+1**

- Château deVilleneuve-Lembron, aménagement de l'aile ouest.



1
Château
de Villeneuve-Lembron

2
Château
de La Motte-Tilly

• Abbaye de Montmajour, transformation de l'ancien accueil (bâtiment Saint-Maur) en salle audiovisuelle, cahier des charges (pour information).

**• Nord, Ouest, Île-de-France : néant**

**• Sud-Ouest : néant**

**• Paris - siège : 5 + 4**

• Arc de triomphe, réaménagement de la billetterie et des postes de contrôle, aménagement de la billetterie provisoire.

• Arc de triomphe, aménagement de la boutique définitive.

• Arc de triomphe, réaménagement des postes de contrôle.

• Tours de la cathédrale Notre-Dame de Paris, implantation d'une billetterie-boutique dans la salle haute et d'un poste de contrôle (présentée une première fois pour information).

• Conciergerie, réaménagement de la billetterie.

• Hôtel de Sully, réaménagement des bureaux (pour information).

• Domaine national du Palais-Royal, nouveaux locaux administratifs (pour information).

• Arc de triomphe, billetterie provisoire (pour information).

**• Centre et Est : néant**

**• Visite de délégation des C.H.S. dans les monuments (3)**

Prévu systématiquement à chaque réunion, trois monuments ont reçu la visite d'une délégation du C.H.S. compétent.

• Sud-Est : 1, forteresse de Salses, le 4 octobre 2010.

• Nord, Ouest, Île-de-France : 1, abbaye du Mont-Saint-Michel, le 29 mars 2010.

• Sud-Ouest : néant.

• Paris et Émerainville : néant.

• Centre et Est : 1, château de La Motte-Tilly, le 16 juin 2010.

À ces rapports de visite, qui sont à chaque fois transmis au CHS concerné, soit trois pour l'année 2010, se sont ajoutés ceux de l'agent chargé des missions d'inspection en matière d'hygiène et de sécurité du travail (5 en 2010) et ceux des médecins (9, dont 6 « fiches d'entreprise »).

Ont également été présentés :

• le rapport et les statistiques relatives aux accidents du travail en 2009 ;

• le rapport d'analyse de l'eau du château de Vincennes ;

• le rapport de synthèse des mesures de la qualité de l'air et des surfaces à l'Hôtel de Sully.


1


2

## La médecine de prévention

La convention signée entre le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Emploi et le ministère de la Culture et de la Communication a permis d'assurer le suivi médical des agents pour lesquels il n'était pas possible de recourir à un centre de médecine du travail, en raison de la pénurie des médecins. Tous les agents sont donc maintenant rattachés à un centre de médecine, même si les visites dépendent de la disponibilité des médecins, de plus en plus variable d'un site à l'autre. Ainsi, les visites médicales des agents d'Île-de-France restent très perturbées par les départs intervenus au sein de la médecine de prévention du ministère de la Culture et de la Communication.

Le nombre de visites en 2010 (hors médecine de prévention du ministère) reste stable, autour de 270 visites passées, soit 40 % de l'effectif de référence, la périodicité étant maintenant de deux ans, sauf situation particulière ou métiers à risque.

Un effort particulier a par ailleurs été entrepris, avec succès, au niveau du recueil de la « fiche de risques professionnels » établie par les médecins pour chaque site.

### • Prévention des risques spécifiques

Un article de l'INRS portant sut les « plateformes de travail » et autres dispositifs permettant de travailler à de faibles hauteurs a été diffusé par courriel, fin septembre.

### • Animation du réseau des ACMO

La démarche entreprise en 2005 s'est poursuivie, avec une réunion en marge de chaque CHS des responsables sécurité ou ACMO (Agents Chargés de la Mise en Œuvre) afin d'échanger sur les pratiques, mettre en commun les expériences de terrain, répondre aux interrogations et surtout définir un thème de travail semestriel commun.

Il s'agissait essentiellement, en 2010, de se mettre à jour sur les actions antérieures qui n'auraient pas pu être menées, de refondre le document unique d'évaluation des risques professionnels et d'actualiser les données sur les formations obligatoires.

### • Groupe de travail spécifique sur les ambiances thermiques

Un groupe de travail, co-présidé par le directeur des ressources humaines et le directeur de la maîtrise d'ouvrage, a commencé ses travaux lors d'une séance inaugurale le 15 novembre 2010 avec les organisations syndicales représentées en CHS, le médecin de prévention (excusé) et un administrateur.
L'objectif est de définir des réponses adaptées au contexte particulier des monuments en matière d'ambiances thermiques.

### • Accidents du travail et maladies professionnelles

Les premières données traduisent un nombre d'accidents en hausse et supérieur à la moyenne constatée, soit respectivement 65, contre 60 accidents en moyenne, surtout dus à une augmentation des accidents de trajet. Les accidents de service avec arrêt sont ainsi proches de la moyenne antérieure. Les maladies professionnelles sont en augmentation régulière, avec quatre déclarations en 2010, toutes dues à des gestes répétitifs (poignet, épaule et coude) touchant essentiellement des caissiers-vendeurs.

# La communication interne

## Lettre d'information électronique « Monuments nationaux en ligne »

Depuis fin 2009, le Centre des monuments nationaux diffuse tous les quinze jours par mél aux personnels une lettre interne électronique intitulée « Monuments nationaux en ligne ». Elle a pour mission d'informer l'ensemble des agents sur l'activité et le fonctionnement de l'établissement. Elle répond au besoin de transmission rapide de l'information. Cette lettre d'information contient les éléments essentiels d'actualité de chaque direction et des monuments. Deux « numéros spéciaux » ont été consacrés, l'un à la manifestation réseau « Monuments pour tous », l'autre à l'exposition « Monuments, stars du 7e art » à la Conciergerie.

## Accompagnement du déménagement

La direction des relations extérieures et de la communication a accompagné le déménagement de quatre des directions du siège dans l'immeuble Domino, porte des Lilas à Paris. Un « Journal du déménagement » destiné à l'ensemble des agents concernés a été créé et envoyé régulièrement par mél. Les objectifs ont été d'informer et de répondre aux questions pratiques concernant, l'organisation du déménagement, les nouveaux locaux et bureaux, la cantine... Trois numéros ont été envoyés, deux en février et un en mars. Un « Guide pratique du déménagement » avec un calendrier des tâches à effectuer par chaque agent a été élaboré et diffusé en mars. Un numéro spécial « Bienvenue au Domino », envoyé le 22 mars, a quant à lui répondu aux questions des agents nouvellement installés avec des informations sur les locaux ainsi qu'un annuaire téléphonique.

## Lancement de la refonte du site intranet du Centre des monuments nationaux

Le site intranet actuel du Centre des monuments nationaux a été mis en ligne au mois de mars 2006. Son utilisation par les agents du Centre des monuments nationaux a connu une baisse notable de 32 % en 2010 avec 42 000 connexions contre 62 000 en 2009 (mais 33 500 en 2008 et 23 000 en 2007).

Dans le cadre de sa politique de modernisation et de renforcement de sa communication interne, le Centre des monuments nationaux a souhaité mettre en place un nouvel intranet, destiné à se substituer au site existant. S'adressant à tous les agents, le futur intranet aura vocation à améliorer la communication, la circulation de l'information et le travail collaboratif. Dans cette perspective, un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été conclu en novembre. L'assistance à maîtrise d'ouvrage accompagnera le CMN dans sa réflexion, en le conseillant, en étant force de propositions, en apportant son expertise et son analyse, en initiant les choix stratégiques (notamment techniques, ergonomiques et fonctionnels) concernant le futur outil. À l'issue de ce travail de réflexion, un appel d'offres sera lancé pour la conception du nouveau site.

1 Site archéologique de Montmaurin

2 Château d'Assier

3 Site des mégalithes de Locmariaquer


3





# 8

# Une gestion renforcée et performante

- Un siège sur deux sites
- La gestion budgétaire et comptable
- La politique « achat »
- Le contrôle de gestion
- La maîtrise du risque juridique
- Les archives
- L'agence comptable
- Les systèmes d'information et les réseaux d'information



Cloître de la cathédrale de Fréjus


1


2


3

# Un siège sur deux sites

Le siège du Centre des monuments nationaux et l'administration des monuments parisiens était implanté sur sept sites. Cette dispersion était préjudiciable au bon fonctionnement des services.

L'extension des missions du CMN à la maîtrise d'ouvrage, de conservation et de restauration des monuments dont il assure la gestion ainsi que la modernisation de l'organisation du siège, mise en œuvre au premier semestre 2009, ont conduit à repenser son implantation immobilière à Paris.

Le projet regroupe les services autour de deux sites :

- l'Hôtel de Béthune-Sully, qui reste la vitrine de l'institution tout en s'ouvrant davantage au public ;
- un second site de bureaux fonctionnels permettant le regroupement des services, améliorant les conditions de travail des agents et répondant aux critères de la politique immobilière de l'État.

Les autres implantations, principalement situées dans le centre de Paris, sont supprimées.

Le CMN a donc pris en location 3 965 m² situés sur deux plateaux et un tiers de l'immeuble « Le Domino »,

situé avenue de la Porte des Lilas, dans le XIXe arrondissement de Paris. Il s'agit d'un immeuble neuf, répondant aux normes HQE et à l'ensemble de la réglementation en matière de bureaux.

Après la réalisation des travaux d'aménagement, l'installation dans le XIXe arrondissement des directions administrative, juridique et financière (DAJF) ; des Éditions (DE), de la maîtrise d'ouvrage (DMO), du développement économique (DDE) a eu lieu le 22 mars 2010.

En 2010, l'activité des services généraux a donc été fortement impactée par ces opérations d'abandon de locaux, de déménagement et de réinstallation. Ces derniers ont par ailleurs été amenés à redéfinir certains processus de travail afin d'adapter leur organisation à cette nouvelle implantation. Au terme d'une phase de réflexion et de concertation conduite fin 2010, cette nouvelle organisation sera mise en place début 2011.



4

# La gestion budgétaire et comptable

L'activité budgétaire et comptable a été conduite avec quatre axes prioritaires :

- la documentation des procédures ;
- la professionnalisation des acteurs ;
- l'amélioration des outils de reporting ;
- le renforcement du dialogue de gestion.

## Documentation des procédures

L'organisation structurée des services et des tâches, la documentation du travail de chacun des acteurs de la chaîne comptable et la traçabilité des opérations sont au cœur d'un dispositif efficace de contrôle interne comptable.

Si les processus comptables avaient fait l'objet d'un important travail de formalisation au sein du Centre des monuments nationaux ces dernières années, la constitution des dossiers d'ordonnancement présentés au comptable en dépense n'avaient pas encore fait l'objet d'un travail de documentation détaillé.

Cette situation présentait des inconvénients évidents. Au-delà des strictes obligations réglementaires, un certain nombre d'usages alourdissant les procédures de mandatement pouvaient être constatés. Autre point, faute d'un référentiel unique, le nombre de suspensions de paiement, auquel procédait le comptable pour défaut de pièces justificatives suffisantes, demeurait assez élevé.

Dans le but d'améliorer la performance globale des services et de mieux satisfaire l'objectif de qualité comptable, un document portant la nomenclature des pièces justificatives de la dépense a été élaboré en étroite collaboration entre l'ordonnateur et le comptable (direction administrative, juridique et financière, agence comptable principale et agence comptable secondaire).

L'objectif de ce document est de constituer une référence commune pour les gestionnaires des monuments et des services du siège, d'une part, et les services comptables, d'autre part.

Cette nomenclature ne s'écarte bien évidemment en rien des réglementations en vigueur. Elle les synthétise en traduisant sous forme de liste de pièces justificatives les exigences des différents textes législatifs ou réglementaires. Elle tient compte notamment des dispositions des nouveaux cahiers des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de fournitures et services et de travaux.

Un tel document est par essence évolutif et sera soumis à des actualisations constantes.

## Professionnalisation des acteurs

La professionnalisation de chacun des acteurs de la chaîne budgétaire et comptable est évidemment un second axe de travail prioritaire : faire progresser la culture budgétaire au sein de l'ensemble de l'établissement, disposer d'un langage commun dans les échanges entre le siège et les monuments, tels sont les enjeux des actions menées.

Plusieurs sessions de formation ont été animées en 2010, sur les modes de préparation budgétaire, les techniques de gestion de la dépense, ou encore sur des thèmes plus spécialisés tels que le versement de droits d'auteur.

1 Site « Domino », Porte des Lilas

2 Hôtel de Béthune-Sully, façade sur jardin

3 Hôtel de Béthune-Sully, cour d'honneur

4 Château de Coucy



Plusieurs de ces modules ont été entièrement repensés par rapport aux années antérieures, afin d'être plus directement opérationnels et de s'appuyer sur les besoins immédiats des acteurs. Le module budgétaire a ainsi placé les participants en situation de simuler la construction du budget annuel d'un monument et de réagir à une série d'événements en gestion.

## Amélioration des outils de *reporting*

L'accès à une information fiable et partagée est une condition *sine qua non* de construction d'un dialogue budgétaire efficace et réactif entre la direction administrative, juridique et financière, d'une part, et l'ensemble des directions et administrations de monuments, d'autre part.

Si un important effort avait été consenti ces dernières années pour permettre à chacun des monuments de disposer d'un outil de suivi budgétaire efficace et partagé avec le département budgétaire et financier, aucun outil n'avait été mis en place à destination des directions du siège.

Un référentiel de requêtes adaptées aux besoins spécifiques de chaque direction a été développé en 2010 et mis en ligne. Désormais, chaque unité budgétaire de l'établissement dispose d'un moyen d'accès facile et rapide à une information budgétaire fiabilisée et actualisée en temps réel.

Un investissement tout particulier a été réalisé pour doter la direction de la maîtrise d'ouvrage d'un outil de suivi des consommations en autorisations d'engagements et en crédits de paiement de chacune des opérations programmées. Plusieurs critères de tri ont été introduits, pour permettre d'accéder au détail des opérations par monument, responsable opérationnel ou type d'opération. Les données remontées sont actualisées en temps réel. La source d'information est unique et centralisée, la gestion des AE/CP étant réalisée sur un module intégré du progiciel financier et comptable. Ces outils ont considérablement simplifié les travaux de reprogrammation infra-annuelle des dépenses, tant pour les crédits de fonctionnement que pour les crédits d'investissement, en donnant une lisibilité optimale à tous les acteurs.

## Renforcement du dialogue de gestion

Dernier axe de travail, l'approfondissement du dialogue de gestion a également été au cœur des préoccupations en 2010, à la suite de la mise en place du nouvel organigramme du siège et de la redéfinition du périmètre des responsabilités budgétaires qu'il a impliqué.

Des réunions d'examen de l'exécution budgétaire ont été organisées avec chaque direction en juin et septembre. Les marges de manœuvre ont été identifiées en commun, ainsi que les besoins non financés, afin de permettre les redéploiements pertinents.

Un effort tout particulier a été concentré sur le budget d'action culturelle, qui affichait au budget 2010 une très sensible augmentation, afin de garantir le respect de l'enveloppe budgétaire présentée au Conseil d'administration lors du vote du budget primitif. Des réunions mensuelles d'examen des budgets détaillés de chaque manifestation ont été organisées, afin d'identifier le plus en amont possible les risques financiers potentiels et d'étudier le meilleur moyen d'y parer.

# La politique « achat »

En 2010, la réflexion sur la politique « achat » a été approfondie afin de rechercher les moyens d'une meilleure organisation de ce processus et de définir les actions contribuant à la sécurisation et à l'optimisation des achats.

Un travail de cartographie des achats du Centre des monuments nationaux a ainsi été engagé.

L'établissement a poursuivi la politique de mutualisation en s'associant, avec d'autres établissements culturels, aux ministères de la Défense et de la Culture et de la Communication pour regrouper les prestations de téléphonie mobile. Ce marché couvre désormais l'ensemble des besoins de l'établissement en offrant des tarifs compétitifs et harmonisés.

L'objectif de massification des achats a également conduit à lancer une procédure commune aux besoins de la direction du développement économique et de la direction des Éditions pour ce qui concerne les prestations de transport et de stockage. Le même prestataire interviendra désormais pour ces deux directions avec des gains logistiques et financiers importants.

Les besoins des cinq monuments les plus consommateurs de fioul domestique et carburant en vrac ont été regroupés au sein d'une même procédure, ce qui permettra de couvrir 80 % des besoins de l'établissement.

La mission achats a par ailleurs contribué à l'opération d'aménagement des nouveaux locaux du siège, Porte des Lilas, pour ce qui concerne le mobilier et les solutions d'impression.

# Le contrôle de gestion

## L'élaboration d'un contrat de performance pour le CMN

Engagés en 2010, les travaux préalables à la rédaction d'un premier contrat de performance au CMN ont été différés afin d'attendre les conclusions du rapport réalisé par la Cour des comptes, à la demande de la commission des finances du Sénat, et de pleinement intégrer le diagnostic et les préconisations de la Cour dans la définition de la stratégie et des objectifs de l'établissement.

Les travaux ont repris depuis lors, à la fois en interne, avec l'organisation de deux séminaires qui ont permis d'impliquer l'ensemble de l'encadrement du siège et des monuments dans cette démarche et avec la tutelle afin d'arrêter une méthode et un calendrier permettant d'aboutir en 2011.

## Les tableaux de bord

Depuis 2007, le Ministre de la Culture et de la Communication est destinataire d'un tableau de bord permettant de suivre la mise en œuvre des priorités fixées par le gouvernement.

Le CMN participe à l'alimentation de ce tableau de bord au travers de huit indicateurs portant sur la fréquentation, les résultats financiers et relatifs à l'ouverture des monuments.

À cela s'ajoutent les indicateurs du rapport annuel de performance (RAP) adossé au projet de loi de finances.

Par ailleurs, dans le cadre de la préparation du contrat de performance, les tableaux de bord des services du siège et notamment celui de la direction générale, sont en cours d'adaptation.

À terme, les monuments se verront également dotés de tableaux de bord contribuant à améliorer la qualité du dialogue de gestion.

## La comptabilité analytique

Depuis 2004, des comptes d'exploitation par monument sont produits chaque année. Ces outils permettent de calculer la contribution de chaque monument à la réalisation du résultat de l'établissement et illustrent le principe de péréquation sur lequel repose le CMN.

Dès 2007, un axe analytique spécifiquement dévolu au suivi des dépenses des Éditions du patrimoine a été créé. Grâce à un travail en commun avec la direction des Éditions, un outil de suivi automatisé a été élaboré et permet de connaître désormais en temps réel le coût d'un ouvrage.

Ce premier travail sera complété par un outil de suivi pluriannuel et, à terme, sera rapproché des ventes réalisées.

Afin de mieux évaluer les projets commerciaux de l'établissement, une méthode permettant d'évaluer le retour sur investissement a été mise en place. Cette méthode a vocation à s'appliquer à tout projet d'investissement (boutique, concession, local traiteur…) et permettre une prise de décision optimale.

# La maîtrise du risque juridique

Créé en 2009, le département juridique a atteint en 2010 son effectif cible. Il a pour mission de veiller à la sécurité juridique des activités de l'établissement et, notamment :

- proposer les procédures internes de passation des marchés publics ;
- lancer les procédures d'appel d'offres, passer les marchés en procédure formalisée, assurer le secrétariat de la commission interne des marchés ;
- assister les directions et monuments pour la passation des autres marchés, former les agents au droit des marchés publics, conseiller quotidiennement les services acheteurs ;

1 Domaine national du Palais-Royal

2 Musée des Plans-Reliefs




1


2

• réaliser des analyses juridiques de droit public ou privé ;

• participer à la rédaction et valider les conventions signées par l'établissement ;

• intervenir, directement ou indirectement, dans les procédures contentieuses.

## La définition de nouvelles procédures internes

Les nouvelles modalités internes de passation des marchés publics et des autres conventions ont été formalisées en 2010.

S'agissant des marchés publics, tous les avis d'appel public à la concurrence sont désormais publiés par le département juridique (DJ) dès lors que le montant estimé du marché à conclure excède 20 000 €.

Pour les marchés inférieurs à 20 000 €, les directions procèdent elles-mêmes à une mise en concurrence dès lors que le marché à passer doit excéder 4 000 €.

Pour les marchés supérieurs à 20 000 € et inférieurs à 90 000 €, les services acheteurs préparent les documents de la consultation en lien avec le DJ qui les valide et les publie sur la Place de marché interministérielle, plateforme de dématérialisation de l'État et de ses établissements publics.

Pour les marchés supérieurs à 90 000 €, une étroite collaboration est organisée entre le DJ et le service acheteur pour la préparation du cahier des charges et l'analyse des offres. La procédure est prise en charge par le DJ, de la publication à la notification du marché.

Conformément à une délibération du conseil d'administration d'avril 2010, toute mise en concurrence, dès 4 000 €, se fait nécessairement par une publicité sur un site internet adéquat.

S'agissant des autres conventions, le processus d'élaboration et de la validation a également été formalisé précisément. Le département juridique, associé en amont pour les conventions, les vise désormais avant qu'elles soient signées par le Président, et en conserve les originaux.

## L'activité relative aux marchés publics

En matière de travaux, une collaboration étroite s'est instaurée en 2010 entre le département juridique et le département des opérations de la direction de la maîtrise d'ouvrage, notamment sur la préparation des documents des consultations, sur la définition des critères d'analyse des offres, sur la rigueur des études à exiger des maîtres d'œuvre.

Des modèles de pièces de marchés ont été conçus ou mis à jour au regard de l'évolution de la réglementation et des enseignements à tirer des consultations passées.

Sur la conduite des procédures de marchés de travaux, la répartition des tâches entre la DAJF et la DMO a été précisément définie par une note du directeur général du CMN de mars 2010.

71 marchés ont été passés en 2010, dont 29 de prestations intellectuelles et 42 de travaux, avec 14 opérations supérieures à 300 000 € H.T.

En matière de fournitures et services, plus de 150 marchés ont été passés en 2010 (120 en procédure adaptée, 24 en appel d'offres, 13 en procédure négociée).

Les efforts de rationalisation des achats ont été poursuivis en 2010, notamment par le regroupement des besoins des services et monuments.

Deux nouveaux accords cadres pluriannuels ont été conclus en matière informatique, pour la fourniture de matériels et logiciels.

Le département juridique a poursuivi son action en matière de professionnalisation en dispensant en 2010 une formation consacrée à « La passation des marchés publics au CMN ».

Une autre action de formation a été préparée avec la DMO, à destination des administrateurs et de certains

de leurs agents, pour la passation de petits marchés de travaux d'entretien.

Une série de fiches consacrées à la passation des marchés de moins de 20 000 € a été rédigée, afin de guider les agents des services acheteurs, autonomes pour la passation des marchés de petit montant.

Enfin, parallèlement aux actions de formation et aux fiches méthodologiques, le département juridique répond quotidiennement aux demandes de conseil des différents services acheteurs du siège et des monuments.

## L'activité de conseil juridique

417 conventions ont été examinées en 2010 par le département juridique, avant signature du Président ou du directeur général du CMN. Des modèles types ont été élaborés et diffusés.

Le conseil juridique a donné lieu à une centaine de consultations écrites s'ajoutant au conseil dispensé quotidiennement de façon plus informelle par courriel et téléphone.

Une formation « Droits d'auteur : spécificités juridiques et règles de mise en paiement » a été élaborée avec le département budgétaire et financier.

Un projet de règlement de visite type des monuments a été rédigé, et discuté avec les représentants du personnel au sein d'une commission issue du comité technique paritaire. Ce règlement de visite type sera décliné dans chacun des monuments au cours du premier semestre 2011.

16 délégations de signature ont été élaborées.

77 déclarations de sinistre ont été enregistrées et 16 plaintes déposées.

# Les archives

Dans le cadre du déménagement du siège, l'activité de la mission des archives a été fortement marquée par un travail d'assistance auprès des directions afin de traiter les dossiers qui n'avaient plus d'utilité immédiate, de proposer les éliminations nécessaires et d'archiver les autres dossiers. D'importants versements aux Archives nationales ont été préparés.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre du schéma pluriannuel de stratégie immobilière de l'établissement, les locaux loués à Émerainville ont été abandonnés. Les archives, qui occupaient une part importante de ces locaux, seront réinstallées dans les communs du château de Champs-sur-Marne après réalisation de travaux d'aménagement début 2011.

Enfin, le travail de confection de tableaux de gestion, outils opérationnels et règlementaires dont doit à terme être doté chaque service, s'est poursuivi.

# L'agence comptable

## Nomenclature des pièces justificatives

Un chantier de formalisation des pièces justificatives à produire en soutien de chaque mandatement de dépenses (hors dépenses de personnel) a été mené par les services de l'agence comptable et de la direction administrative juridique et financière du CMN.

Cette démarche a abouti à la définition d'une nomenclature à l'usage des gestionnaires du siège et des monuments.

Ce référentiel présente l'avantage d'uniformiser la production des pièces justificatives par l'ensemble des intervenants de l'établissement dans la chaîne du mandatement, bien que géographiquement dispersés et en charge de dépenses de nature très diverses.

Conjuguant les pièces justificatives et l'imputation comptable afférentes à chaque nature de dépenses, cet outil commun de référence doit contribuer à rationaliser la procédure de dépenses en réduisant sensiblement les suspensions et rejets de paiement.

Ratifiée par la Direction générale des Finances publiques, cette nomenclature a été déployée sur l'ensemble du Centre des monuments nationaux début 2011 après avoir fait l'objet d'un module de formation dispensé aux gestionnaires par les services du département budgétaire et financier et ceux de l'agence comptable.

## Les dépenses

L'exécution budgétaire 2010 a généré la prise en charge par les services de l'agence comptable (ACP et ACS) de plus de 33 000 dossiers de mandatement, pour un montant global brut de plus de 89 M€ (fonctionnement et investissement).


3

1 Fort Saint-André à Villeneuve-lez-Avignon

2 Site archéologique d'Ensérune

3 Basilique cathédrale de Saint-Denis


I

## Les recettes

Les services de l'agence comptable (ACP et ACS) ont assuré la prise en charge dans la comptabilité de l'établissement de plus de 6 400 titres de recettes pour un montant total brut de plus de 119 M€. Une trentaine d'entre eux ont fait l'objet d'une procédure de recouvrement contentieux.

## La trésorerie

Conformément à l'article 175 du décret n° 1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique, les fonds disponibles du Centre des monuments nationaux gérés par l'agence comptable font l'objet de placements en valeurs du Trésor à court terme (infra annuels), à savoir en SICAV (parts d'OPCVM monétaire garantie par l'État) et en bons du Trésor négociables, valeurs respectivement adaptées à des durées de placement inférieures et supérieures à trois mois.

Associé à la baisse du taux de rendement des SICAV fortement affectée par le contexte du marché financier, l'effet déconsolidant des placements en SICAV sur la dette publique a conduit la Direction générale des Finances publiques à autoriser une soixantaine d'opérateurs de l'État à forts enjeux dont le Centre des monuments nationaux, à ouvrir un compte de dépôt au Trésor rémunéré en novembre 2010.

Les fonds déposés sur ce compte étaient assortis sur 2010 d'un taux de rémunération de 0,64 % (taux EONIA : taux de rémunération des dépôts interbancaires du jour).

S'agissant des durées supérieures à trois mois, le CMN a réorienté fin 2010 ses placements sur comptes à termes ouverts au Trésor public, présentant des taux annuels de 0,55 % et de 0,72 % pour des durées de blocage respectives de 3 et 9 mois.

Le montant des produits financiers générés au cours de l'exercice 2010 s'élève à près de 200 K€.

## La gestion des régies

Dans la poursuite du plan de déploiement d'informatisation des régies entrepris, trois régies de recettes ont bénéficié en 2010 du module de gestion financière et comptable Régie-Net (régies fonctionnant aux tours de la cathédrale Notre-Dame de Paris, aux tours de la cathédrale d'Amiens et au château de Carrouges).

Dans sa mission d'accompagnement et de contrôle réglementaire des régies d'avances et de recettes de l'établissement public national, l'agence comptable a effectué en 2010 53 déplacements ventilés comme suit :

- 32 audits/vérifications de régies ;
- 6 remises de service ;
- 5 installations/formations de régisseurs entrants ;
- 3 clôtures (1 fermeture de régie, 2 fins d'activité de régisseurs) ;
- 2 contrôles de caisse ;
- 5 assistantes-soutiens.

# Les systèmes d'information et les réseaux d'information

L'établissement a poursuivi son effort de modernisation de ses systèmes d'information.

## Billetteries informatisées et gestion des comptoirs

L'informatisation des points de vente s'est poursuivie. Le domaine national de Rambouillet a été doté d'une billetterie et d'un comptoir informatisés. La fin des travaux à l'abbaye de Cluny a donné lieu également à l'informatisation du nouveau point de vente situé dans le palais Gélase.

Trente billetteries du réseau du Centre des monuments nationaux sont équipées désormais d'imprimantes couleur. Elles permettent l'impression de billets d'entrée personnalisés sur lesquels figure la photo du monument à visiter.

Des mécanismes de télédistribution de logiciel vers les monuments ont été implémentés pour simplifier à l'avenir les opérations techniques de mise à niveau des logiciels des points de vente. Une opération concernant 120 caisses a ainsi pu être menée.

Le département informatique a participé au sein de la direction de la maîtrise d'ouvrage à la mise en place de la nouvelle billetterie de la Sainte-Chapelle de Paris. Il est désormais possible pour les visiteurs d'effectuer des règlements par des chèques cadeaux.

La gestion des contremarques à la Conciergerie, utilisées pour la première fois cette année, a permis d'offrir au visiteur en plus de l'accès à l'exposition « Monuments, stars du 7e art », une entrée à la Cinémathèque française.

Enfin, les réservations du château de Maisons à Maisons-Laffitte peuvent désormais être effectuées en ligne.

## Monétique

De nouveaux monuments ont été équipés de terminaux carte bancaire et 13 ont vu leurs terminaux bancaires renouvelés afin de s'adapter aux dernières normes édictées par le GIE carte bancaire.

## Gestion comptable des autorisations d'engagement et des crédits de paiement (AE/CP)

Un module de gestion des droits et honoraires du progiciel SIREPA a été installé dans le but de produire la déclaration des honoraires DAS-2, demandée par les URSAFF.

## Régies informatisées

Le déploiement du module de gestion financière et comptable destiné aux régies informatisées est maintenant terminé, les sites qui ont bénéficié de cet outil en 2010 sont la cathédrale d'Amiens, le château de Carrouges, l'abbaye de Cluny et les tours de la cathédrale Notre-Dame de Paris.

## Gestion des Ressources Humaines

Un outil d'élaboration des contrats saisonniers et occasionnels des monuments a été développé par le département informatique. Il permet de standardiser les contrats de travail pour l'ensemble des monuments et de s'assurer de leur bonne rédaction dans le respect de la loi. Ce support informatique permet à tous les monuments d'éditer des contrats de travail.

## Aménagement du site « Domino » de la Porte des Lilas

Le département informatique a assuré la mise en œuvre de l'ensemble des moyens informatiques de ce second site. Il s'est occupé en particulier des liaisons informatiques pour permettre aux agents de retrouver la même qualité de service que celle des personnels de l'Hôtel de Sully. À l'occasion du passage à la téléphonie sous IP, le département informatique a pris en charge également la téléphonie de la Porte des Lilas.

1
Château de Carrouges

2
Tours et trésor de la cathédrale de Chartres







# 9

# Annexes

- Compte de résultat exécuté
- Tableau de financement abrégé exécuté
- Fréquentation et recettes tirées du droit d'entrée par monument
- Tableau des effectifs du siège et par monument



Domaine national de Saint-Cloud

# Compte de résultat exécuté

| Dépenses | Compte financier 2009 | Budget primitif 2010 | Budget 2010 après DM3 | DM1 (reports) | Budget 2010 après DM3 hors reports | Compte financier 2010 | % exécution | % exécution hors reports |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Charges de personnel** | **36 215 635** | **38 604 806** | **38 443 172** | **0** | **38 443 172** | **38 096 953** | **99,1%** | **99,1%** |
| C64/Charges de personnel | 33 932 732 | 35 597 246 | 36 005 067 | 0 | 36 005 067 | 35 632 498 | | |
| C631, C632, C633 : impôts et versements assimilés sur rémunération | 2 282 902 | 2 407 560 | 2 438 105 | 0 | 2 438 105 | 2 464 455 | | |
| C069 : crédits à répartir personnel | 0 | 600 000 | 0 | 0 | 0 | 0 | | |
| **Autres charges** | **37 602 498** | **43 720 030** | **46 702 114** | **3 458 635** | **43 243 479** | **37 412 152** | **80,1%** | **86,5%** |
| C60 : achats | 5 743 114 | 6 040 000 | 6 512 367 | 277 350 | 6 235 017 | 6 112 991 | | |
| C61 : services extérieurs | 6 037 152 | 8 090 000 | 6 439 726 | 732 738 | 5 706 988 | 3 621 782 | | |
| C62 : autres services extérieurs | 5 981 997 | 9 620 000 | 10 738 601 | 979 970 | 9 758 631 | 7 772 165 | | |
| C635 et C637 : autres impôts et taxes | 1 619 022 | 378 030 | 1 485 957 | 0 | 1 485 957 | 670 064 | | |
| C65 : autres charges de gestion courante | 232 562 | 175 000 | 400 816 | 109 820 | 290 996 | 451 426 | | |
| C66 : charges financières | 18 391 | 7 000 | 7 000 | 0 | 7 000 | 5 792 | | |
| C67 : charges exceptionnelles | 1 021 883 | 220 000 | 334 561 | 0 | 334 561 | 305 787 | | |
| *dont valeur nette comptable des actifs cédés (C675)* | *763 695* | *3 000* | *81 561* | *0* | *81 561* | *86 066* | | |
| C68 : dotation aux amortissements et provisions | 4 114 504 | 4 250 000 | 4 250 000 | 0 | 4 250 000 | 4 612 305 | | |
| C69 : impôts sur bénéfice et assimilés | 95 445 | 90 000 | 44 000 | 0 | 44 000 | 41 922 | | |
| 0652 : dépenses d'informatique | 1 301 605 | 2 020 000 | 1 928 363 | 91 873 | 1 836 490 | 1 593 579 | | |
| 0653 : dépenses pour les éditions | 1 786 557 | 1 763 000 | 2 266 496 | 599 496 | 1 667 000 | 1 626 081 | | |
| 0656 : dotation globalisée des monuments | 9 650 267 | 10 317 000 | 12 294 227 | 667 388 | 11 626 839 | 10 598 257 | | |
| C069 : crédits à répartir fonctionnement | | 750 000 | 0 | 0 | 0 | 0 | | |
| **Total des dépenses au compte de résultat prévisionnel (1)** | **73 818 133** | **82 324 836** | **85 145 286** | **3 458 635** | **81 686 651** | **75 509 105** | **88,7%** | **92,4%** |
| Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1) | 8 168 965 | 0 | 0 | | | 6 627 674 | | |
| **Total équilibre du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)** | **81 987 098** | **82 324 836** | **85 145 286** | | | **82 136 778** | | |

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Résultat prévisionnel de l'exercice (3) ou (4)** | **8 168 965** | **0** | **-2 793 191** | | | **6 627 674** | |
| + Dotations aux amortissements et provisions (C68) | 4 114 504 | 4 250 000 | 4 250 000 | | | 4 612 305 | |
| - Reprises sur amortissements et provisions (C78) | -1 086 758 | - | -1 165 815 | | | -494 129 | |
| - Neutralisation des amortissements (C776) | -111 274 | -100 000 | -100 000 | | | -187 169 | |
| - Quote-part des subventions d'investissement rapportées au compte de résultat (C777) | -182 967 | -200 000 | -200 000 | | | -364 297 | |
| + Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés (C675) | 763 695 | 3 000 | 81 561 | | | 86 066 | |
| - Produits de cession d'éléments actifs (C775) | -38 811 | -5 000 | -5 000 | | | -42 977 | |
| **= CAF** | **11 627 354** | **3 948 000** | **67 555** | | | **10 237 472** | |

| Recettes | Compte financier 2009 | Budget primitif 2010 | Budget 2010 après DM3 | Compte financier 2010 | % exécution |
|---|---|---|---|---|---|
| **Subvention d'exploitation (C74)** | **18 880 763** | **22 747 836** | **20 894 474** | **20 729 176** | **99,2%** |
| C7411 : subvention de fonctionnement du ministère de la Culture et de la Communication | 18 133 407 | 21 952 836 | 19 274 474 | 19 333 032 | |
| C7413, 7418, 744, 746, 748 : autres subventions d'exploitation | 747 356 | 795 000 | 1 620 000 | 1 396 144 | |
| | | | | | |
| **Autres ressources** | **63 106 336** | **59 577 000** | **61 457 621** | **61 407 602** | **99,9%** |
| C70 : vente produits, prestations de services | 59 846 883 | 58 147 000 | 58 614 700 | 58 630 620 | |
| C71 : production stockée | 479 633 | - | 0 | 275 597 | |
| C72 : production immobilisée | | - | 0 | 0 | |
| C75 : autres produits de gestion courante | 492 115 | 375 000 | 922 106 | 820 396 | |
| C76 : produits financiers | 256 991 | 700 000 | 200 000 | 195 024 | |
| C77 : produits exceptionnels | 943 956 | 355 000 | 555 000 | 991 836 | |
| *dont produits de cession d'éléments actifs (C775)* | *38 811* | *5 000* | *5 000* | *42 977* | |
| *dont neutralisation des amortissements (C776)* | *111 274* | *100 000* | *100 000* | *187 169* | |
| *dont quote-part des subventions d'inv. Rapportées au CR (C777)* | *182 967* | *200 000* | *200 000* | *364 297* | |
| C78 : reprise sur amortissements et provisions | 1 086 758 | - | 1 165 815 | 494 129 | |
| C79 : transferts de charge | - | - | 0 | 0 | |
| | | | | | |
| **Total des recettes au compte de résultat prévisionnel (2)** | **81 987 098** | **82 324 836** | **82 352 095** | **82 136 778** | |
| Résultat prévisionnel : déficit (3) = (1) - (2) | - | - | 2 793 191 | - | |
| **Total équilibre du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)** | **81 987 098** | **82 324 836** | **85 145 286** | **82 136 778** | |

# Tableau de financement abrégé exécuté

| Emplois | Compte financier 2009 | Budget primitif 2010 | Budget 2010 après DM3 | Compte financier 2010 | % exécution |
|---|---|---|---|---|---|
| **Insuffisance d'autofinancement** | | | | | |
| Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles (C20, C21, C23) | 32 973 520 | 39 026 147 | 26 284 958 | 10 892 123 | |
| Participations et autres immobilisations financières (C26, C27) | 11 786 | 100 000 | 100 000 | 18 338 | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| Remboursement des dettes financières (C16, C17) | 141 829 | - | - | 105 640 | |
| | | | | | |
| **TOTAL DES EMPLOIS (5)** | **33 127 135** | **39 126 147** | **26 384 958** | **11 016 101** | **41,8%** |
| **APPORT AU FONDS DE ROULEMENT (7)=(6)-(5)** | **10 189 241** | | **2 715 576** | **29 774 436** | |

| Ressources | Compte financier 2009 | Budget primitif 2010 | Budget 2010 après DM3 | Compte financier 2010 | % exécution |
|---|---|---|---|---|---|
| **Capacité d'autofinancement** | 11 627 354 | 3 948 000 | 67 555 | 10 237 472 | |
| Subventions d'investissement (C131, C138) | 30 469 254 | 20 892 400 | 22 344 400 | 24 119 400 | |
| Apport (C10) | 405 580 | 1 967 360 | 5 967 360 | 5 221 946 | |
| Autres subventions d'investissement (C1317) | 616 500 | - | 255 907 | 662 107 | |
| Aliénations ou cessions d'immobilisations (C775) | 38 811 | 5 000 | 5 000 | 42 977 | |
| Augmentation des dettes financières (C16, C17) | 151 000 | 100 000 | 100 000 | 99 000 | |
| Opérations créditrices en classe 2 | 7 876 | | 360 312 | 407 635 | |
| **TOTAL DES RESSOURCES (6)** | **43 316 376** | **26 912 760** | **29 100 534** | **40 790 537** | |
| **Prélèvement sur le fonds de roulement (8)=(5)-(6)** | | **12 213 387** | **-** | **-** | |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Apport ou prélèvement sur le fonds de roulement | 10 189 241 | -12 213 387 | 2 715 576 | 29 774 436 | |
| Variation du besoin en fonds de roulement | 1 968 950 | | | -1 612 839 | |
| Variation de la trésorerie | 8 220 291 | -12 213 387 | 2 715 576 | 31 387 275 | |
| Niveau du fonds de roulement | 63 120 136 | 50 906 749 | 65 835 712 | 92 894 572 | |
| Niveau du besoin en fonds de roulement | 7 145 083 | 7 145 083 | 7 145 083 | 5 532 244 | |
| Niveau de la trésorerie | 55 975 053 | 43 761 666 | 58 690 629 | 87 362 328 | |

# Fréquentation et recettes tirées du droit d'entrée par monument

| Monuments | Fréquentation totale (payant + gratuit)[1] | Recettes de droit d'entrée[2] |
|---|---|---|
| AIGUES-MORTES, remparts | 154 730 | 589 931,44 € |
| AMIENS, tours et trésor de la cathédrale | 6 820 | 15 538,74 € |
| ANGERS, château du roi René | 168 607 | 578 072,54 € |
| ARC DE TRIOMPHE | 1 510 860 | 7 903 927,02 € |
| ASSIER, château | 4 409 | 8 483,80 € |
| AULTERIBE, château | 7 294 | 28 713,50 € |
| AZAY-LE-RIDEAU, château | 291 412 | 1 561 492,93 € |
| BARNENEZ, grand cairn | 32 747 | 105 232,17 € |
| BEAULIEU-EN-ROUERGUE, abbaye | 6 834 | 11 165,40 € |
| BEC-HELLOUIN, abbaye | 6 698 | 26 531,60 € |
| BESANÇON, horloge astronomique | 8 507 | 16 217,50 € |
| BOUGES, château | 13 519 | 50 385,37 € |
| BOURGES, crypte et tour de la cathédrale | 30 664 | 84 720,71 € |
| BOURGES, palais Jacques Cœur | 38 749 | 167 322,02 € |
| BROU, monastère royal | 60 437 | 188 456,35 € |
| BUSSY-RABUTIN, château | 27 908 | 106 790,74 € |
| CADILLAC, château | 11 910 | 33 600,64 € |
| CARCASSONNE, château comtal et remparts | 473 815 | 2 515 000,86 € |
| CARNAC[3], alignements | 21 094 | 67 372,50 € |
| CARROUGES, château | 21 419 | 75 301,55 € |
| CASTELNAU-BRETENOUX, château | 46 425 | 203 501,87 € |
| CHAMPS-SUR-MARNE, château | 0 | 0,00 € |
| CHAPELLE EXPIATOIRE | 7 375 | 25 453,40 € |
| CHAREIL-CINTRAT, château | 2 158 | 3 774,90 € |
| CHARROUX, abbaye | 2 395 | 3 225,80 € |
| CHARTRES, tour et trésor de la cathédrale | 19 598 | 72 084,00 € |
| CHÂTEAUDUN, château | 18 457 | 75 605,07 € |
| CLUNY, abbaye | 153 180 | 686 992,81 € |
| CONCIERGERIE | 441 935 | 1 810 442,88 € |
| COUCY, château | 14 281 | 32 624,32 € |
| ENSERUNE, site archéologique | 31 971 | 139 839,94 € |
| FERNEY-VOLTAIRE, château | 7 532 | 25 681,30 € |
| FONT-DE-GAUME, grottes | 54 631 | 242 059,00 € |
| FOUGÈRES-SUR-BIÈVRE, château | 16 572 | 49 894,64 € |
| FRÉJUS, cloître de la cathédrale | 25 539 | 71 031,10 € |
| GLANUM, site archéologique | 79 736 | 348 810,47 € |
| GRAMONT, château | 5 802 | 16 638,50 € |
| IF, château | 83 813 | 279 345,48 € |
| LA MOTTE-TILLY, château | 12 384 | 46 717,50 € |
| LA ROCHELLE, tours | 106 534 | 338 803,97 € |
| LA TURBIE, trophée d'Auguste | 17 500 | 42 553,47 € |
| LE PUY, cloître de la cathédrale | 36 355 | 83 960,01 € |
| LOCMARIAQUER, site des mégalithes | 61 563 | 200 431,84 € |
| MAISON DE GEORGE SAND | 46 927 | 235 595,61 € |
| MAISON DE GEORGES CLEMENCEAU | 15 929 | 52 759,70 € |
| MAISON D'ERNEST RENAN | 3 587 | 5 091,40 € |
| MAISON DES JARDIES | 1 158 | 2 902,42 € |
| MAISONS-LAFFITTE, château | 14 392 | 53 661,36 € |
| MONT-SAINT-MICHEL, abbaye | 1 293 756 | 7 286 477,09 € |

| Monuments | Fréquentation totale (payant + gratuit)[1] | Recettes de droit d'entrée[2] |
|---|---|---|
| MONTAL, château | 17 090 | 66 776,50 € |
| MONTCARET, site archéologique | 5 201 | 9 537,50 € |
| MONT-DAUPHIN, place forte | 9 914 | 43 653,00 € |
| MONTMAJOUR, abbaye | 42 012 | 199 830,60 € |
| MONTMAURIN, site archéologique | 10 364 | 12 425,52 € |
| NOTRE-DAME DE PARIS, tours de la cathédrale | 398 894 | 1 894 056,93 € |
| OIRON, château | 22 679 | 96 530,71 € |
| PAIR-NON-PAIR, grotte | 10 847 | 28 830,87 € |
| PANTHÉON | 694 610 | 3 044 825,92 € |
| PEY-BERLAND, tour | 43 374 | 101 364,90 € |
| PIERREFONDS, château | 128 352 | 500 941,58 € |
| PUYGUILHEM, château | 15 854 | 51 359,20 € |
| RAMBOUILLET, domaine national | 24 324 | 97 086,83 € |
| REIMS, tours de la cathédrale | 12 426 | 19 758,00 € |
| REIMS, palais du Tau | 53 767 | 185 896,37 € |
| SAINT-CLOUD, domaine national | 165 146 | 1 147 043,07 € |
| SAINT-DENIS, basilique cathédrale | 145 905 | 627 333,91 € |
| SAINTE-CHAPELLE | 792 471 | 4 280 938,94 € |
| SALSES, forteresse | 85 189 | 342 387,22 € |
| SANXAY, sanctuaire gallo-romain | 7 137 | 16 596,00 € |
| SAORGE, monastère | 6 724 | 19 722,10 € |
| SAUVE-MAJEURE, abbaye | 13 957 | 58 047,37 € |
| TALCY, château | 14 753 | 48 149,47 € |
| THORONET, abbaye | 112 043 | 552 747,47 € |
| TOURS, tours et cloître de la cathédrale | 10 645 | 19 318,10 € |
| VILLA SAVOYE | 29 972 | 101 799,71 € |
| VILLENEUVE-LEMBRON, château | 5 970 | 15 165,60 € |
| VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON, fort Saint-André | 20 490 | 67 546,68 € |
| VINCENNES, château | 137 682 | 590 806,84 € |
| Ventes à l'avance non ventilées | **14 340** | **84 036,24 €** |
| **TOTAL** | **8 572 050** | **40 894 730,40 €** |

(1) La fréquentation inclut les ventes aux caisses, les ventes sur bons de commande, les ventes à l'avance, les visites sur présentation du *Paris Museum Pass*, les visites-conférences, les ateliers du patrimoine et les visites spécifiques.

(2) Les recettes incluent les ventes en caisses, les ventes sur bons de commande, les ventes à l'avance et les recettes du *Paris Museum Pass*, les recettes des visites-conférences et des ateliers du patrimoine. Les recettes des billets vendus à l'avance sont ventilées au prorata de l'utilisation connue de ces derniers. Le solde des billets vendus à l'avance apparaît sur la ligne « ventes à l'avance non ventilées ». Les recettes du *Paris Museum Pass* sont ventilées au prorata de l'utilisation de ces derniers.

(3) La fréquentation des sites mégalithiques de Carnac correspond aux visites-conférences réalisées dans le monument. Les visites libres sont gratuites et ne sont pas décomptées.

# Tableau des effectifs du siège et par monument

| Monuments | Affectés | MAD | Fonctionnaires affectés et mis à disposition | Conférenciers | CST | Contractuels / poste | CAE CAC | Postés | Autres | Contractuels / crédits | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| AIGUES-MORTES | 9 | | **9** | | 6 | **6** | 1 | | | **1** | **16** |
| AMIENS | 3 | | **3** | | 2 | **2** | | | | **0** | **5** |
| ANGERS | 17 | 1 | **18** | | 11 | **11** | | | | **0** | **29** |
| ARC DE TRIOMPHE | 23 | | **23** | | 33 | **33** | | | | **0** | **56** |
| ASSIER | 1 | | **1** | | 2 | **2** | | | | **0** | **3** |
| AULTERIBE | | | **0** | | 6 | **6** | | 1 | | **1** | **7** |
| AZAY-LE-RIDEAU | 12 | | **12** | | 11 | **11** | 2 | | | **2** | **25** |
| BARNENEZ | 2 | | **2** | | 1 | **1** | | | | **0** | **3** |
| BAYONNE | 1 | | **1** | | | **0** | | 1 | | **1** | **2** |
| BEAULIEU | | | **0** | | 4 | **4** | | | | **0** | **4** |
| BEC-HELLOUIN | | | **0** | | | **0** | | 1 | | **1** | **1** |
| BESANÇON | | | **0** | | 1 | **1** | | | | **0** | **1** |
| BOUGES | | | **0** | | 8 | **8** | | | | **0** | **8** |
| BOURGES, crypte et tour cathédrale | 5 | | **5** | | 5 | **5** | | 2 | | **2** | **12** |
| BROU | 3 | | **3** | | 4 | **4** | | 4 | 3 | **7** | **14** |
| BUSSY-RABUTIN | 6 | | **6** | | 1 | **1** | | 1 | | **1** | **8** |
| CADILLAC | 4 | | **4** | | 4 | **4** | | 1 | | **1** | **9** |
| CARCASSONNE | 22 | | **22** | | 14 | **14** | 4 | | | **4** | **40** |
| CARNAC – LOCMARIAQUER | 3 | | **3** | | 12 | **12** | 2 | | | **2** | **17** |
| CARROUGES | 7 | | **7** | | 4 | **4** | | | | **0** | **11** |
| CASTELNAU-BRETENOUX | 5 | | **5** | | 2 | **2** | 1 | 1 | | **2** | **9** |
| CHAMPS-SUR-MARNE | 16 | | **16** | | 5 | **5** | | | | **0** | **21** |
| CHAREIL-CINTRAT | 1 | | **1** | | | **0** | | | | **0** | **1** |
| CHARROUX | 3 | | **3** | | | **0** | | | | **0** | **3** |
| CHARTRES | 3 | | **3** | | 1 | **1** | | | | **0** | **4** |
| CHÂTEAUDUN | 4 | | **4** | | 6 | **6** | | 1 | | **1** | **11** |
| CLUNY | 8 | | **8** | | 9 | **9** | | 3 | | **3** | **20** |
| CONCIERGERIE SAINTE-CHAPELLE | 23 | | **23** | | 34 | **34** | 1 | 1 | | **2** | **59** |
| COUCY | 2 | | **2** | | 1 | **1** | | | | **0** | **3** |
| ENSÉRUNE | 4 | | **4** | | 3 | **3** | | 1 | | **1** | **8** |
| FERNEY-VOLTAIRE | 2 | | **2** | | 1 | **1** | | 1 | | **1** | **4** |
| FOUGÈRES | 3 | | **3** | | | **0** | 1 | | | **1** | **4** |
| FRÉJUS | 3 | | **3** | | 2 | **2** | | 1 | | **1** | **6** |
| GISEMENTS DE DORDOGNE | 10 | | **10** | | 6 | **6** | 1 | 1 | 1 | **3** | **19** |
| GLANUM | 10 | | **10** | | 8 | **8** | 1 | | | **1** | **19** |
| GRAMONT | | | **0** | | 2 | **2** | | | | **0** | **2** |
| IF | 7 | | **7** | | 9 | **9** | | 1 | | **1** | **17** |
| JOSSIGNY | 2 | | **2** | | | **0** | | | | **0** | **2** |
| LA MOTTE-TILLY | | | **0** | | 11 | **11** | | | | **0** | **11** |
| LA ROCHELLE | 10 | | **10** | | 9 | **9** | | | | **0** | **19** |
| LA SAUVE-MAJEURE | 2 | | **2** | | 1 | **1** | | 1 | | **1** | **4** |
| LA TURBIE | 2 | | **2** | | 2 | **2** | | 1 | | **1** | **5** |
| LE PUY-EN-VELAY | 2 | | **2** | | 2 | **2** | | 1 | | **1** | **5** |

| Monuments | Affectés | MAD | Fonctionnaires affectés et mis à disposition | Conférenciers | CST | Contractuels / poste | CAE CAC | Postés | Autres | Contractuels / crédits | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| LUNAS | | | **0** | | 2 | **2** | | 1 | | **1** | **3** |
| LYON | 1 | | **1** | | | **0** | | | | **0** | **1** |
| MAISON G. CLEMENCEAU SAINT- VINCENT-SUR-JARD | 2 | | **2** | | 1 | **1** | | 1 | | **1** | **4** |
| MAISON E. RENAN TRÉGUIER | 1 | | **1** | | | **0** | | | | **0** | **1** |
| MAISON GAMBETTA SÈVRES | | | **0** | | | **0** | | 1 | | **1** | **1** |
| MAISONS-LAFFITTE | 4 | | **4** | | 5 | **5** | 1 | 1 | | **2** | **11** |
| MONTCARET | 2 | | **2** | | | **0** | | 1 | | **1** | **3** |
| MONT-DAUPHIN | 2 | | **2** | | 2 | **2** | 1 | | | **1** | **5** |
| MONT-SAINT-MICHEL | 22 | | **22** | | 21 | **21** | 1 | | | **1** | **44** |
| MONTMAJOUR | 7 | | **7** | | 2 | **2** | | | | **0** | **9** |
| MONTMAURIN | 1 | | **1** | | 1 | **1** | | | | **0** | **2** |
| NOHANT | 5 | | **5** | | 3 | **3** | | | | **0** | **8** |
| NOTRE-DAME DE PARIS | 8 | | **8** | | 15 | **15** | | 2 | | **2** | **25** |
| OIRON | 4 | | **4** | | 6 | **6** | 1 | | | **1** | **11** |
| PAIR-NON-PAIR | 1 | | **1** | | 1 | **1** | | | | **0** | **2** |
| PALAIS-ROYAL | 8 | | **8** | | 7 | **7** | | | | **0** | **15** |
| PANTHÉON – CHAPELLE EXPIATOIRE | 11 | | **11** | | 21 | **21** | 1 | | | **1** | **33** |
| PEY-BERLAND | 3 | | **3** | | | **0** | | 1 | | **1** | **4** |
| PIERREFONDS | 6 | | **6** | | 10 | **10** | | | 1 | **1** | **17** |
| PLANS-RELIEFS | | | **0** | | 1 | **1** | | | | **0** | **1** |
| PUYGUILHEM | 1 | | **1** | | 1 | **1** | | | | **0** | **2** |
| RAMBOUILLET | 25 | | **25** | | 1 | **1** | | | | **0** | **26** |
| REIMS, palais du Tau et cathédrale | 7 | | **7** | | 6 | **6** | | | | **0** | **13** |
| SADE | | | **0** | | | **0** | | | | **0** | **0** |
| SAINT-CLOUD | 49 | | **49** | | 28 | **28** | | 2 | | **2** | **79** |
| SAINT-DENIS | 9 | | **9** | | 3 | **3** | 1 | 1 | | **2** | **14** |
| SALSES | 6 | | **6** | | 7 | **7** | | 1 | | **1** | **14** |
| SANXAY | 3 | | **3** | | 1 | **1** | | | | **0** | **4** |
| SAORGE | | | **0** | | 2 | **2** | | 1 | 1 | **2** | **4** |
| TALCY | 6 | | **6** | | 1 | **1** | | 3 | | **3** | **10** |
| THORONET | 7 | | **7** | | 5 | **5** | | | | **0** | **12** |
| TOURS, cloître de la Psalette | 2 | | **2** | | | **0** | | | | **0** | **2** |
| VILLA CAVROIS | 1 | | **1** | | | **0** | | | 1 | **1** | **2** |
| VILLA SAVOYE | 2 | | **2** | | 2 | **2** | 1 | 1 | | **2** | **6** |
| VILLENEUVE-LEMBRON | 3 | | **3** | | 1 | **1** | | | | **0** | **4** |
| VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON, fort Saint-André | 4 | | **4** | | 2 | **2** | | | | **0** | **6** |
| VINCENNES | 14 | | **14** | | 7 | **7** | 2 | | | **2** | **23** |
| WIMILLE | 2 | | **2** | | 1 | **1** | | | | **0** | **3** |
| SIÈGE | 8 | | **8** | 8 | 294 | **302** | 1 | 2 | 5 | **8** | **318** |
| **TOTAL** | **477** | **1** | **478** | **8** | **703** | **711** | **24** | **44** | **12** | **80** | **1269** |

**Crédits photographiques** Myr Muratet, sauf : Bernard Acloque, p. 48|2, 67 ; Jean-Christophe Ballot, p. 06|3 [œuvre de Le Corbusier © FLC | Adagp] ; Philippe Berthé, p. 06|2, 09, 11|1, 14|1, 21|4, 22, 50|2, 54|3, 57|2, 63, 76, 86, 89, 93, 96|1 ; Philippe Beuzzen, p. 48|1 ; David Bordes, p. 23|3, 42|3 ; Patrick Cadet, p. 55, 59 ; Philippe Caetano, p. 95 ; Daniel Chenot, p. 52|53 ; CMN, p. 16, 17, 92|1, 92|2 ; René Delon-Castelet, p. 20|2 ; Jean Feuillie, p. 15, 21, 84 ; Patrick Gatineau, p. 47*d* ; Philippe Jugie [Musée national de Préhistoire], p. 66, 85|2 ; François Lauginie, p. 99 ; Pascal Lemaître, p. 32|2, 51, 54|2, 82|2, 93, 97 ; Alain Lonchampt, p. 23|2, 28|2, 42|2, 49, 62|1, 83, 88 ; Patrick Müller, p. 14|2, 34|2, 70|3, 80|2, 82|1, 87 ; Musée national de préhistoire des Eyzies, p. 28|1, 66, 72, 74, 85|3 ; Jean-Luc Paillé, p. 11|2, 25, 43|4, 61, 96|2 ; Étienne Revault, p. 20|3, 32|1 ; Caroline Rose, p. 58|1, 62|2, 80|1, 92|3 ; Kevin Swift, p. 56 ; Marc Tulane, p. 20|1 © Centre des monuments nationaux.

**Couverture** Abbaye de Cluny, prophète sculpté en console dans la chapelle Jean de Bourbon, Patrick Müller. ; p. 36 : Musée d'art et d'archéologie Ochier, Cluny ; p.37*h* : Production Pathé, 1989, Bernard Chevojon ; p. 37*bg* : Scope, Jacques Guillard ; p. 37*bd* : autoportrait de Picasso devant Construction au joueur de guitare. Picasso, 1913. Musée Picasso, RMN ; p. 38*hg* : Anaïs Massini [illustration] ; 38*hc* : Christian Broutin [illustration] ; 38*hd* : Martin Jarrie [illustration] ; 38*cg1* : Voltaire par Quentin de la Tour, cliché : David Bordes, château de Ferney-Voltaire ; 38*cg2* : Anonyme, globe aérostatique de Jacques Charles et des frères Robert dans le jardin des Tuileries, le 1er décembre 1783, estampe, 1783-1784, musée Carnavalet ; p. 38*cd* : Pascale L.-B. ; Luciano Pedicini ; 38*bd* : tête cornue de Jupiter Hammon, marbre, début du IIe siècle, Aléria, musée départemental d'archéologie Jérôme Carcopino, vue du forum d'Aléria ; p. 39*g* : Claude-olivier Darré, Lancosme Multimédia ; p. 39*c* : dessin : Luca Malisan, Glénat Éditions ; p. 39*d* : Jean-Pierre Delagarde ; p. 43*hg* : fragment du portail de Morlaàs, vieillard de l'Apocalypse selon saint Jean, deuxième quart du XIIe siècle, Ville de Morlaàs, Jacques Lacoste ; p. 43*hd* : Bernard Chevojon, repérage du film Valmont [1989] de Milos Forman, Tout pour plaire ; p. 45*g* : ange en bois polychrome du XVIIIe siècle), Bieuzy, église, CMS, atelier Buildozer ; p. 45*d* : Festival de Saint-Denis, Marie-Hélène Forestier ; p. 46*hg* : K2B [illustration], CDG ; 46*bg* : Daniel Chenot, Phasme ; 46*bd* : Virginie Grosos [illustration], Comme ça ; p. 46*g1* : Pension complète ; p. 46*g2* : Tout pour plaire.

Conception EFIL - Impression juillet 2011

Centre des monuments nationaux
**Hôtel de Sully**
62 rue Saint-Antoine
75186 Paris cedex 04
**tél. 01 44 61 20 00**
**www.monuments-nationaux.fr**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère Culture Communication

